



**HAL**  
open science

## Site castral de La Tour (Dunières)

Mélinda Bizri, Stéphane Guyot, André-Marie Dendievel, Justin Hahn

► **To cite this version:**

Mélinda Bizri, Stéphane Guyot, André-Marie Dendievel, Justin Hahn. Site castral de La Tour (Dunières): Résultats des sondages - 9-20 juillet 2012. [Rapport de recherche] Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II; Conseil Général de la Haute-Loire; DRAC / SRA Auvergne. 2013. hal-01744324

**HAL Id: hal-01744324**

**<https://hal.science/hal-01744324>**

Submitted on 27 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Site castral de La Tour (Dunières)

Résultats des sondages - 9-20 juillet 2012

**Région :**  
Auvergne

**Département :**  
Haute-Loire

**Commune :**  
Dunières

**Lieu-dit :**  
La Tour

**Propriétaire :**  
Mme Sanoner

**Arrêtés  
d'autorisation :**  
n°2012-134 et  
n°2012-168



Méline Bizri, avec la collaboration de André-Marie Dendeviel,  
Justin Hahn et Stéphane Guyot



# Sommaire

<b>Section I – Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>Section II – Résultats scientifiques.....</b>	<b>13</b>
<b>1 Contexte de l’opération.....</b>	<b>13</b>
1.1 Localisation et contexte géographique .....	13
1.2 Contexte géologique et topographie .....	14
1.2.1 <i>Le contexte géologique du site (A.-M. Dendievel).....</i>	<i>14</i>
1.2.2 <i>Topographie du site.....</i>	<i>15</i>
1.3 Contexte archéologique et historique.....	16
1.3.1 <i>Etat des connaissances du fait castral en Velay et alentours.....</i>	<i>16</i>
1.3.2 <i>Recherches antérieures concernant le site de Dunières.....</i>	<i>19</i>
1.3.3 <i>Etude documentaire et relecture historique.....</i>	<i>20</i>
1.3.3.1 Bourg prieural de Dunières.....	20
1.3.3.1.1 Le prieuré.....	22
1.3.3.1.2 La Maison forte de Dunières.....	23
1.3.3.2 Les Castra de Dunières .....	24
1.3.3.2.1 Analyse de l’occupation médiévale.....	25
1.4 Organisation et méthodologie .....	31
1.4.1 <i>Etat des lieux du site et structures conservées.....</i>	<i>31</i>
1.4.1.1 Travaux et état actuel de la tour.....	31
1.4.1.2 Description de l’état du site et de son organisation, avant intervention .....	32
1.4.2 <i>Problématiques de l’étude et méthodologie.....</i>	<i>35</i>
1.4.2.1 Réalisation du MNT .....	35
1.4.2.2 Implantation des sondages.....	36
<b>2 Résultats par sondage .....</b>	<b>38</b>
2.1 Sondage 1 .....	38
2.2 Sondage 2 .....	41
2.3 Sondage 3 .....	46
2.4 Lecture bâti de la tour de Joyeuse .....	50
<b>3 Synthèse .....</b>	<b>54</b>
3.1 Étude du mobilier céramique (S. Guyot) .....	54
3.1.1 <i>Introduction méthodologique.....</i>	<i>54</i>
3.1.2 <i>Exploitation du mobilier.....</i>	<i>55</i>
3.1.2.1 Présentation du matériel.....	55
3.1.2.2 Nature de la pâte.....	56
3.1.2.3 Mode de cuisson.....	59
3.1.2.4 Revêtement et embellissement des parois.....	60
3.1.2.5 Décorations sur les parois .....	61
3.1.2.6 Relations stratigraphiques par le biais des céramiques.....	61
3.1.3 <i>Exploitation chrono-typologique du mobilier identifiable.....</i>	<i>62</i>
3.1.3.1 Présentation du vaisselier .....	62
3.1.3.2 Catalogue des récipients.....	63
3.1.3.2.1 Les formes fermées.....	63
3.1.4 <i>Propositions et synthèse chronologiques.....</i>	<i>69</i>
3.2 Autre mobilier du site .....	72

3.2.1	<i>Quelques observations sur les ossements animaux (J. Hahn)</i> .....	72
3.2.2	<i>Éléments de constructions</i> .....	72
3.2.3	<i>Petit Mobilier</i> .....	73
3.1	Topographie et morphologie du site.....	73
	Conclusion et intérêt du site .....	78
	Liste des figures et tableaux .....	80
	Bibliographie et sources.....	81
	<b>Section III – Inventaires</b> .....	<b>89</b>

## Section I – Avant-propos

### FICHE SIGNALÉTIQUE

#### LOCALISATION DE L'OPERATION

N° de site : 43 087 001 AH  
Région : Auvergne Département : Haute-Loire (43)  
Commune : Dunières Code INSEE : 43 087  
Adresse : Lieu-dit « la Tour »  
Références cadastrales : AY 115  
Coordonnées Lambert II étendu :  
X = 756 809 m Y = 2025 557 m  
Nivellement NGF de la parcelle :  
Altitude minimale : 915 m Altitude maximale : 932,74 m  
Propriétaire du terrain : M. et Mme Sanoner  
Protection : La Tour, inscription MH 18/11/2002 ; pas de protection  
environnementale sur la commune (Données DIREN 2011)

#### L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation de prospection thématique : 2012-134 en date du 25 juin 2012  
Autorisation de sondage : 2012-168 en date du 25 juin 2012  
Responsable scientifique désigné : Méline Bizri  
Organisme de rattachement : GRAV, association loi 1901  
Nature de l'opération : évaluation du potentiel archéologique et reconnaissance de  
l'étendue du site castral médiéval

Surface du site connu, dans la parcelle prospectée : env. 6328 m<sup>2</sup>  
Surface relevé en topographie : env. 3248 m<sup>2</sup> soit env. 51% de la parcelle  
Surface accessible après débroussaillage : env. 465 m<sup>2</sup> soit 7% de la parcelle  
Surface ouverte: 41 m<sup>2</sup> soit env. 9% de la surface accessible et 1,3% de la surface du  
site reconnu par le relevé.

Nivellement NGF de la plateforme où les sondages ont été ouverts :  
Altitude minimale : 928 m Altitude maximale : 932,74 m

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique : chez le responsable  
d'opération

Dates d'intervention : débroussaillage partiel 28-29 avril et le 30 juin 2012, ouverture  
des sondages du 9 au 20 juillet 2012.



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ SRA / n° 2012-134

portant autorisation  
de prospection archéologique thématique

Opération archéologique n° 7188

Le Préfet de la région Auvergne  
Préfet du Puy-de-Dôme  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret du 8 avril 2011 portant nomination de Monsieur Francis LAMY, Préfet de la région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme (hors classe) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011/SGAR/88 du 16 mai 2011 portant délégation de signature générale à M. Arnaud LITTARDI, Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne ;

VU l'arrêté n° 2011/01 du 27 mai 2011 portant subdélégation de signature à Madame Agnès BARBIER, DRAC adjointe, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Hélène GUICQUÉRO, secrétaire générale ;

VU le dossier de demande d'autorisation de prospection thématique annuelle présenté le 15 décembre 2011 par Madame Mélinda Bizri ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est (Rhône-Alpes-Auvergne) en date des 27 et 28 mars 2012 ;

ARRÊTE

**Article 1er :**

Madame Mélinda Bizri est autorisée à procéder à une opération de prospection thématique annuelle à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2012

concernant en région Auvergne, le site de la Tour de Joyeuse.

Département : Haute-Loire

Commune : Dunières

Programme : 24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01  
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69

Organisme de rattachement : ETUD.

**Article 2 :**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en triple exemplaire, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Il paraît également souhaitable que ce rapport soit communiqué sous forme numérique (format .pdf).

Ce rapport comprendra un résumé (12000 signes au maximum) de présentation des résultats scientifiques de l'opération. En vue de sa publication en ligne, après relectures, sur « Archéologie de la France-Informations » (ADLFI) ce résumé (au format PC Word, OpenText ou .rtf) accompagné d'illustrations ( au format .jpg en 800 X 800 dpi au maximum) sera également communiqué au Service régional de l'archéologie via la messagerie électronique à l'adresse suivante : [archo.auvergne@culture.gouv.fr](mailto:archo.auvergne@culture.gouv.fr)

**Article 3 :** destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 :** prescriptions particulières à l'opération :

**Dans le cadre de cette opération de prospection thématique, avant la mise en œuvre de sondages le demandeur présentera, pour avis du conservateur régional de l'archéologie et autorisation éventuelle, un dossier de demande particulier pour chaque sondage.**

**Article 5 :**

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame Mélinda Bizri.

Fait à Clermont-Ferrand, le

**5 JUIN 2012**

Pour le directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation:

**Hélène GUIGOUER**  
Secrétaire générale  
chargée des affaires générales et financières,

Copies à :

Mairie de Dunières     gendarmerie de Dunières     SDA     DRAC (SRA)



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01  
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69





PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ SRA / n° 2012-134

portant autorisation  
de prospection archéologique thématique

Opération archéologique n° 7188

Le Préfet de la région Auvergne  
Préfet du Puy-de-Dôme  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret du 8 avril 2011 portant nomination de Monsieur Francis LAMY, Préfet de la région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme (hors classe) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011/SGAR/88 du 16 mai 2011 portant délégation de signature générale à M. Arnaud LITTARDI, Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne ;

VU l'arrêté n° 2011/01 du 27 mai 2011 portant subdélégation de signature à Madame Agnès BARBIER, DRAC adjointe, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Hélène GUICQUÉRO, secrétaire générale ;

VU le dossier de demande d'autorisation de prospection thématique annuelle présenté le 15 décembre 2011 par Madame Mélinda Bizri ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est (Rhône-Alpes-Auvergne) en date des 27 et 28 mars 2012 ;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

Madame Mélinda Bizri est autorisée à procéder à une opération de prospection thématique annuelle à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2012

concernant en région Auvergne, le site de la Tour de Joyeuse.

Département : Haute-Loire

Commune : Dunières

Programme : 24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01  
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ SRA / n° 2012-134

portant autorisation  
de prospection archéologique thématique

Opération archéologique n° 7188

Le Préfet de la région Auvergne  
Préfet du Puy-de-Dôme  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret du 8 avril 2011 portant nomination de Monsieur Francis LAMY, Préfet de la région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme (hors classe) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011/SGAR/88 du 16 mai 2011 portant délégation de signature générale à M. Arnaud LITTARDI, Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne ;

VU l'arrêté n° 2011/01 du 27 mai 2011 portant subdélégation de signature à Madame Agnès BARBIER, DRAC adjointe, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Hélène GUICQUÉRO, secrétaire générale ;

VU le dossier de demande d'autorisation de prospection thématique annuelle présenté le 15 décembre 2011 par Madame Mélinda Bizri ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est (Rhône-Alpes-Auvergne) en date des 27 et 28 mars 2012 ;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

Madame Mélinda Bizri est autorisée à procéder à une opération de prospection thématique annuelle à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2012

concernant en région Auvergne, le site de la Tour de Joyeuse.

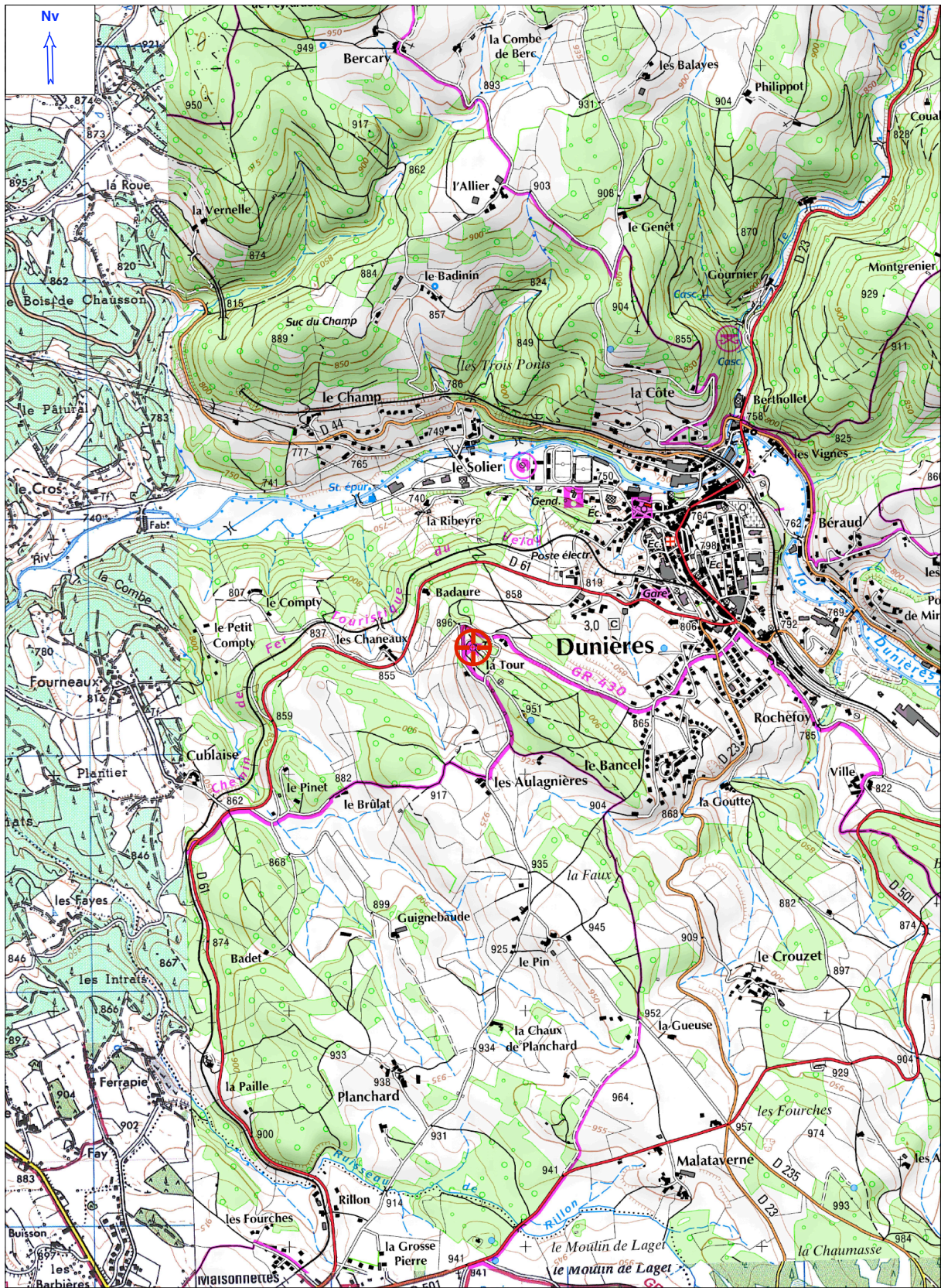
Département : Haute-Loire

Commune : Dunières

Programme : 24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
Hôtel de Chazerat - 4 rue Pascal - 63 010 CLERMONT-FERRAND cedex 01  
Tél : 04 73 41 27 00 - Télécopieur : 04 73 41 27 69



CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

Département :  
HAUTE LOIRE

Commune :  
DUNIERES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
Le Puy en Velay  
1 Rue Alphonse Terrasson BP 10342 43012  
43012 Le Puy en Velay Cedex  
tél. 04 71 09 83 38 - fax 04 71 09 83 37  
cdfif.le-puy@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AY  
Feuille : 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000

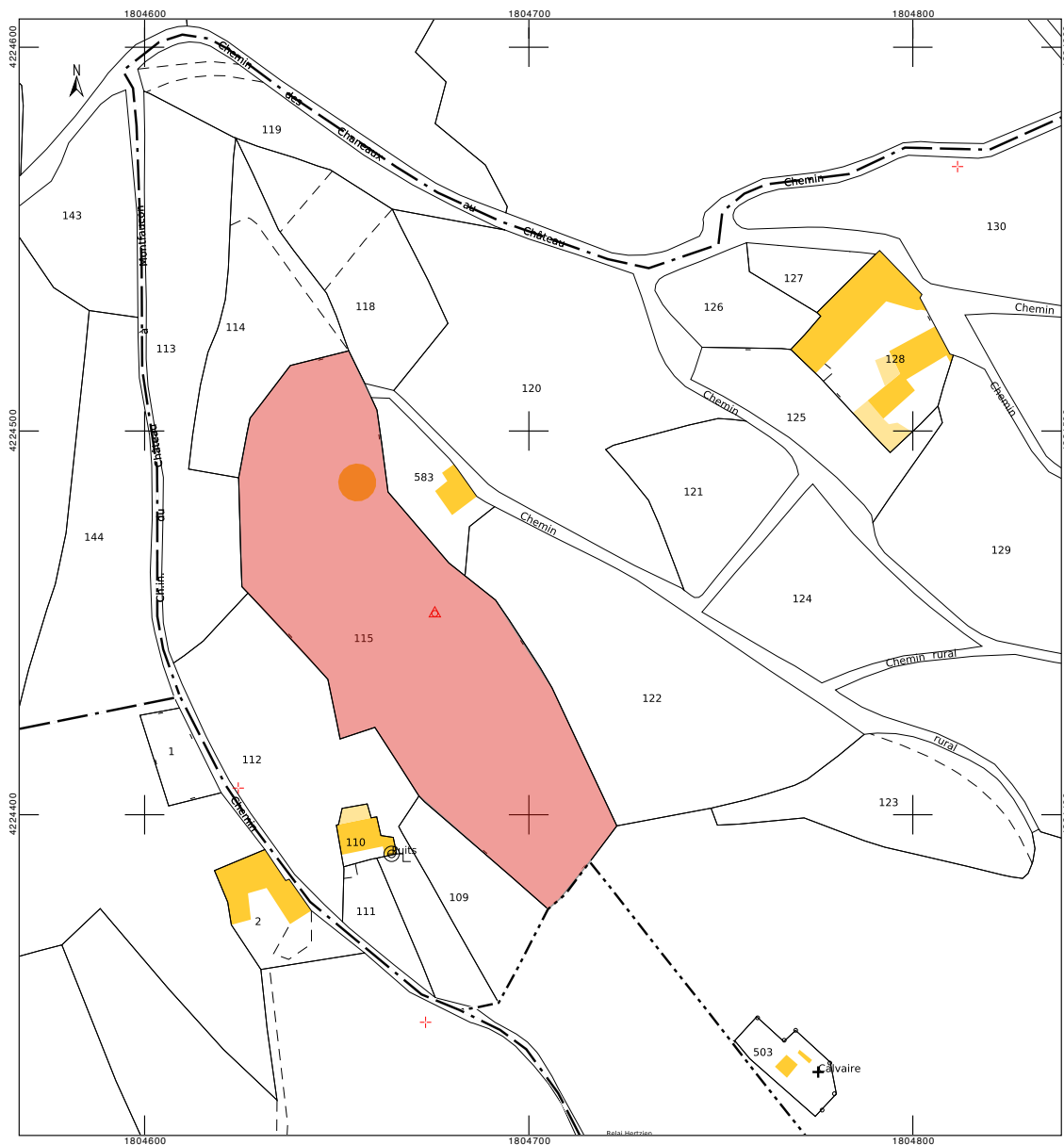
Date d'édition : 21/07/2011  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2011 Ministère du budget, des comptes  
publics, de la fonction publique et de la réforme  
de l'Etat

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Parcelle concernée par l'opération



## **PRINCIPAUX RESULTATS**

Mots-Clefs

- **Chronologie :**

Moyen âge, Moderne, Période Industrielle

- **Sujet et Thèmes :**

Nature des vestiges immobiliers :

Mur, foyer extérieur

Nature des vestiges mobiliers :

Céramique, Faune, Objets métalliques, Verre, éléments de construction.

**Programmation :**

24. Naissance et évolution du château médiéval.

## **INTERVENANTS**

### **SUIVI SCIENTIFIQUE ET ADMINISTRATIF**

Service régional de l'archéologie : René Liabeuf, Elise Nectoux

### **EQUIPE DE FOUILLE**

Responsable d'opération : Mélinda Bizri ;

Travaux de débroussaillage : Scouts de France - Saint-Genis-Laval : Vianney Despatures, Bruno Millet, Nicolas Tirtiaux, Xavier et Thibault Sanoner, Bénévoles du GRAV : Ludovic Antoine, Thierry Roche, Laurent Gouteyron, Marie-Caroline Kurzaj, Maxime Sanoner, Catherine Simon ;

Fouilleurs du GRAV : Ludovic Antoine, Maxime Messmer, Bryan Rochetin, Marion Sabatier, Catherine Simon, et ponctuellement Stéphane Barthélémy, André-Marie Dendeviel, Laurent Gouteyron, Marie-Caroline Kurzaj ;

Travaux de topographie : Patrick Boudon ;

### **POST-FOUILLE**

DAO et SIG : Mélinda Bizri

Traitement du mobilier, saisie des données de terrain et inventaires : Mélinda Bizri

Etude documentaire : Mélinda Bizri

Céramique médiévale : Stéphane Guyot

Identification ostéologique : Justin Hahn ; CG 45

Rédaction : Mélinda Bizri, André-Marie Dendeviel, Justin Hahn, Stéphane Guyot

## RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION

Les trois sondages d'évaluation menés sur l'éperon rocheux du site castral de la Tour à Dunières ont montré une occupation humaine exclusivement médiévale pour les remblais fouillés. Elle s'inscrit dans une chronologie allant du milieu du Moyen-Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).

Des vestiges de maçonneries démolis ont été reconnus dans la partie sud et la plus haute en altitude de l'éperon (sondage 1 et 3). Le plan des bâtiments à l'origine de remblais de démolition n'a pas pu être appréhendé dans les sondages ouverts. La reconnaissance de l'ampleur de ce ou ces bâtiments ruinés nécessiterait l'ouverture d'une fouille extensive.

Les structures observées consistent en des niveaux d'occupations et d'un foyer domestique. La rareté de la présence de métal et la stratigraphie aussi visiblement perturbée par endroit montrent que le site a déjà fait l'objet d'exploration au détecteur de métaux et donc de pillage partiel.

Une nouvelle tour circulaire médiévale partiellement arasée a été mise au jour dans un des sondages pratiqués en bordure nord de l'éperon formant le sommet du site (sondage 2). On peut lui restituer un diamètre de 8,40 m pour une élévation indéterminée, mais sans doute équivalente à la tour voisine bien que possédant un diamètre inférieur. Bien que la stratigraphie d'occupation n'ait pas été atteinte, sa forme l'inscrit dans une chronologie du XIII<sup>e</sup> s. La céramique qui scelle les niveaux de destruction de la tour date du XVIII<sup>e</sup> s. période du début de la ruine et de l'abandon du site d'après les textes.

Le vaste site castral de la tour de Dunières s'est donc enrichi d'une seconde tour circulaire médiévale dont la relation avec celle déjà présente n'est pas clairement établie. Elle confirme la nature très fortifiée de ce site à l'époque médiévale, dans les constructions comme dans les aménagements défensifs du relief de l'éperon (fossés, différentes dénivellations) dont la topographiques plus précise a pu être investiguée.

## **Section II – Résultats scientifiques**

### **1 Contexte de l'opération**

Lors de la campagne d'une prospection thématique menée en 2008 et 2009 dans le cadre de l'étude de sites fortifiés du Velay (Bizri, 2008), l'observation d'une topographie particulière des lieux alliée aux compléments de recherches historiques avait permis d'entrevoir un potentiel de site castral à la configuration originale. La sensibilité des propriétaires à la connaissance du passé historique du site a permis le montage d'une première campagne de sondages et relevés qui fait l'objet de ce présent rapport. La puissance stratigraphique du sous-sol a donc pu être observé pour la première fois en différents points. Une attention particulière a été portée à la réalisation d'un MNT et de coupe topographique ainsi qu'à l'examen du mobilier archéologique céramique. La tour encore en élévation fait l'objet d'une description et analyse sommaire en l'attente de relevé plus précis prévus au scanner planifié vers février-mars 2014.

#### **1.1 Localisation et contexte géographique**

La commune de Dunières située en Auvergne et à l'extrémité nord-est du département de la Haute-Loire est quasiment limitrophe des départements de la Loire (massif du Pilat) et de l'Archèche. Elle tire son nom de la rivière qui la traverse d'est en ouest dont la source se situe dans la Loire à Saint-Régis du Coin.

Situé à 900 m env. à vol d'oiseau à l'ouest du bourg de Dunières, le site castral de la Tour occupe une crête rocheuse orientée nord-est-sud-ouest qui domine la vallée de la Dunières dans un relief de moyenne montagne caractéristique des contreforts orientaux du massif central et pour une altimétrie comprise entre 890 et 930 m NGF. (fig.1)

Partiellement érodé, le couvert végétal du site consiste en des buissons d'aubépines et grands pins concentrés en partie sud-ouest. Le substrat rocheux affleure essentiellement à l'extrémité nord-est de la crête.

La parcelle AY 115 concernée par les sondages est ceinte d'un muret suivant les limites

cadastrales. Le site s'étend au delà de ces limites comme le suggère l'observation élargie de la topographie de la crête.

## 1.2 Contexte géologique et topographie

Sur ce versant oriental du Massif central, les refroidissements sont de nature périglaciaire. Ces formations constituent le support généralisé des sols présents de ce côté. Les nappes alluviales perchées et cônes torrentiels sont nombreux alors que les versants sont plutôt dénudés faisant apparaître la roche nue. Les arènes ne sont présentes en place que sur certains replats préservés ou dans des remplissages de vallons. Les cônes alluviaux de Dunières et de Riotord constituent les formations de l'étage périglaciaire inférieur. Ils alternent des périodes torrentielles et des périodes de dégel. Ils représentent un vaste ensemble échelonné sur le rebord du Massif Central. Les nappes de fond de vallée sont fréquentes dans les vallées principales dont la Dunières, le Riotord et la Semène. Les arènes sont inégalement réparties dans cet étage. Les arènes d'altération *in situ* l'emportent sur les arènes déplacées.

Le granite d'anatexie constitue la roche métamorphique issue de ces arènes, la plus fréquemment rencontrée sur le site. Il se décline en différents coloris et consistances (Chenevoy, Ledru, Feybesse, Jauffret, Étlicher, 1998).

### 1.2.1 Le contexte géologique du site (A.-M. Dendievel)

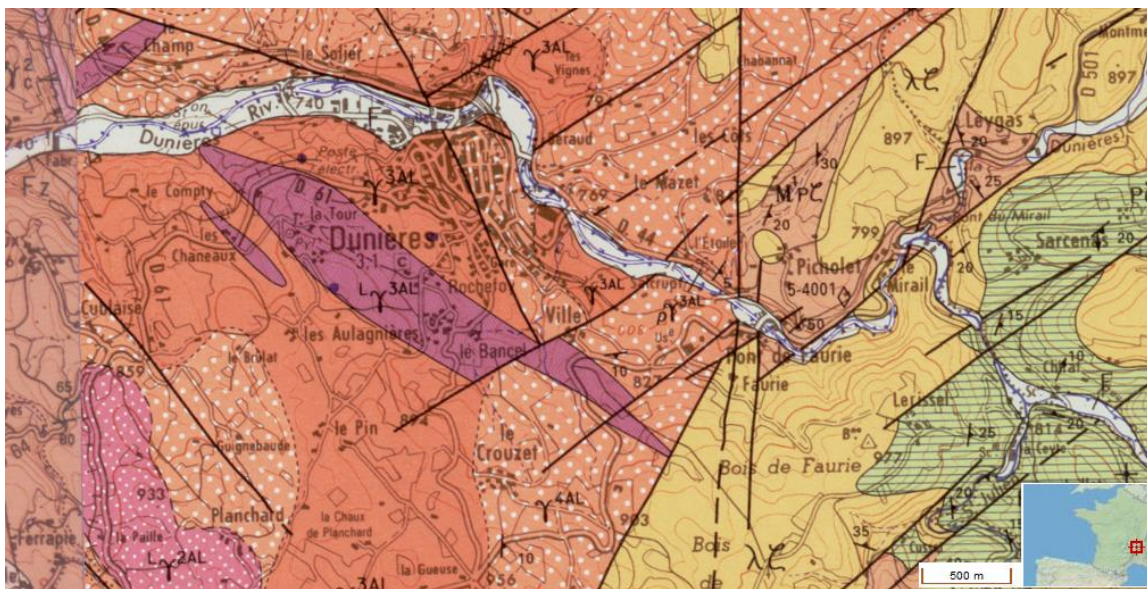


Fig. 1. Extrait de la carte géologique (brgm.infoterre.fr).



L'éperon rocheux sur lequel le site s'installe est majoritairement fait d'un granite blanc Ly 3AL (leucogranite) à biotite et muscovite. Il compose le socle de la tour de Dunières et a été exploité sur place. Il s'agit d'une roche homogène, de couleur claire.

Le granite rouge-orangé  $\gamma$  3AL très chargé en biotite, ponctuellement mis au jour dans les sondages du site est étranger à l'éperon mais provient sans doute des environs (affleurement granitique nord-ouest). Il s'agit d'un granite sombre riche en mica noir.

Le granite rose  $\gamma$  4AL également présent sur l'éperon est un granit très homogène avec méga-cristaux d'orthose. D'origine également local, des gisements sont connus à proximité du site aux lieux de La Crouzet ou de Cublaise sur la commune de Dunières.

Un autre granite gris très hétérogène, Ly 2AL, différent de celui visible en bas du site compose aussi les granites du site.

Quant au micaschiste, il provient du Massif du Pilat (au nord de Saint-Julien-Molhesabate et col du Tracol) et est associé à du gneiss fin. Il peut avoir été apporté par la rivière de Dunières.

Enfin le basalte, très peu présent sur le site, est le matériau à l'approvisionnement le plus lointain. En effet, les massifs les plus proches sont présents immédiatement au Nord et à l'Ouest d'Yssingeaux : au Suc des Garnasses - il y a encore aujourd'hui une carrière du plateau basaltique à Lescure- et au Suc de Fromental en aval du barrage de Lavalette.

### 1.2.2 Topographie du site



La parcelle occupe une section centrale de la crête rocheuse, dégagée par l'érosion. L'altimétrie de la parcelle est comprise en 915 et 935 m dans une orientation nord-est-sud-ouest. Cette parcelle se situe en position de domination de la vallée de Dunières, d'environ 200 m (la Dunières coule à 743 m au niveau du bourg).

Fig. 2. Vue zénithale (google.maps) et profil altimétrique.

La tour est paradoxalement située en contrebas d'une pinède qui accueille une antenne-relais, et dont la crête de l'éperon au nord-est marque un sommet à 951 m. Cette zone, inexplorée pour le moment, pourrait être propice à une installation gauloise.

Toutefois, malgré l'emplacement du site castral en contrebas nord de cette zone, une large visibilité à 360° est possible depuis le sommet de la tour encore en élévation (altitude NGF 997 m) embrassant un panorama allant du massif du Mézenc, massif du Meygal, plateau de la Chaise-Dieu-Craponne, contreforts du Forez, massif du Pilat et crête des Felletins.

L'aménagement médiéval est quant à lui, à élargir au-delà de la parcelle cadastrale concernée par l'opération.

L'accès à la parcelle se fait par l'ouest, par un chemin montant depuis le virage de la route menant au hameau.

### **1.3 Contexte archéologique et historique**

#### *1.3.1 Etat des connaissances du fait castral en Velay et alentours*

La caractérisation du fait castral et l'évolution morphologique du *castrum* en Velay sont des questionnements qui n'ont pas encore été véritablement abordés pour le Velay. Ils constituent à l'heure actuelle une thématique de recherche forte encore inaboutie de notre travail mené en doctorat sur le paysage fortifié du Velay (dir. Bruno Phalip, EA1001, CHEC, UBP Clermont-Ferrand).

Si une synthèse concernant l'étude morphologique du fait castral en Velay fait actuellement défaut, les territoires limitrophes sont renseignés de manière inégale sur la question.

Le territoire voisin de la Loire n'a pas récemment fait l'objet d'une relecture archéologique de l'occupation castrale. Des études existent toutefois sur les possessions des comtes de Forez (Salardon, 2008 ; Mathevot, 2005) et le site castral de Couzan à Sail-sous-Couzan (Mathevot, 2011).

La Lozère ou territoire du Gévaudan (ancien diocèse de Mende) et le Cantal ont fait l'objet de quelques travaux de synthèse (Fock Chow Tho, 2003, Boudartchouk 1998) ou d'études plus ponctuelles (Rémy 2001, Fournier *et alii* 2001 et 2006) avec fouilles de sites castraux d'envergure comme Carlat dans Cantal (D'Agostino, fouilles de 2005-2007) et Apchier (commune de Prunières) en Lozère (Rémy, programmée achevée en 2012).

Les travaux de Pierre-Yves Laffont pour le Vivarais (Laffont 2004 et 2010) abordent à la fois l'aspect morphologique du *castrum* avec une présentation par site (l'atlas de 2004) et du contexte politique seigneurial développé dans la publication complète de sa thèse (2010). Un site avait été fouillé dans le cadre de ces études (1995-1998), le *castrum* du Mézenc, mettant en évidence une série de bâtiments quadrangulaires semi-excavés dans une chronologie allant du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. (Laffont, 1999).

Plus récemment, Nicolas Clément a soutenu une thèse de doctorat portant sur les sites de hauteurs du Haut Moyen Âge dans un *pagus* ardéchois, qui n'aborde pas seulement le fait castral (Clément, 2011). Les recherches étaient menées depuis le début des années 2000 sur plusieurs sites, une programmée est en cours sur la maladrerie du Garn.

Les territoires septentrionaux, limitrophes du diocèse de Velay sont en revanche fortement documentés sur le fait castral. Il s'agit du Brivadois et de l'Auvergne avec les travaux majeurs et pionniers de Gabriel Fournier (Fournier, 1962, 1978, 2004), puis de ceux de Bruno Phalip (1990 publié en 1993). Les travaux de Gabriel Fournier sont les premiers à avoir identifié pour l'Auvergne les cas de site double ou dédoublés et à avancer plusieurs hypothèses pour expliquer cette nouvelle territorialité (Fournier, 1978).

Quelques opérations de suivi de travaux Monuments Historiques récentes ont eu lieu dans le cadre de travaux d'archéologie préventive. Citons par exemple, Blot-le-Rocher (Dupuis, 2010), Domeyrat (Murat, Navetat *et alii*, 2012), Polignat à Saint-Bonnet-près-Orcival (2010), Montmorin (2011), ou Mercoeur (travaux d'archéologie préventives, Hadès, rapport en cours 2013).

Les recherches pour le Velay abordent la question castrale de manière indirecte ou ponctuelle.

Elles consistent en l'approche des possessions des grandes familles (Polignac et vassaux - Dumalle 2006) ou de l'évêque du Puy. En effet, le territoire du diocèse du Puy est marqué par la présence seigneuriale forte de l'évêque (Peyvel, 1972, Framond, 2008). Toutefois, peu de sites castraux ont fait l'objet d'une approche archéologique dans le territoire du Velay.

Deux fouilles récentes ont concerné de tels sites. Il s'agit des fouilles de la forteresse de Polignac (unique campagne de 2007, D'Agostino *et alii*, 2008) ou du suc de Saussac à

Yssingaux (achevée en 2011, Poble, 2007). Pour Polignac, la fouille a été menée sur une seule partie de la vaste plateforme (bâtiment dénommé « la Seigneurie »), mettant en évidence une stratigraphie peu épaisse remontant au XI<sup>e</sup> s. pour la période médiévale. Une occupation antérieure protohistorique a été perçue à plusieurs endroits du site (documenté également par le diagnostic d'archéologie préventive, Campèch *et alii*, 2004). L'opération a permis la mise en évidence d'une *aula* dans le bâti médiéval tardif ; une des seules grandes salles de ce type connue pour le territoire du Velay. La question de l'organisation générale du site et la chronologie médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) d'implantation des principaux édifices ont été abordés dans un article de synthèse (Bizri, 2011).

Pour Saussac, une occupation du milieu du IV<sup>e</sup> s. a été mis au jour, puis pour la période médiévale, des bâtiments seigneuriaux utilisés entre la première moitié du XI<sup>e</sup> s. (datation C<sup>14</sup>) et le XIII<sup>e</sup> s. (dont une tour carrée arasée à l'époque moderne) ; subsiste alors un hiatus chronologique d'occupation entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s. que l'auteur ne commente pas.

Menées sans investigations archéologiques du sous-sol, quelques inventaires existent cependant pour documenter le phénomène.

L'ouvrage des châteaux de la Haute Loire (Thomas *et alii*, 1993) constitue un point de départ à l'inventaire de sites fortifiés et des sites castraux du territoire vellave ; ce, malgré les imprécisions de certaines notices. Les plans d'édifices publiés dans cet ouvrage (pour la plupart issus des fonds du STAP et effectués ou mis au net par Bernard Galland), sont une source planimétrique unique pour le Velay et incluent parfois les courbes topographiques du site. Ils sont un point de départ à l'approche de la morphologie des sites lors de la confrontation sur le terrain, menée dans nos prospections.

Parallèlement à cet inventaire, des études ponctuelles existent, issus de travaux universitaires. Elles concernent Arlempdes (Grasset, 2006), Chalencon (commune Saint-André de Chalencon, Millery, 2006) ou Goudet (Bizri, 2004, publié 2006).

Plusieurs autres études ne documentent pas directement le fait castral mais peuvent parfois apporter des éléments contextuels ou typo-chronologiques pour les formes prises par l'habitat médiéval. Ce sont pour le Velay, les prospections inventaires sur l'habitat déserté médiéval du canton de Saugues à l'extrémité occidentale du département en limite

gévaudanaise (Raymond, Sermet, 1997) menées sous la direction scientifique de Jean-Michel Poisson (Université Lumière Lyon 2) dans les années 90 et qui ont abouti à la fouille du village déserté de Montchauvet sur la commune de Saugues (Raymond, Sermet 1996 ; Collectif, 1998). Toujours dans les années 90, il faut également noter les tentatives d'érudits locaux pour dresser un inventaire des « châteaux oubliés » (Mathieu, 1991) ou « habitats désertés » (Mestre, 1991) dans le canton de Craponne-sur-Arzon.

### *1.3.2 Recherches antérieures concernant le site de Dunières*

Le site est répertorié dans la Carte Archéologique (données Patriarche). La commune comprend 4 EA enregistrées (données consultées en juillet 2012) dont 3 concernent la période médiévale (l'église prieurale et la maison forte du bourg, la tour de Joyeuse) et 1 la période moderne (le château du Solier, XVIII<sup>e</sup> s.).

L'histoire des familles seigneuriales du lieu (Retourtour, Saint-Didier, La Roue et Joyeuse pour les principales familles) concentre l'attention des publications antérieures aux années 1990 (Chavarot, 1986 ; Jourda de Vaux, 1911 et 1928 ; Barry, 1953 et 1972-1973 ; Fraisse, 1872-1873).

Une opération d'archéologie préventive et un mémoire de master 2 concernent l'église du bourg de Dunières, distant de l'éperon d'environ 900 m (Gaime, 1995 ; Victoire, 2010).

Une monographie du bourg (Ploton, 1991) compile les informations connues en indiquant de nouvelles sources (A.D. Rhône et le Fonds Chaleyser des A.D. Loire). Ces sources citées renouvellent la lecture du site castral de la Tour. Ces éléments n'ont pas été relayés par les publications des années 90 présentant le site de la Tour (notice dans l'ouvrage des châteaux de la Haute-Loire - Bollon, Framond, 1993 : 135-136, et notice dans un rapport de prospection thématique sur les châteaux antérieurs au XIV<sup>e</sup> s. de l'arrondissement d'Yssingeaux - Poble, 1997a).

La tour circulaire de Joyeuse encore en élévation, a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 2002 et, une notice éditée par Claire Raflin, propose une lecture architecturale de l'édifice. Le croquis dressé par le recensement de l'Inventaire demeure inexact sur les dimensions, les ouvertures et la position de l'escalier ; tout comme la lecture proposée dans l'ouvrage des châteaux de la Haute-Loire (Bollon, Framond, 1993 :

135-136) qui propose de lire un à deux niveaux de salles de défense avec banquettes de tirs. L'inaccessibilité de ces niveaux, due à la destruction des sols des étages survenue à une période indéterminée (ruine du site après 1790), ne permet pas ces lectures.

Des investigations des ruines ont été réalisées dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. par l'abbé Cornut qui a découvert alors un trésor monétaire (non daté, non localisé, non conservé). La source qui le rapporte mentionne un fond d'archive intitulé « fonds convers » aux Archives départementales de la Haute-Loire qui rapporterait cette découverte (Ploton, 1991 : 72). Malgré notre connaissance approfondie des archives, il ne nous a pas possible de retrouver ces notes.

### *1.3.3 Etude documentaire et relecture historique*

L'analyse a été effectuée en recollant les données issues de sources directes et indirectes. Certaines sources d'archives citées par des auteurs anciens dans leurs notes n'ont pas toujours été retrouvées dans les fonds d'archives consultés.

Le dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire (Chassaing, Jacotin, 1907) cite dans un classement alphabétique, l'ensemble des anciennes appellations de lieux situés en Haute-Loire. Les auteurs, deux archivistes de la Haute-Loire, ont dépouillé les cartulaires, pouillés, terriers, minutes de notaires, etc. Il s'agit donc d'un véritable index mis à disposition renvoyant à des sources d'archives publiées ou non.

Le répertoire des hommages (Lascombe, 1882) recense les hommages dus à l'évêque du Puy. Les textes, pour la plupart en français, sont des résumés du document original. La plupart de ces documents ont disparu dans les destructions de la Révolution Française.

Plusieurs autres publications importantes pour travailler sur le Velay médiéval n'apportent ensuite que des informations contextuelles pour Dunières ou les familles seigneuriales du lieu. Il s'agit des chroniques d'Etienne de Médicis, bourgeois du Puy (Chassaing, 1869, t. 1) et des Mémoires de Jean Burel (Chassaing, 1875).

#### 1.3.3.1 Bourg prieural de Dunières

##### **Repères historiques :**

c. 1020 : « aice » (Chassaing, Jacotin, 1907, art. Dunières).

1141 : « parochia » (Chassaing, Jacotin, 1907, *id.*).

1285 : Certains biens non localisés dans le bourg possédés par les seigneurs de Saint-Didier, rendus en hommage à l'évêque du Puy (Lascombe, 1882 : 387-390).

1319 : Quelques biens des Retourtour situés au bourg de Dunières relèvent du roi (Lascombe, 1882 : 387-390).

1465 : « parochia burgi » (Chassaing, Jacotin, 1907, art. Dunières).

1469 : « mandamentum dunieriae domini de Gaudiosa » (Chassaing, Jacotin, 1907 : art. les Châteaux).

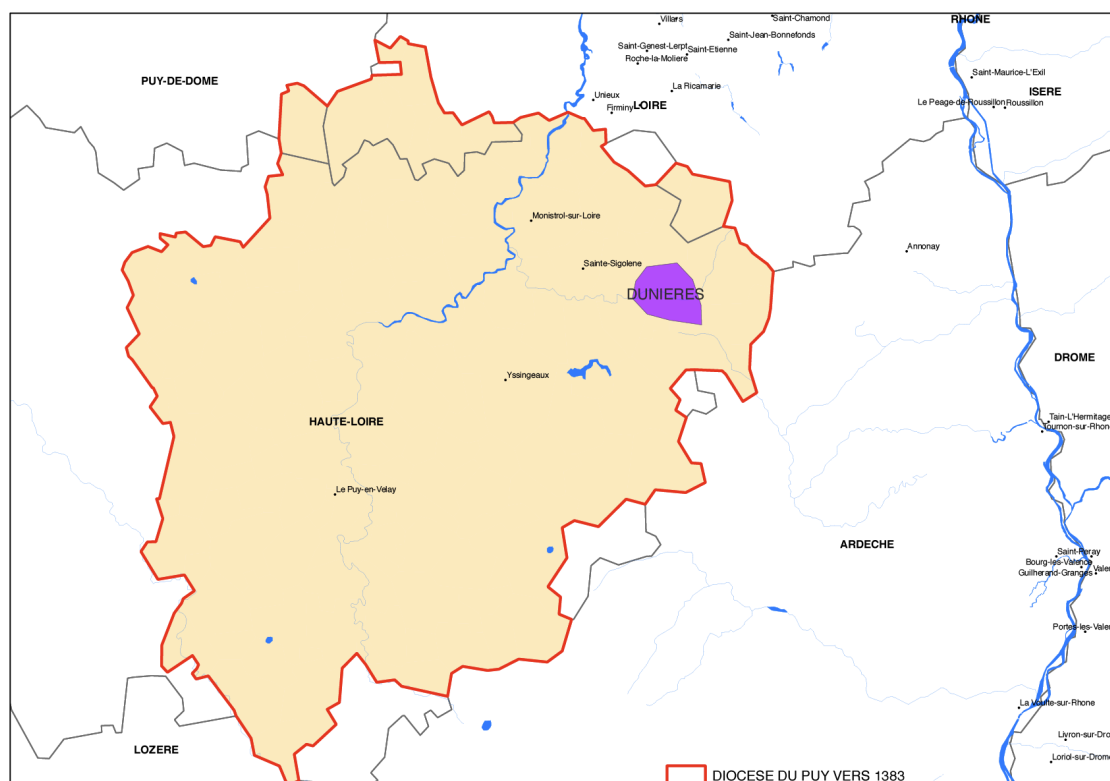


Fig. 3. Dunières dans le diocèse du Puy.

Situé en pays du Haut-Velay à la limite avec le massif du Pilat (Loire) et les contreforts du Vivarais (Ardèche), le bourg de Dunières s'est installé dans une boucle de la rivière qui lui a donné son nom. Il n'y a pas de trace connue d'occupation antérieure à celle médiévale pour le bourg et dans la commune malgré la situation sur un des axes reliant la vallée de la Loire à celle du Rhône et le terme d'« aice » désignant le territoire au haut Moyen Âge renvoyant peut-être à une occupation protohistorique (l'arx). Jean Arzac classe le toponyme de

« dunum » dans les origines gauloises (Arsac, 1991 : 105 § 214). Il signifie « colline, hauteur » puis « hauteur fortifiée » ce qui est paradoxal avec l'installation du bourg de Dunières en fond de vallée.

#### 1.3.3.1.1 Le prieuré



Fig. 4. Eglise prieurale du bourg.

Le territoire de Dunières est connu au XI<sup>e</sup> s. En 1141, la paroisse de Dunières est constituée et cela suppose la présence d'un établissement religieux. En 1184, le pape Lucius III confirme le prieuré de Saint-Martin de Dunières dans la mouvance de l'abbaye de la Chaise-Dieu (Pradalier-Schlumberger, 1976). C'est donc autour de ces deux dates que le prieuré de Dunières semble avoir été fondé. On le retrouve dans le courant du XII<sup>e</sup> s. aussi dans la dépendance de l'abbaye d'Ainay située à Lyon (Fraisie 1872-1873 : 506, source non vérifiée).

Plusieurs mentions font état des seigneurs de Saint-Didier, donateurs réguliers au prieuré de Dunières (Pradalier-Schlumberger, 1976 : 573 note 4).

Le prieuré est reconstruit à la fin du XIV<sup>e</sup> s. (A.D. Rhône D182 : dossier prieuré cité dans Ploton, 1991 : 39 : « En 1395, le prieur Pierre Malhet fit démolir la première construction pour la faire rebâtir »). Il est encore en activité dans le courant du XV<sup>e</sup> s. avec un prieur du nom d'Armand de Polignac qui s'attire les mécontentements des paroissiens quant aux redevances demandées par son vicaire lors des services religieux (Jacotin, 1898-1906 : N°337, 312-313, 1464 : Frère Armand de Polignac, prieur de Dunières, impliqué dans un procès au parlement de Toulouse au sujet de redevances paroissiales entre les paroissiens et le vicaire du prieur).

Du prieuré, seule l'église subsiste. Elle comprend encore des élévations médiévales qui ont fait l'objet d'études spécifiques architecturales (Pradalier-Schlumberger, 1976, Thiollier, 1900 : art. Dunières, Victoire 2010).

Aucun bourg clos ou enceinte prieurale n'a été repéré lors des prospections sur le parcellaire et sur les maisons.



### 1.3.3.1.2 La Maison forte de Dunières



Fig. 5. Cadastre de 1825.

Le « château de La Roue », dénommé ainsi dans les Dossiers du recensement de l'Inventaire est situé au village de Dunières sur un petit promontoire au sud de l'église. Les vestiges encore visibles de cet édifice sont à

l'intérieur de l'école Saint-Joseph, ancienne maison des Sœurs, 1 rue de Saint-Régis (section AK1, parcelles 552-553, du cadastre récent 2012). Ils consistent en quelques éléments architecturaux remarquables du XV<sup>e</sup> s. : cheminée à manteau mouluré, porte à accolade (Dossier du recensement de l'Inventaire 1950).

Ce logis, dans sa forme et dans sa position en sortie de bourg, se rattache au type de maison noble urbaine ou maison forte. Un inventaire après-décès de 1645 décrit cet ensemble : rez-de-chaussée : salle, cuisine, chapelle (pièce qui contient un autel) ; étage : deux chambres, grenier : galetas et charnier, cave, écurie et grange (cité dans Ploton, 1991 : 76-77).

Ce bien figurait sans doute parmi les biens des Retourtour situés au bourg de Dunières. Il a ensuite été transmis à la famille de la Roue autour de 1374 (Arch. Nat. X<sup>IA</sup>- 30, fol. 391v cité dans Chavarot, 1986 : 142). Cette dernière famille est vraisemblablement à l'origine de transformations architecturales dont sont seulement conservées la cheminée et la porte.

Cet édifice s'apparente à un hôtel seigneurial, identifié ensuite dans l'historiographie récente à cause de ses éléments architecturaux comme un château. Il a semble-t-il été progressivement confondu avec le *castrum inferius* de Dunières du fait de la traduction

française en « château bas » (Chavarot, 1986 : 142) par certains auteurs. Cela a eu pour conséquence la disparition du souvenir de deux *castra* sur le site de la Tour à Dunières.

### 1.3.3.2 Les Castra de Dunières

#### **Repères historiques :**

1164 : le *castrum* appartient à la famille de Pagan (Chavarot, 1986 : 142).

1267 : première mention du « *castrum duneria* » (Chassaing, 1869 : t. 1, 80)

XIII<sup>e</sup> s. : Hommages des seigneurs de Retourtour et de Saint-Didier pour leurs biens à Dunières (Lascombe, 1882 : 387-390).

À partir de cette période, il est fait mention dans les textes d'un *castrum* supérieur et d'un *castrum* inférieur à Dunières.

#### *Castrum* supérieur

1297 : Le *castrum* supérieur est rendu en hommage par les Saint-Didier à l'évêque du Puy (Lascombe, 1882 : 387-390).

1323 : « *castrum superius Duneriae* » (Chassaing, Jacotin, 1907, *id.*).

#### *Castrum* inférieur

1374 : « château souterrain de Dunières » douaire de Maragde de la Roue (Arch. Nat. X<sup>IA</sup>- 30, fol. 391v cité dans Chavarot, 1986 : 101, 119).

1467 : « *castrum inferius* » (archives privées citées dans Poble, 1997a).

1442 : mention d'une chapelle castrale (A.D Loire Collection Chaleyser, CHMS 613, folio 160).

1465 : « *castra Duneriae* » (Chassaing, Jacotin, 1907 : art. les Châteaux).

1549 : seigneurie vendue aux Lignerac.

1593-1594 : « châteaux de Dunières » (Chassaing, 1875 : 418 note).

1606 : seigneurie achetée par la famille La Tour-Maubourg.

1720 : Jean Hector de Fay, chevalier est « seigneur de la terre inférieure et supérieure de Dunières » (Ploton, 1991 : 72).

### 1.3.3.2.1 Analyse de l'occupation médiévale

#### 1.3.3.2.1.1 Le site avant le XIII<sup>e</sup> s.

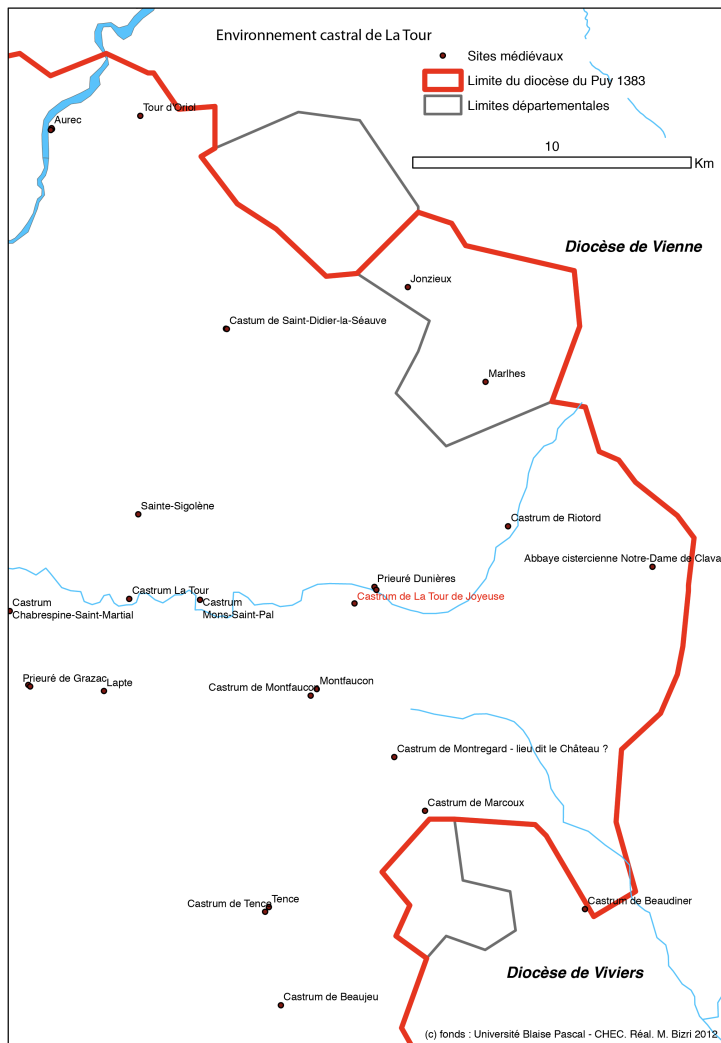


Fig. 6. Les *castra* de Dunières et les autres attestations de *castrum* du XIII<sup>e</sup> s.

comme bienfaiteurs du prieuré de Chamalières (Jourda de Vaux 1928 : t.5, 66-68 : c. 1097). Seigneurs de Mahun en Vivarais, leur château éponyme se situe « dans les hautes vallées du Haut-Vivarais, aux confins des anciens *pagi* de Vienne et du Puy » (Laffont 2009 : 162). Leurs possessions ultérieures sont essentiellement situées dans le Forez (Jourda de Vaux 1928 : *id.*).

Le *castrum* de Dunières est clairement mentionné dans les textes en 1267, dans la mouvance de l'évêché du Puy (Chassaing, 1869 : t. 1, 80 : bulle papale de Clément IV). Il n'est pas présent dans la bulle antérieure de 1164-1165 du pape Alexandre (Chassaing, 1869 : t. 1, 76-78). Toutefois, certains auteurs indiquent la présence d'un site castral autour de 1164 (Pradalier-Schlumberger, 1976, Chavarot, 1986 : 142). Marie-Claire Chavarot le rattache à la famille Pagan qui le possédait (aucune source citée).

Les Pagan ou Payan, s'il s'agit de cette lignée, sont connus en Velay à partir de la fin du XI<sup>e</sup> s.

À partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. , il est envisageable que la seigneurie ecclésiastique du Puy récupère le bien par une politique de rachat en confiant son administration à une famille seigneuriale voisine, les Saint-Didier. La politique de rachat de site castraux importants du Velay se perçoit à la lecture des comptes de l'évêché (série G, A.D.H.L.). Elle aboutit à la récupération des hommages des grands seigneurs et de leurs vassaux (notamment les Polignac) dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. ; phénomène qui a été mis en évidence par Pierre Peyvel (Peyvel 1972). Il s'inscrit dans une politique de centralisation royale ; l'évêque du Puy agissant ainsi comme relai de la puissance publique (après le règne de Philippe Auguste 1180-1223). Cela expliquerait comment le *castrum* se retrouve dans la mouvance de l'évêché du Puy en 1267 (Chassaing, 1869 : t. 1, 80 : bulle papale de Clément IV).

#### **1.3.3.2.1.2 Deux lignages à Dunières à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.**

Deux familles seigneuriales importantes se partagent le territoire de Dunières.

Les seigneurs de Saint-Didier rendent hommage à l'évêque du Puy pour le *castrum* à partir de 1285 (Lascombe, 1882 : 387-390). Par ailleurs, plusieurs mentions font état de leurs dons réguliers au prieuré de Dunières, situé dans le bourg (Pradalier-Schlumberger, 1976 : 573 note 4). Le premier membre de la famille des Saint-Didier est connu à travers une donation au prieuré de Chamalières située autour de 1031-1050 (Fraise, 1872-1873). De la même époque remonte leur *castrum* de Saint-Didier exploré archéologiquement par Pierre-Éric Poble dans les années 90 (Poble, 2007). Le suc de Saussac portant le *castrum* des Saint-Didier est distant, à vol d'oiseau de la Tour de Dunières d'environ 20 km au sud-ouest. Au début du XIII<sup>e</sup> s. le lignage compte parmi les puissantes familles du Velay.

En 1269, Briand de Retourtour (alors chanoine au Puy) rend hommage à l'évêque du Puy pour des terrains au bourg de Dunières (Lascombe, 1882 : 387-390 : « chaux, prés, jardins, oches et champs à l'entrée des confins du château (*castrum*) de Dunières »).

Si cette famille possède des biens dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. à Dunières, les seigneurs de Saint-Didier restent cependant les administrateurs principaux du bourg et *castrum*. Ils possèdent d'ailleurs les droits de justice les plus forts (Lascombe, 1882 : 387-390).

Dunières forme, avec Montfaucon, Raucoules, Riotord et Saint-Just-Malmont, les

possessions vellaves des Retourtour, notamment les plus anciennes et les plus éloignées de la famille. Leur site éponyme se situe dans la vallée ardéchoise du Doux (commune de Lamastre). Comme les Pagan, cette famille vivaroise est connue à partir du XI<sup>e</sup>s. (Laffont, 2009 : 163). Pierre-Yves Laffont la situe comme une famille issue des grands alleutiers des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Le lignage rend hommage à l'évêque du Puy pour ses possessions vellaves et relèvent en Vivarais des comtes de Valentinois (Laffont 2009 : 206-208.). Cependant vers 1319, Odon de Retourtour rend hommage à l'évêque du Puy pour ses possessions « à l'exception de ce qui lui est venu de la succession de son père, savoir le château (*castrum*) et bourg de Dunières, qu'il dit relever du roi » (Lascombe, 1882 : 387-390). S'il ne refuse pas de rendre hommage à l'évêque du Puy, cette précision montre sans doute une volonté d'émanciper une partie de ses possessions du giron de l'évêque.

Ce sentiment d'émancipation est renforcé par l'apparition d'autres dissensions vers 1347. Briand de Retourtour engage une guerre privée avec d'autres seigneurs vivarois (Crussol et Solignac) contre le seigneur de Saint-Didier (Arch. nat. X<sup>IA</sup> 30, fol. 391v cité dans Chavarot, 1986 : 101, note 1). Il agit avec l'appui d'un puissant lignage vivarois (Crussol) qui a absorbé la seigneurie toute proche de Beaudiner site dans le diocèse de Valence (Laffont 2009 : 207, Laffont 2004 : 56) dont le *castrum* se situe à environ 13 km à vol d'oiseau de la Tour de Dunières. Les familles vivaraises agissent pour leur compte et celui de leur suzerain, les comtes de Valentinois.

#### **1.3.3.2.1.3 *Castrum* inférieur et *castrum* supérieur**

Jusqu'à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. il n'existe qu'un seul *castrum* à Dunières. Il s'implante vraisemblablement sur l'éperon rocheux au sud-est du bourg, distant de ce dernier d'environ 900 m à vol d'oiseau, au lieu dit « la Tour ».

Dans les hommages du XIII<sup>e</sup> s. plusieurs maisons sont situées « dans le château de Dunières ». Il s'agit du mas de Pierregourde avec grange et écurie appartenant aux Retourtour, détenu en paréirie et de la maison de Bonne Garde appartenant aux Saint-Didier (Lascombe, 1882 : 387-390).

Il est difficile de comprendre précisément la localisation géographique de ces biens. En effet, les hommages à l'évêque du Puy, traduits et résumés par Adrien Lascombe ont été détruits sous la Révolution Française et le texte latin n'est plus accessible. Il apparaît toutefois que

l'auteur a traduit par château le terme latin de *castrum*. Alors dans ce cas, les maisons sont soit des biens situés dans le *castrum* pris comme entité spatiale telle qu'un mandement ou châtelainie- mais ce n'est pas une habitude dans les hommages vassaux de l'évêché ; soit il s'agit de biens réellement situés dans le site fortifié de la Tour à Dunières. Dans ce dernier cas, le site s'inscrit effectivement dans une configuration co-seigneuriale (d'où le terme de paréie) et ce, dès le XIII<sup>e</sup> s. Ceci n'est pas invraisemblable puisqu'une distinction spatiale dans le *castrum* apparaît par la suite dans les textes : un *castrum* supérieur (1297) et un *castrum* inférieur (1467).

Le conflit de la fin du XIV<sup>e</sup> s. aurait provoqué un réinvestissement de l'espace castral de la famille des Retourtour. Au XIV<sup>e</sup> s. Briand de Retourtour aurait fait construire près du *castrum* supérieur des Saint-Didier « une haute tour et un château-fort dit de la Roue du nom de sa troisième femme (Maragde) » (Chavarot, 1986 : 142).

Marie-Claire Chavarot désigne à plusieurs reprises le *castrum* de Dunières détenu par les Retourtour-La Roue, par « château souterrain » (Chavarot, 1986 : 101, 119, 142). Hors de son contexte textuel et sans la version latine, l'expression demeure ambiguë. Il s'agit sans doute vraisemblablement de la désignation de substructions ou structures excavées plus que souterraines. Si la traduction est issue du latin *subterranae*, on pourrait le traduire par « sous le terrain » soit géographiquement en contrebas d'une proéminence. Il désignerait alors le *castrum* inférieur.

Au début du XV<sup>e</sup> s. deux constructions castrales coexistent donc au site de la Tour géographiquement bien séparées.

Les sources postérieures renseignent un peu plus sur la configuration duale du site, notamment sur la présence d'une chapelle castrale. Les visites de l'évêque Just de Serres menées en 1626 dans la paroisse de Dunières précisent qu'« au château bas de Dunières y a une chapelle à l'honneur de Sainte Agathe fondée par feu Monsieur Pierre de la Roue, prévôt et chanoine de Notre-Dame du Puy & Maude ; seigneur de Dunières », dont on présente l'acte daté de 1442 (A.D Loire Collection Chaley, CHMS 613, folio 160). Les revenus de cette chapelle sont perçus par Jacques d'Espinchal, alors seigneur de Dunières.

#### 1.3.3.2.1.4 Réfections modernes

Au XVI<sup>e</sup> s. les deux espaces sont toujours bien séparés topographiquement par des fossés (Arch. Privée Dufaure de C., Min. Delafont (fonds Chaleyser ?) f°18 année 1585, ou A.D.H.L. Fonds Convers (?) Note Cornut, A.D. Rhône 186 : 2, actes de notaires ; cités dans Ploton, 1991 : 72).

Entre 1593 et 1594, « aux châteaux de Dunières » (Chassaing, 1875 : 370, 416, 375 : note 1, et 423), plusieurs garnisons oscillant de 35 à 40 gens de guerre à pied et 50 arquebusiers occupent le site. Dunières est un point de passage de pénétration de la Réforme et constitue avec plusieurs autres châteaux des contreforts de l'est du Velay, un enjeu stratégique dans les guerres de Religion.

À cette occasion, des réparations pour la fortification de la place sont opérées :

- « remettre une muraille desdits châteaux de Dunières qui est tombée à cause des pluies & pour faire quelques autre réparations & fortifications nécessaires à ladite place » (Chassaing, 1875 : note p. 418).

En 1600, un des bâtiments présent sur un des *castra* fait l'objet de nouvelles réparations suite aux dégâts causés par les troubles des guerres de Religion (A.D. Loire, Fonds Chaleyser, Min. Delafont 1077 et 1078 et arch. privées Dufaure 1602, cité dans Ploton, 1991 : 75) :

- réfection des moraines (partie entre le conduit de cheminée maçonné et le toit) et des cheminées ;
- réfection des charniers et des greniers.

En 1627, de plus lourdes réparations ont lieu, effectuées par les récents acquéreurs de la seigneurie, la famille de La Tour-Maubourg.

Elles sont connues par le prix-fait conservé du maître menuisier (A.D. Loire, Fonds Chaleyser Minute Delafont 1082, Prix-fait de réparation du château pour un maitre menuisier, cité dans Ploton, 1991 : 73) :

- Sont refaites « les quatre guérites des quatre coins du château, à chaux et à sable et pierres taillées de la même façon que celle de la chapelle » ainsi que les portes et charpentes de chacune d'elles.
- Les crêtes des murs du pourtour du château sont rehaussées « d'une coudée de haut en chaux et sable ».
- Les chemins de ronde (« alloirs ») sont remis en état de fonctionnement (ajout de planches).
- Les planchers des « deux chambres de la tour » sont doublés.

Ces différentes réfections confirment l'existence sur le site en dehors d'une des deux tours, des courtines ceignant l'ensemble castral, une chapelle et un logis à guérites, c'est-à-dire cantonnées d'échauguettes aux angles.

#### **1.3.3.2.1.5 Ruine et démantèlement du site**

En 1760, le site est ruiné, il ne reste qu'une vieille tour (Ploton, 1991 : 72).

En 1793, des éléments des constructions médiévales sont démantelés :

- « vente du fer d'une fenêtre de la grande salle et le pêne d'une fenêtre de la cuisine » (Ploton, 1991 : 72).

Les officiers municipaux procèdent ensuite à la description de l'état du château devenu Bien National :

- « en premier lieu, une chapelle dont une partie est en ruine, en second lieu une grande tour qui existe presque en entier, en troisième lieu une autre massive, détruite plus que par moitié, en quatrième lieu,



Fig. 7. Photographie avant 1895 (Thomas, 1993 : 135).



quelques vestiges de l'ancien château après la majeure partie jusque sur ses fondements » (A.D.H.L. 1Q 370, cité dans Ploton, 1991 : 72).

En 1850, quelques actions de sauvegarde du site sont menées par le marquis de la Tour Maubourg sur la seule tour encore en élévation. En 1860, on compte l'ancienne chapelle, une tour et l'entrée fortifiée parmi les vestiges reconnaissables. Enfin en 1895, il ne subsiste qu'une tour sur laquelle des réfections toujours visibles aujourd'hui ont été effectuées (Ploton, 1991 : 72) :

- reprise de la calotte de la tour,
- réparation de l'escalier intérieur,
- remplacement des pierres de taille des ouvertures,
- rejointoiement des murs extérieurs,
- réfection de l'escalier et de la porte d'accès à l'extérieur,
- pose d'un plancher en châtaigner au rez-de-chaussée avec deux escaliers.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> s. l'abbé Cornut découvre « d'anciennes monnaies » dans les ruines du château de la tour (A.D.H.L. Fonds Convers (?) Note Cornut n°19, Ploton, 1991 : 9). L'emplacement de la découverte n'est pas connu et la trace de la localisation du mobilier est perdue.

Dans les années 90, deux tours sont encore décelables (Bollon, Framond 1993 : 135-136).

## **1.4 Organisation et méthodologie**

### *1.4.1 Etat des lieux du site et structures conservées*

#### 1.4.1.1 Travaux et état actuel de la tour

Entre 1990 et 2000, le site était géré par la mairie via une convention avec les propriétaires (Florentin Malartre, le père de Mme Sanoner). La mairie a effectué des travaux sur la tour mais l'existence de documents concernant ces travaux récents n'est pas assurée. Le site a été alors ouvert à la visite et animé par l'association des Amis du Château. Depuis quelques années, le site est fermé au public.

Les restaurations visibles consistent en un rejointoiement ciment de l'intérieur de l'escalier en vis de la tour et la mise en place des rambardes métalliques (sommet et rez-de-chaussée). Quatre projecteurs intégrés à des socles bétons ont été semi-enterrés et disposés à environ 2-3 m de la tour pour l'éclairer (la mairie les a récupéré mais les socs bétons sont toujours là). Cela a donc dû modifier la stratigraphie de surface mais semble-t-il plutôt légèrement.

Le site se caractérise donc aujourd'hui essentiellement par la présence d'une haute tour de 25 m pour 6 niveaux, appelée de Joyeuse située sur un socle granitique rocheux à l'extrémité nord de la parcelle. Elle est construite en moyen à grand appareil de moellons de granit liés au mortier, grossièrement taillés à la base et équarris pour les niveaux supérieurs.

La tour n'est pas ruinée. Seuls les niveaux intérieurs manquent. La tour présente une fissure sur le parement extérieur qui n'engage pas pour le moment sa stabilité. En revanche, un bloc de l'arrière-voussure d'une baie du dernier niveau s'est détaché en 2010-2011 et a provoqué la destruction



Fig. 8. Tour vue de l'est.

de la demi-plateforme en bois restituant une séparation interne entre le niveau pas et le 1<sup>er</sup> niveau d'accès. Il a également endommagé l'échelle en bois menant de cette demi-plateforme à l'escalier en vis de la tour, n'en facilitant pas l'accès.

#### 1.4.1.2 Description de l'état du site et de son organisation, avant intervention

La parcelle concernée par l'opération est ceinte d'un muret, le site castral dépasse ces limites formelles dues aux partitions cadastrales du XIX<sup>e</sup> s.

Le mur qui ceint la parcelle cadastrale, d'environ 2 m de hauteur, a été édifié à une période indéterminée faisant suite à la ruine du site puisqu'il comporte des éléments en réemploi

(jambage et manteau de cheminées). Il est construit en tout venant de moellons de granit provenant sans doute également de la ruine des édifices du site.

En contrebas du site au nord, ont été aménagés des emplacements de stationnement à flanc du rocher (dans le virage formé par la route). Pour ce faire, l'aplomb formé par la roche et les remblais a été entaillé. Lors des portes ouvertes de l'été 2012, une personne de l'association des Amis de la Tour (actuellement inactive) nous a dit l'avoir fait aménager quand le site avait été baillé à la mairie.

Le site est rarement fauché. Des arbres (des feuillus) ont poussé en partie sud et des buissons épineux ont poussé aussi dans les dénivelés du terrain.

L'organisation primitive de l'ensemble castral aujourd'hui disparu se devine sous le relief accidenté du site. Il se compose de deux pôles principaux.

À l'extrémité nord de la parcelle, au nord de la tour, les ruines d'un bâtiment affleurent. Les assises percevables ne permettent pas d'établir une datation. Les propriétaires appellent cet endroit « la chapelle ».

Une seconde proéminence rocheuse est située au sud de la tour séparée par un dénivelé formant fossé (creusé dans le substrat rocheux granitique).

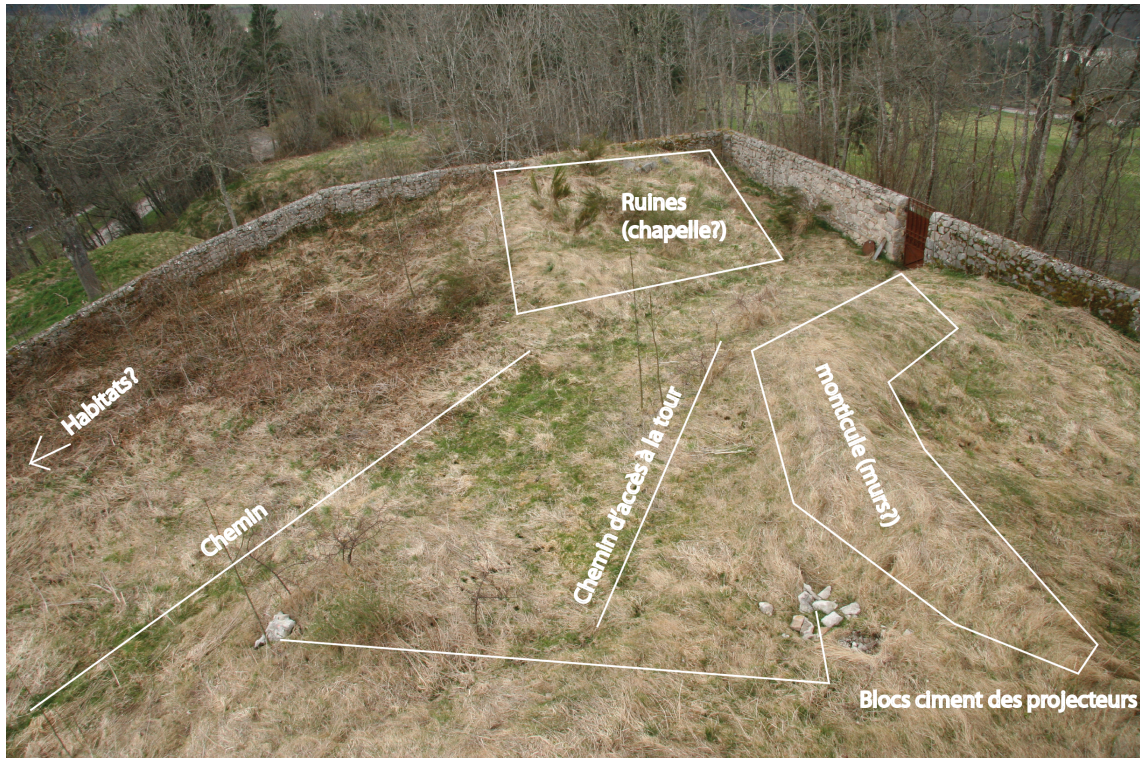
Sur cette proéminence accidentée, deux replats sont observables et peuvent accueillir des constructions. Des cônes de destructions très recouverts de végétation se décèlent autour. Sur cette plateforme rocheuse, des petits talus probablement anthropiques marquent les anomalies du relief. C'est sur cette zone que les sondages ont eu lieu.

Cette seconde zone du site connaît un fort dénivelé au sud. Une levée de terre ou de pierres lui fait face au sud. Peu accessible car très boisé et buissonneux, ce talus imposant termine la parcelle au sud.

L'accessibilité piétonne par un portail à simple vantail, le muret de pierre ceignant la parcelle, et le relief rocailleux et accidenté ne permettent pas l'utilisation d'engins mécaniques pour envisager un dégagement rapide des zones à explorer.

Le débroussaillage et l'épierrement du site avant l'implantation des sondages et le démarrage de l'opération ont donc été effectués manuellement à l'aide de bénévoles dans un cadre associatif et sous encadrement archéologique.

Un chemin d'accès suivant la crête rocheuse sur le pan ouest a été grossièrement aménagé pour permettre l'accès à la plateforme selon les préconisations du S.R.A, afin de protéger le reste site du piétinement.



Vues du site depuis la tour vers le nord (ci-dessus) et vers le sud (ci-dessous)

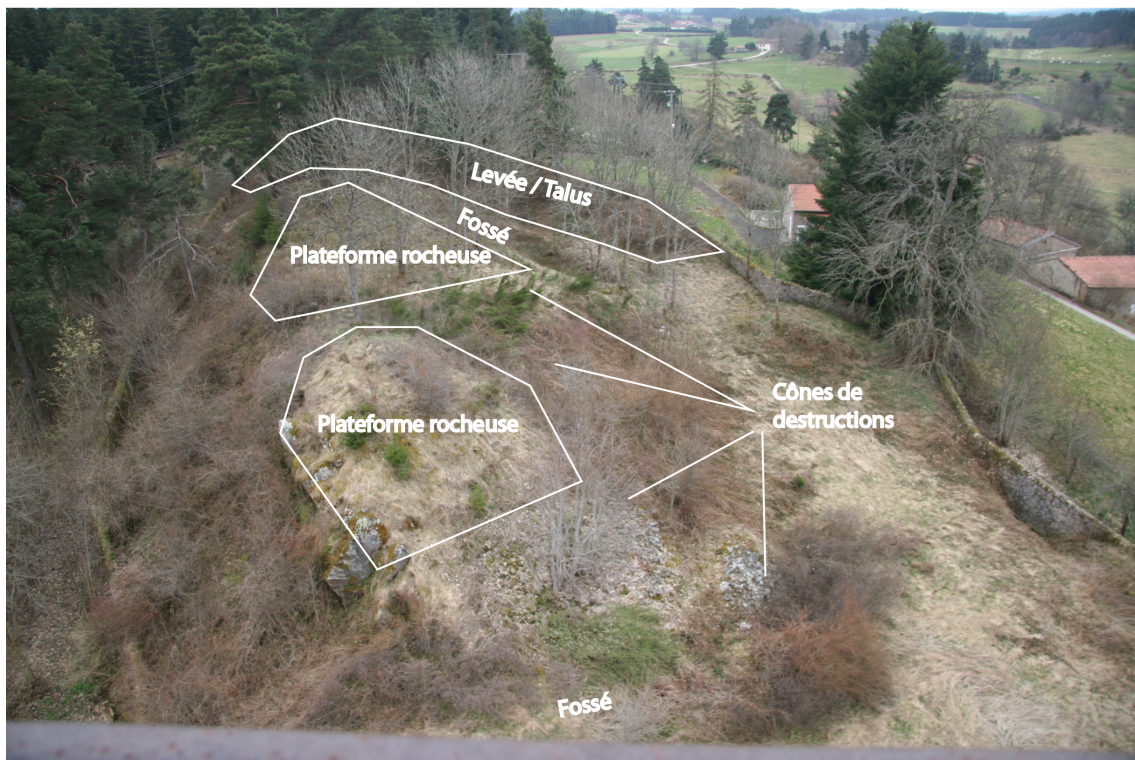


Fig. 9. Repérage du site avant sondages.

### 1.4.2 *Problématiques de l'étude et méthodologie*

Le programme de recherche dans lequel s'inscrit l'archéologie sur le site de Joyeuse à Dunières répond aux questionnements de l'Axe 24 de la nomenclature de la Sous-Direction de l'Archéologie: « Naissance, évolutions et fonctions du château médiéval ».

L'objectif de la campagne de 2012 a été d'une part, de compléter le modèle numérique de terrain (topographie) afin de mieux appréhender l'organisation spatiale du site. Il fait suite aux questionnements soulevés par l'étude documentaire.

D'autre part, trois sondages ont été implantés afin d'évaluer le potentiel archéologique du sous-sol et la chronologie d'occupation.

#### 1.4.2.1 Réalisation du MNT

Le site n'avait pas fait l'objet de relevés topographiques auparavant. Le plan cadastral localise la tour depuis 1825.

Le relief accidenté de la parcelle cadastrée AY 115 fait l'objet d'un relevé MNT d'un pas de 1m, mené avec l'aide de Patrick Boudon (topographe indépendant). Il s'est précisé au fur et à mesure du dégagement végétal du site. À ce jour, trois levés ont été effectués (novembre 2011, août 2012, mars 2013), permettant de compléter à chaque fois, des zones désencombrées de végétation ; subsiste toutefois quelques zones non renseignées.

Un profil altimétrique du site a été réalisé en mars 2013 suivant un axe nord-est-sud-ouest permettant de mieux appréhender le site en lui-même en dehors de l'espace de la parcelle. Il reste à être complété au sud-ouest.

Les relevés topographiques archéologiques ont été réalisés par Patrick Boudon à l'aide d'un théodolite Leica pour les premiers relevés (prêt du S.R.A. Auvergne), fonctionnant avec un prisme réglable puis d'un théodolite Pentax (nouvelle acquisition S.R.A. Auvergne) utilisé sur la campagne de 2013.

Un décalage de quelques centimètres entre les données issues du relevé effectué au Leica et celui effectué au Pentax a été constaté lors du traitement des données en 2013 par Patrick Boudon. Il a identifié que cela était dû au paramètre "Constante de prisme" qui diffère d'un appareil à l'autre. : « dans notre cas, nous utilisons un prisme Leica GPR1 constante=0: cette

constante est valable avec l'appareil Leica mais induit une erreur de lecture de distance sur le Pentax. En fait, l'utilisation du prisme Leica GPR1  $cst=0$ , nécessite un réglage de la constante de prime à -34mm sur le Pentax ». Toutefois, les erreurs ont été corrigées et le relevé MNT, outre le fait qu'il a été complété et précisé, diffère donc légèrement de celui présenté en 2011 dans le premier dossier de demande.

Les données ont été traitées sous SIG.

#### 1.4.2.2 Implantation des sondages

Les trois sondages se sont concentrés sur une seule zone du site, la proéminence rocheuse formant une plateforme centrale. De nombreuses irrégularités accompagnées de cônes d'éboulis présents sur le flanc sud de la plateforme suggéraient la présence de construction (s). C'est pourquoi, malgré la possibilité de trouver une stratigraphie érodée ou des amas importants de moellons de destruction, nous avons envisagé de sonder cet espace topographiquement distinct de la tour. L'objectif poursuivi consistait à circonscrire un second espace castral avec la seconde tour du site et/ou les bâtiments (logis, chapelle) décrits dans les textes.

Deux sondages ont été implantés sur les deux « sommets » de la plateforme rocheuse, aux extrémités nord et sud (S2 et S3). Un dernier sondage plus étroit, orienté sud-ouest-nord-est a été pratiqué dans le dénivelé nord du second « sommet » (S3).

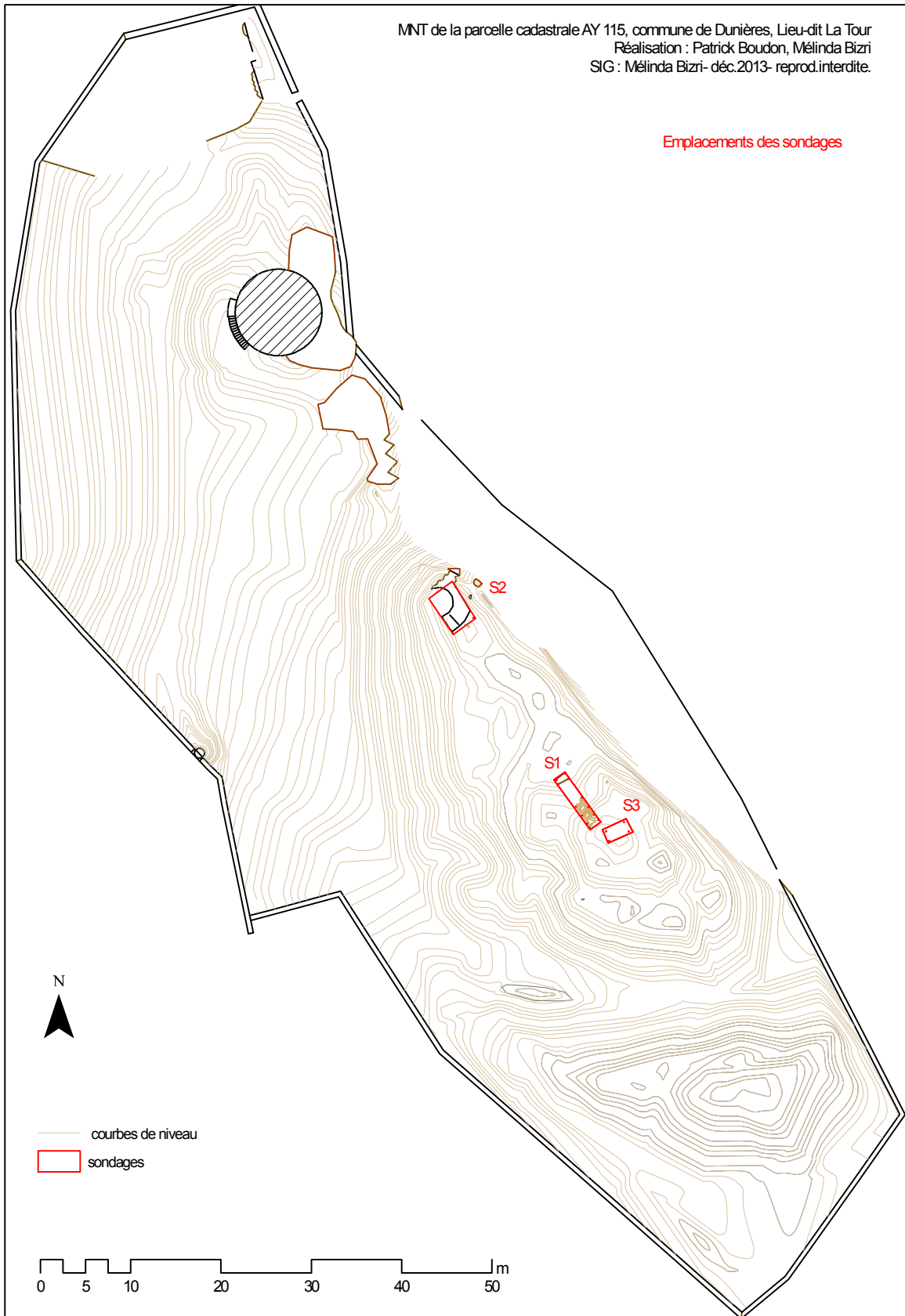


Fig. 10. Localisation des sondages.

## **2 Résultats par sondage**

Les sondages sont numérotés de 1 à 3. L'enregistrement a été réalisé de manière continue. Les unités stratigraphiques (US) ont été numérotées de 1000 à 1020. L'enregistrement des faits est un enregistrement continu distinct des US, numérotés de 100 à 103. Il est précédé d'une abréviation de l'identification de la structure. Les coupes stratigraphiques sont numérotées de 1 à 4.

Les fiches d'unités stratigraphiques ont été saisies dans un fichier excel (Inventaires Section III). Après lavage, le mobilier a fait l'objet d'un inventaire sommaire (Inventaires Section III) et d'un conditionnement propre aux normes de versement du S.R.A. Il est stocké dans le cadre de l'étude au domicile du responsable d'opération.

Les remblais ont été stockés à proximité des sondages afin de permettre leur rebouchage. Un géotextile a été installé à la fin de la campagne, dans chaque sondage, recouvert d'une bâche agricole puis calé avec des pierres et rempli aux trois-quarts afin de protéger les vestiges et les coupes dans l'attente d'une réouverture.

### **2.1 Sondage 1**

Le sondage 1 se caractérise par une richesse d'éléments de démolition mêlant moellons de granit et mortier de chaux. Il suit une forte pente sud-nord, le dénivelé naturel du terrain.

Le terrain naturel (le rocher granitique, dont l'affleurement est irrégulier sur cette plateforme) a peut-être été atteint au nord (US 1018). La fouille s'est arrêtée au sud à 1 m de profondeur, les remblais instables (US 1004) ne permettant pas de descendre plus en sécurité.

La stratigraphie de ce sondage est irrégulière. L'US 1014 scelle l'ensemble des couches perçues ensuite. Elle apparaît sous la terre végétale. Elle correspond sans doute à un creusement. Elle avait l'aspect d'une tranchée de récupération d'un mur mais il s'agit plus vraisemblablement d'un remblai brassé-redéposé, laissé par des fouilles sauvages, effectué au détecteur de métaux. La chronologie large du mobilier de cette US étaye cette hypothèse (XIII<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> s.), ainsi que l'absence quasi totale d'objets métalliques trouvés dans les sondages.



DUNIÈRES, La Tour, 2012, Sondage 1, Coupe 1.



Fig. 11. Sondage 1. Coupe 1.



Fig. 12. Vue du sondage 1 vers le sud.

Au sud, un remblai de démolition très meuble, composé de moellons de granit et de terres cuites architecturales (US 1004) correspond à une démolition importante d'une construction voisine non repérée.

Au nord, plusieurs couches s'apparentant à de l'occupation (US 1015 et 1013) s'intercalent dans des remblais de moellons de granit (US 1020, US 1014). Ces sédiments très sableux n'ont pu être perceptibles et distingués qu'en coupes. Ils sont peut-être le résultat d'étapes de réfections ou d'entretiens de constructions. Les mortiers sableux présents dans cette couche sont riches en limons ; faisant envisager une occupation extérieure, une phase de chantier.



Fig. 13. Sondage 1. Coupe 1

La chronologie offerte par le matériel trouvé sur cette séquence s'étend du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s.

La fenêtre actuelle du sondage ne permet pas de conclure sur ni sur le caractère des constructions d'où sont issus ces remblais, ni sur une orientation de leur localisation.

## 2.2 Sondage 2

Le sondage 2 a fourni peu de mobilier archéologique. Directement sous le couvert végétal (US 1000), l'arasement d'une seconde tour circulaire est rapidement apparue. Le dégagement a consisté au détournage des pierres et décaissement partiel (environ 1 m) du remblai de démolition situé à l'intérieur de la tour (US 1005). Les niveaux d'occupations n'ont pas été atteints.

Un large tiers du plan de la tour a pu être appréhendé (M100). On peut lui restituer un diamètre de 8,40 m pour une élévation indéterminée, mais sans doute équivalente à la tour voisine bien que possédant un diamètre moindre.



Fig. 14. Vue de la tour du sondage 2 vers le nord.

L'arasement de la tour (US 1006) forme un écorché du mur permettant ainsi d'appréhender de manière inédite le procédé constructif de cette tour médiévale.

Le blocage interne de la tour est composé d'un mélange de cailloux de granit majoritaire (un élément isolé de basalte a été vu) et d'un liant de mortier sableux jaunâtre (US 1007).

Le procédé de montage des assises de la tour est lisible. Il alterne une rangée de tout venant constitués d'éclats provenant de l'équarrissage des blocs (rang A) formant un béton de

chaux très solide et une rangée renforcée en moyens moellons disposés de chant en série l'ensemble de la largeur du mur (rang B). Chaque rang est régulier, d'une hauteur de 0,30 m.



Fig. 15. Sondage 2. Maçonnerie de la tour.

La tour comporte un parement extérieur et intérieur soigné, moellon équarri à queue pénétrante.

Le parement intérieur, observé sur 3 à 5 assises a probablement été auparavant enduit à la chaux comme le suggère la richesse des morceaux d'enduits trouvés dans l'US 1005.



Fig. 16. Sondage 2. Parement intérieur de la tour.

DUNIÈRES. La Tour. 2012. Sondage 2. Plan de la tour.

Relevé pierre-à-pierre en plan de la tour (M100)



Fig. 17. Sondage 2. Plan de la tour.



Fig. 18. Vue générale du sondage 2 vers le sud.

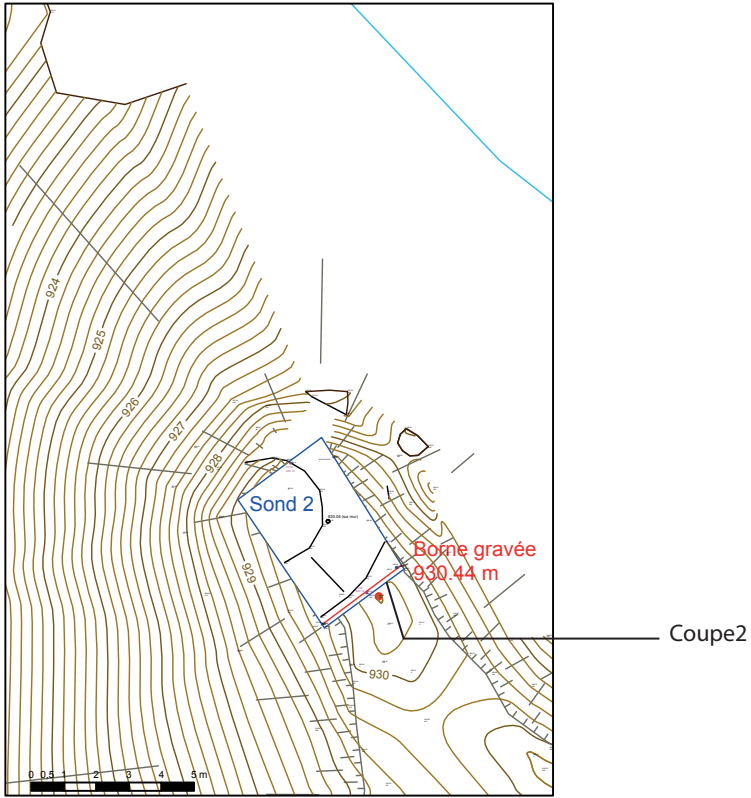
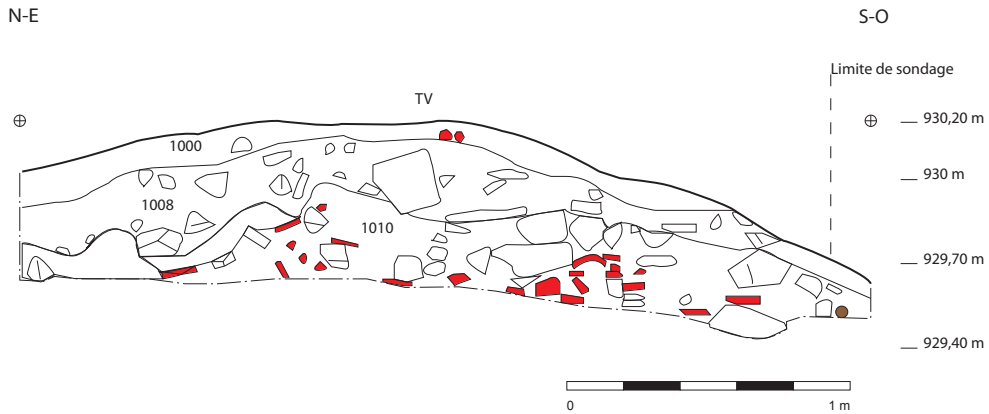
Le parement extérieur n'a pas pu être dégagé en raison de la pente nord et est du rocher sur lequel la tour repose.

En effet, la base de la tour est semble-t-il imbriqué sur le socle rocheux de plateforme dans une anfractuosité qu'il semble formé de ce côté (côté nord). En contrebas de la tour, un replat est visible, supportant peut-être un bâtiment adossé au rocher.

La céramique qui scelle les niveaux de destruction de la tour date du XVIII<sup>e</sup> s. période du début de la ruine et de l'abandon du site d'après les textes. Deux niveaux de destructions sont visibles en coupes. L'US 1008 correspond à un niveau d'abandon (nombreux blocs de granit), quant à l'US 1010, très riche en terre cuite architecturale, elle correspond à un niveau de destruction et/ou réfection d'un couverture de la tour ou d'un bâtiment voisin. Le mobilier de cette US indique une chronologie des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. Bien que la stratigraphie

d'occupation n'ait pas été atteinte, la forme circulaire de la tour l'inscrit, quant à elle, au moins dans une chronologie du XIII<sup>e</sup> s.

DUNIÈRES. La Tour. 2012. Sondage 2. Coupe 2



Minute, cliché, DAO : M.BIZZI, GRAV-2012

Fig. 19. Sondage 2.Coupe 2.

### 2.3 Sondage 3

Le sondage 3 a fourni le plus d'éléments permettant d'approcher une chronologie d'occupation du site. Le terrain naturel n'a pas été atteint dans ce sondage.



Fig. 20. Vue générale du sondage 3 vers le nord.

Situé sur le sommet de la plateforme, l'emplacement du sondage a été contraint par la présence de hauts pins. Le boisement important de cette butte a conduit à des bioturbations légères de la stratigraphie (US 1003 et 1019). Le mobilier remonté par ces flux indique une chronologie comprise entre

la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. et la fin du XV<sup>e</sup> s.

Un épais remblai de démolition blanchâtre (US 1001) scelle l'ensemble des niveaux perçus dans ce sondage.

À l'ouest, il scelle une couche d'occupation composée d'un sédiment limoneux gravillonneux noirâtre d'une épaisseur variable allant de 2 à 4 cm (US 1002). Cette dernière, très riche en mobilier céramique, correspond sans doute à un piétinement de chantier (lors de la récupération de matériaux ?). Il comprend un mobilier identifiable chronologiquement compris entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. et la fin du XVI<sup>e</sup> s.

Toujours à l'ouest, un petit foyer (FOY 101- fig. 21) a pu être observé au droit de la coupe n°3 sous cette US. La céramique issue de l'US 1012 le composant indique une chronologie du bas Moyen Âge (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. - fin du XV<sup>e</sup> s.).

À l'est de ce sondage, la zone est plus fortement perturbée. Un remblai composé de moellons de granit et mortier jaunâtre très sableux comble la dépression que forme le relief de ce côté (US 1009). Il semble recouvrir la couche de piétinement riche en mobilier (US



1002). La continuité de l'US 1002 sous l'US 1009 a été perçue au moment du relevé de la coupe ; dans un premier temps les US 1009 et 1011 avaient été confondus. Ce côté a donc été plutôt assez remué, ce qui nous a fait supposé la présence d'un mur récupéré à cet endroit- nous devrions plutôt parler d'un fantôme de mur (M102)- car les moellons prélevés dans cet angle, bien que disjoint, étaient de grand appareil.



Fig. 21. Sondage 3. Détail du Foyer 101.

Outre cette difficulté de lecture des remblais sur site, le matériel issu de l'US 1002 pose des problèmes d'ordre chronologique issu de l'étude céramique.

En effet, plusieurs tessons sont potentiellement placés dans une fourchette comprise entre le VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. par S. Guyot (cf. étude *infra*).

Nous réservons une grande prudence envers ces datations pour les raisons suivantes.

Hypothèse A : ces tessons datent réellement de cette époque et donc la stratigraphie de ce sondage est complètement perturbé (brassage de fouilles sauvages, bioturbations...)

Hypothèse B : ces tessons datent des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. pour la Basse-Auvergne et le Bourbonnais mais cette datation n'est pas valable pour le Velay. Ils peuvent émaner d'une permanence de production en Velay et avoir été fabriqué beaucoup plus tard. Nous avons émis ces hypothèses à l'aide de S. Guyot et avons conclu qu'en l'état actuel des connaissances de la céramique pour le Velay, il semble difficile d'aller plus loin.

Par ailleurs, les deux propositions peuvent être valables ensembles.



Fig. 22. Sondage 3. Vues des coupes 3 et 4.

DUNIÈRES. La Tour. 2012. Sondage 3.

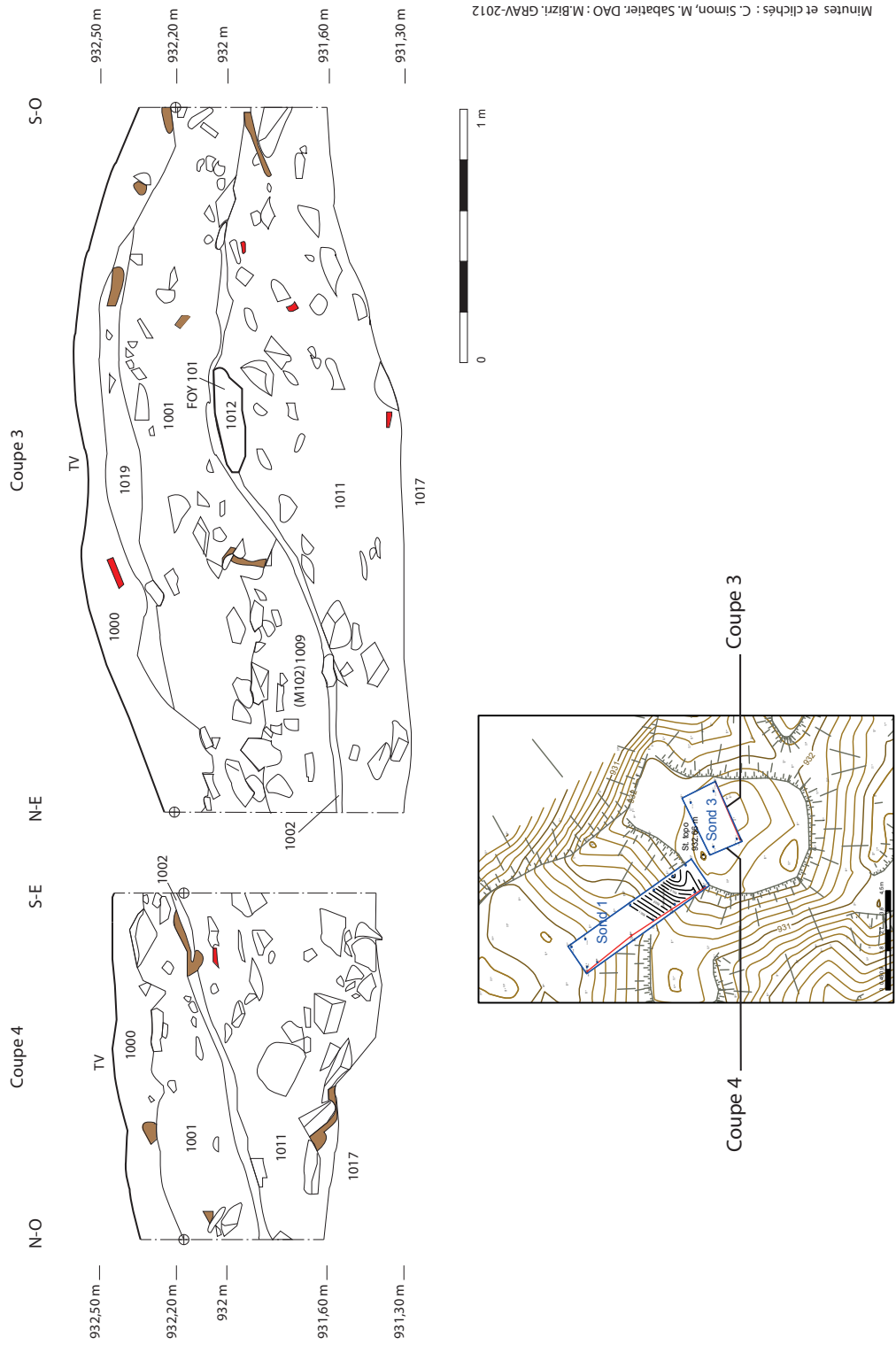


Fig. 23. Sondage 3. Coupes 3 et 4.

En effet, la proposition A peut être confortée par le mobilier de l'US 1011, antérieure à l'US 1002. Il comporte des terres cuites architecturales et une balle de plomb dont le faible diamètre (1 cm- non étudiée pour le moment), productions plutôt rares pour le Haut Moyen Âge.

Toutefois, ce matériel du Haut Moyen Âge peut être issu de l'US 1017, dernier niveau observé au fond du sondage 3. En effet, la céramique de l'US 1017 a été mélangée par erreur à celle de l'US 1002 au moment de la fouille... Cependant, cette hypothèse suggérerait un hiatus d'occupation entre le Haut Moyen Âge et le XIII<sup>e</sup> s. ce qui nous fait plutôt opter pour de la céramique résiduelle hors de son contexte ici.

Les remblais issus de démolitions attestent de la présence d'un bâtiment à proximité sans que l'on puisse reconnaître une orientation ou son emprise.

#### 2.4 Lecture bâtie de la tour de Joyeuse

La lecture de l'édifice croise les données du recensement de l'Inventaire à l'observation sur le terrain.



Fig. 24. Vue de la tour depuis le nord-est.

La tour de plan circulaire s'élève sur six niveaux pour une hauteur d'environ 25 m.

Elle est construite en moyen à grand appareil de moellons de granit liés au mortier, grossièrement taillés à la base et équarris pour les niveaux supérieurs. Les murs sont plus épais à la base (2,60 m) et s'amincissent progressivement (1,80 m au sommet).

Les six niveaux sont desservis par un escalier en vis en pierre continu, creusé dans l'épaisseur du mur, et ajouré de quatre ouvertures rectangulaires de dimension moyenne, à l'encadrement soigné. Il donne accès à la terrasse sommitale, espace

recréée au XIX<sup>e</sup> s. Les portes d'accès aux différents niveaux de la tour ont été murées.

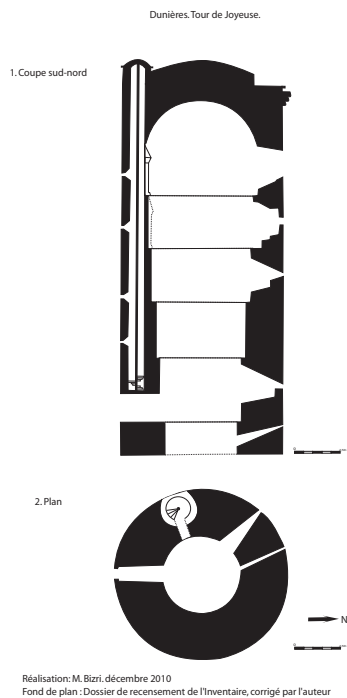


Fig. 25. Croquis dressé par le service de l'Inventaire.

démantèlement). On l'atteint par un escalier en fer ajouté à un palier en pierre, ajoutés aux époques récentes.

Les niveaux supérieurs ont été planchés (traces d'empoutrements). Le dernier niveau supportant la terrasse est voûté en coupole à pan coupé. Il correspond à une chambre. On perçoit l'aménagement d'un placard et une fenêtre dont la traverse a été restituée. La cheminée est assez bien conservée (présence des piédroits et jambages).

La chambre inférieure s'ouvre d'une fenêtre à meneau également restituée et plus large. Les jambages de la cheminée de cette pièce ont disparu. Il ne reste que le conduit situé sous le

Le niveau bas est aveugle. Il correspond à un cul de basse-fosse ayant servi de stockage. L'escalier n'y descend pas, ce qui suppose un accès par un trou d'homme dans une voûte si le niveau était voûté et par une échelle si le niveau était planchéié.

L'accès au premier niveau s'effectue au premier niveau, par une porte située à 2,50 m du sol dont l'encadrement a été reconstruit encadrements repris dans les restaurations faisant suite à la ruine du site et son



Fig. 26. Intérieur de la tour.

conduit de la cheminée de la chambre supérieure. De ces étages d'habitations doit sans doute partir un conduit de latrine (que l'on ne perçoit que depuis l'extérieur)

L'inaccessibilité directe des niveaux – les portes sont bouchées pour des raisons évidentes de sécurité – ne rend pas les choses faciles pour l'interprétation du niveau 3.

La description du Dossier du recensement de l'Inventaire les présente ainsi : niveaux 1 et 2 : casemates sans jour, niveaux 2 et 3 : étage de défense avec banquettes de tir, 4 et 5 : salles d'habitations.

Les niveaux interprétés comme « étage de défense avec banquettes de tir » sont difficiles à appréhender aujourd'hui.

Les aspects défensifs actuellement visibles de la tour se réduisent donc à l'accès en hauteur et la présence des mâchicoulis sur console à bandeau en partie sommitale (qui devait posséder des hourds en bois).



Fig. 27. Couronnement de la tour.

Typologiquement, la tour se rapproche du type de tours circulaires présentes dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. en Auvergne (telle que Esplantas) par différents aspects : l'accès au premier niveau, l'escalier dans l'épaisseur du mur, le cul de basse-fosse, le voûtement en pan coupé du dernier étage. La tour de Joyeuse se différencie toutefois des tours philippine plus imposantes de la même époque par ses dimensions. Elle est plus étroite, ses niveaux ont été planchéiés au lieu d'être voûtés (comme à Mercoeur- commune de Saint-Privat d'Allier).

La mise en œuvre des premières assises du soubassement place cette construction dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. (Phalip, 1993 : cf. pour comparaison auvergnate). Le couronnement de mâchicoulis sur console et la forme des cheminées (manteau droit, moulures des jambages) renvoient cependant à une chronologie plus tardive (fin du XIV<sup>e</sup> s.- XV<sup>e</sup> s.). En effet, les cheminées connues en Velay pour la période des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. sont des cheminées à hottes circulaires (logis des Clergeons au Puy, habitation au *castrum* de Chalencon à Saint-André de Chalencon). Les couronnements défensifs similaires s'inscrivent dans une chronologie claire du XV<sup>e</sup> s. comme ceux présents sur une des tours du château de Siaugues Saint-Romain

(commune de Siaugues-Sainte-Marie), ou de la tour de Pannessac au Puy-en-Velay ou sur les courtines d'Allègre ou de la Rochelambert (Saint-Paulien).

Le premier niveau de la tour peut donc s'inscrire dans une chronologie du XIII<sup>e</sup> s. Aucun élément d'ordre bâti n'indique, pour le moment, une antériorité de construction. L'élévation intérieure a quant elle a sans doute été reprise entre la fin du XIV<sup>e</sup> s et le courant du XV<sup>e</sup> s. Ces éléments de réflexion pourront être précisé avec le relevé 3D de la tour.

Au regard des éléments textuels et topographiques, cette tour s'inscrit dans un ensemble castral plus complexe. Toutefois, son articulation avec cet espace avec le reste du site reste pour le moment inconnu.

### 3 Synthèse

#### 3.1 Étude du mobilier céramique (S. Guyot)

##### 3.1.1 Introduction méthodologique

L'étude céramologique ci-après a considéré l'ensemble de la terre cuite culinaire issu des sondages effectués au lieu-dit "La Tour" à Dunières (Haute-Loire), intervention menée dans le cadre d'une prospection thématique sous la direction de Mélinda Bizri en 2012.

À l'instar des études céramologiques précédentes, ce présent examen est engagé en plusieurs étapes, constitué successivement de plusieurs tris ou collage. Trois tris de mobilier ont été effectués. Ceux-ci ne permettent pas de retrouver un nombre plus important de collages —nécessitant plus de temps— mais contribue à identifier les éventuelles relations entre diverses structures et ainsi envisager des contemporanéités.

Trois recensements sont donc réalisés, envisageant l'élaboration de manière parallèle des deux méthodes céramologiques employées sur le territoire national associé au comptage des fragments individuels : la détermination du nombre minimum d'individus (NMI) et celui des Individus-vases (IV). Il résulte des « (...) regroupements possibles pendant l'opération de recollage. Comptent pour « 1 individu » les tessons qui recollent et sont physiquement rattachés à un élément spécifique ». Le chiffre est ensuite pondéré par tout élément caractéristique d'une forme ne figurant pas comme déterminant principal. « Ainsi, si une catégorie ou une forme est représentée par  $n$  bords et par  $n + 1$  fonds, c'est le nombre de fonds qui sera retenu (...) » (RAUX, 1998 : 12-14 ; Ferdière *et alii*, 2003).

Conjugué avec le comptage par IV, nous obtenons les nombres maximum et minimum d'individus contenus dans une strate et au final dans le lot étudié. Le comptage des individus-vases n'offre pas « l'inconvénient majeur de ne pas prendre en compte les catégories ou les formes qui ne sont représentées que par des tessons informes et non par des fragments de bords ou de fonds » (RAUX, 1998 : 12-14 ; Ferdière *et alii*, 2003).

Les poteries identifiées ont fait l'objet d'un traitement plus complexe en comparaison de la masse de tessons.



Ce mode opératoire a été mené sur toutes les couches ayant livré de la céramique. 16 couches pour un conteneur sont recensées dans deux secteurs d'étude : Sondage 1 : Us 1000, 1004, 1013, 1014, 1015, 1016, 1018 ; Sondage 2 : Us 1000, 1005, 1010 ; Sondage 3 : Us 1000, 1001, 1002, 1011, 1012, 1017.

### 3.1.2 *Exploitation du mobilier*

#### 3.1.2.1 Présentation du matériel

Le matériel mis au jour lors de la fouille compte 264 tessons répartis au sein de trois sondages : **Sondage 1**, **Sondage 2** et **Sondage 3**. Dans chacun des trois entités, le matériel s'avère relativement fragmentaire, comme en témoignent les individus identifiés/catalogués. Leur répartition est irrégulière lors de leur découverte. Le **Sondage 1** contient 75 tessons ( $\pm 28,41\%$ ), le **Sondage 2** dispose de 13 fragments ( $\pm 4,92\%$ ) et le **Sondage 3** comporte quant à lui 176 tessons ( $\pm 66,67\%$ ). Ils se caractérisent essentiellement par des tailles réduites comprises entre 2 et 3 cm<sup>2</sup>. Une majeure partie d'entre eux est attribuable à des panses, essentiellement, et plus rarement à des parois, respectivement pour les formes fermées puis celles ouvertes. Les morceaux les plus notables sont des éléments remarquables que sont les lèvres-rebord, les anses et les fonds. Leur dimension s'avère supérieure sans pour autant dépasser les 3 cm<sup>2</sup> en moyenne.

L'établissement de l'étude s'est confronté à une certaine méconnaissance du mobilier de la Haute-Loire, malgré les études en cours menées à Alleyrac et à Brioude. Néanmoins, les investigations continues. Le lot présenté ici permet de compléter le corpus morphologique, en associant l'utilisation des pots dans ce secteur.

Le matériel recueilli et examiné se compose de cinq éléments morphologiques, identifiant qu'une seule famille de formes, les individus fermés. Aucun récipient dit ouvert n'est décelé. Les objets ne sont également pas représentés. Ainsi, le répertoire compte 229 fragments de panse ( $\pm 86,74\%$  du matériel) ce qui révèle une proportion relativement importante mais pas inhabituelle pour les chronologies évoquées par un site castral. Les autres parties morphologiques sont décelées par 20 lèvres-rebords ( $\pm 7,58\%$ ), puis 6 fonds ( $\pm 2,27\%$ ), 5 anses ( $\pm 1,89\%$ ) et 4 cols ( $\pm 1,52\%$ ).

L'examen des 264 tessons a permis de recenser 194 Individus-vases dont 23 NMI. Mis en relation, ces deux chiffres permettent de proposer respectivement un nombre maximum et un nombre minimum d'individus. Ainsi, le nombre théorique des vases découverts durant les trois sondages oscille entre 23 et 194 récipients. Cette marge qui peut être considérée comme importante doit être pondérée par la conservation du mobilier. Dans les deux cas, ces estimations par comptage sont probablement erronées mais permettent d'apprécier le mobilier étudié. Ainsi, les NMI sont, semble-t-il, sous estimés alors que les Individus-vases (IV) potentiellement surestimés en fonction de la conservation et des utilisations des pots. En raison de l'état fragmentaire des tessons, le dernier chiffrage, les Individus-vases, apparaît le plus adéquate. L'Indice de fragmentation appliqué au NMI atteint  $\pm 11,47$  alors qu'avec les Individus-vases est n'est que de  $\pm 1,36$ .

Tableau 1 : inventaire et caractéristiques des fragments de céramique médiévale.

**Tableau 1 : inventaire & caractéristiques des fragments de céramique médiévale<sup>4</sup>**

Sond.	Faït-us	T	IV	NMI	morphologie						nature			cuisson				
					lèvre	col	paroi	fond	anse	man.	bec	X	XX	XXX	ox/ox	ox/ré	ré/ox	ré/ré
1	1000	12	12	-	-	1	11	-	-	-	-	-	12	-	2	-	-	10
	1004	5	5	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5
	1013	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	1014	34	29	3	2	-	30	2	-	-	-	-	28	1	6	1	-	22
	1015	14	14	-	-	-	14	-	-	-	-	-	14	-	3	1	-	10
	1016	8	8	1	1	-	7	-	-	-	-	-	8	-	2	-	-	6
	1018	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-
	75	70	4	3	1	69	2	-	-	-	-	69	1	14	2	-	54	
2	1000	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	4	-	4	-	-	-
	1005	4	4	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	-	2	-	1	1
	1010	8	8	2	1	-	6	-	1	-	-	-	7	1	4	-	1	3
	13	13	2	1	-	11	-	1	-	-	-	12	1	7	-	2	4	
3	1000	6	6	-	-	1	5	-	-	-	-	-	5	1	2	-	-	4
	1001	3	2	1	3	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
	1002	146	82	15	14	1	124	3	4	-	-	-	82	-	18	-	1	63
	1010	13	13	-	-	1	11	1	-	-	-	1	6	-	1	-	-	6
	1017	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-
	176	111	17	16	3	149	4	4	-	-	1	109	1	26	-	2	83	
	<b>TOTAUX</b>	<b>264</b>	<b>194</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>229</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>190</b>	<b>3</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>141</b>

(4) Légende : T : tessons ; Us : unité stratigraphique ; IV : individu-vase ; ox/ox : cuisson oxydante/post-cuisson oxydante ; ré/ré : cuisson réductrice/post-cuisson réductrice ; X : pâte fine ; XX : pâte mi-fine ; XXX : pâte mi-grossière ; XXXX : pâte grossière.

### 3.1.2.2 Nature de la pâte

L'identification des groupes techniques reprend grossièrement le corpus établi d'après les autres ensembles céramiques contemporains découverts en Auvergne (Guyot, 2004a). Malheureusement, celui de la Haute-Loire ne s'avère que partiel, établit que d'après

quelques sites. Néanmoins, au regard du matériel de la Basse Auvergne, celui du Velay recouvre certaines caractéristiques similaires. Dans l'ensemble, tous les Individus-vases résultent du groupe technique des céramiques communes. Aucune variété ne se distingue de manière explicite. En revanche, ce groupe se différencie par les cuissons et surtout la granulométrie des composants et de son argile, comme le précisent les trois variétés décelées : fine, mi-fine et mi-grossière. Un seul tesson présente toutefois une spécificité mais ce dernier, découvert dans la couche us **1000** du **Sondage 2**, semble résulté d'une production du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette proposition chronologique permet en outre de mettre en évidence une occupation du site très tardive en comparaison de celle habituelle d'un site castral. Les autres récipients appartiennent plus volontiers à la période médiévale, à l'exception de deux autres vases, mis au jour dans la couche us **1002** du **Sondage 3**, qui adoptent des morphologies assurément plus anciennes. Leur profil est en effet exclusivement issu de production du haut Moyen Âge et de manière plus particulière à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et du VIII<sup>e</sup> siècle au sein de la Basse Auvergne. Il est possible, il ne faut pas l'exclure, qu'une production locale reprend ou poursuivre une forme traditionnelle. La création d'un profil identique sinon proche d'une variété plus ancienne ne peut également être écartée. Cependant, l'examen de la pâte, toujours commune, mais de nature divergente du mobilier connexe, tend à considérer une production plus ancienne, vers le haut Moyen Âge. Pour reprendre les désignations établies en Basse Auvergne, celui-ci est inclus dans le groupe des Céramiques communes grises (CCG). Malheureusement, le mobilier connexe dans la couche us **1002** du **Sondage 3** est assurément médiéval, mais plus vraisemblablement vers les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles comme le laisse à penser techniquement l'argile employée. Une insertion tardive de ce mobilier est donc le plus probable, notamment par le biais d'un remplissage avec des terres importées. Les résultats archéologiques de la fouille devraient permettre de le considérer.

L'examen du mobilier a donc permis de déceler un seul groupe technique, les pâtes communes, différenciées par le mode de cuisson et leur granulométrie, comme le précise le **tableau 2**.

Tableau 2 : inventaire et caractéristiques de l'argile.

**Tableau 2 : inventaire & caractéristiques de l'argile**

Nature de la pâte	IV	Oxydante-oxydante (en IV)	Réductrice-oxydantes (en IV)	Oxydante-réductrice (en IV)	Réductrice-réductrice (en IV)
fine (X)	1 (0,52 %)	1 (100 %)	-	-	-
mi-fine (XX)	190 (97,94 %)	44 (23,16 %)	2 (1,05 %)	4 (2,10 %)	140 (73,68 %)
mi-grossière (XXX)	3 (1,55 %)	2 (66,67 %)	-	-	1 (3,33 %)
grossière (XXXX)	-	-	-	-	-
	<b>194</b>	<b>47 (24,23 %)</b>	<b>2 (1,03 %)</b>	<b>4 (2,06 %)</b>	<b>141 (72,68 %)</b>

Les pâtes fines (X) : les pâtes dites fines s'avèrent négligeables au regard des comptages puisqu'un seul individu est répertorié. Il est recueilli dans la couche us **1012** du **Sondage 3**. Il s'agit donc d'une argile cuite en atmosphère oxydante, où aucune distinction ne différencie la cuisson de la post-cuisson. Celle-ci s'avère de coloration rosâtre sans qu'aucun dégraissant ne soit visible dans l'âme et sur les parois.

Les pâtes mi-fines (XX) : comme le mentionne le précédent tableau, le mobilier se compose quasi exclusivement des argiles mi-fines puisque 190 Individus-vases sont inventoriés, représentant au total près de  $\pm 98$  % du matériel. Le mobilier apparaît par ce seul critère très homogène. Les dégraissants visibles sont les cristaux de quartz et quelques feldspaths. En revanche, les paillettes de mica, considérées comme des impuretés, étant l'un des constituants de l'argile, ne sont que très peu rencontrées. Cette apparente homogénéité est également perceptible pour leur cuisson. Dans l'ensemble, 140 Individus-vases pour être précis, ont subi une cuisson et une post-cuisson réductrices ( $\pm 73,68$  %) et 44 autres en cuisson et une post-cuisson oxydantes ( $\pm 23,16$  %). Les autres sont négligeables, représentés par 2 IV réducteurs-oxydants ( $\pm 1,05$  %) et 4 IV oxydants-réducteurs ( $\pm 2,10$  %). Contrairement à la majorité des récipients, la proportion des pâtes mi-fines s'avère très au-delà des pourcentages habituels. Est-ce que ce chiffrage envisage une production distincte et singulière ? L'indigence des informations et des études comparatives ne permettent pas de l'envisager à ce stade de l'étude. Cependant, les quelques investigations menées sur du mobilier de la Haute-Loire, en particulier celui d'Alleyrac (Guyot, 2012) pour le citer (XIV<sup>e</sup> siècle) est totalement divergeant.

Les pâtes mi-grossières (XXX) : trois fois plus abondantes que les pâtes fines, les mi-grossières ne se composent que de 3 individus-vases ( $\pm 1,55$  % du matériel). Les dégraissants visibles sont les mêmes que pour le précédent groupe technique mais avec des tailles et des proportions

plus élevées. Ainsi, les cristaux de quartz sont présents dans les âmes et sur les surfaces. Les arêtes très saillantes des cristaux à l'examen macroscopique tendent à envisager un broyage d'éléments plus volumineux. Les cristaux auraient en conséquence été insérés lors du malaxage de l'argile, vraisemblablement trop grasse. Deux types de cuissons se remarquent, 2 Individus-vases sont cuits en mode oxydant alors qu'un seul est réducteur.

### **3.1.2.3 Mode de cuisson**

L'examen révèle la présence des quatre modes de cuissons, répartis irrégulièrement. Les plus représentés sont sans aucun doute les cuissons et les post-cuissons réductrices. Le mobilier semble assez bien classifié en leur sein, comme le montre parfaitement le **tableau 2**.

Cuisson réductrice & post-cuisson oxydante —mode A (Desbat, Schmitt, 2003 : 7-84)— : seuls 2 Individus-vases représentent ce mode de cuisson. Cette proportion n'apparaît pas aberrante au regard des autres sites médiévaux, exception faite de quelques-uns mais il ne s'agit que d'exception. Le mode réducteur-oxydant n'est en effet que très peu constaté, relevé au maximum pour une dizaine de pourcentages. Leur répartition s'organise exclusivement autour des pâtes mi-fines.

Cuisson réductrice & post-cuisson réductrice —mode B— : deux facteurs confortent la présente abondance des cuissons et des post-cuissons réductrices. La première est sans aucun doute liée à au contexte chronologique, la période médiévale étant plus assujettie à ce type et le milieu de la découverte, un habitat rural, conforte cette forte proportion. Cette idée quelque peu simpliste est cependant constatée pour la majeure partie des sites identiques. 141 Individus-vases composent ce corpus, répartis au sein des argiles mi-fines et les mi-grossières. Les premières sont omniprésences puisqu'elles représentent  $\pm 99,29\%$  d'entre-elles, soit par 140 Individus-vases sur les 141 comptabilisés. Un seul récipient est donc inscrit dans le groupe technique des communes mi-grossières. Cependant, bien que fortement constatée, les autres sites peuvent atteindre des pourcentages légèrement plus élevés, soit une représentativité autour des 85 %, limités ici à  $\pm 72,68\%$  (141 IV).

Cuisson oxydante & post-cuisson oxydante —mode C— : trois groupes techniques sont constatés avec des cuissons et des post-cuissons oxydantes. Les plus nombreuses sont au

sein des communes mi-fines avec 44 Individus-vases ( $\pm 23,16\%$ ), mais 2 IV mi-grossiers et 1 IV fin sont également répertoriés dans le mobilier. Comme pour les réductrices, les oxydantes ne reflètent pas l'alternance entre les deux phases de cuisson. Les colorations sont essentiellement rosâtres, souvent foncées. Cette caractéristique technique de la teinte foncée, provient, semble-t-il, de l'argile employée qui ne présente qu'une faible part de kaolinite.

Cuisson oxydante & post-cuisson réductrice —mode D— : ce mode ne contient jamais une masse importante de tessons, souvent inexistant des lots. Seuls 4 Individus-vases ( $\pm 2,10\%$ ) sont répertoriés au sein du corpus des communes mi-fines.

#### **3.1.2.4 Revêtement et embellissement des parois**

Le matériel n'arbore qu'un seul revêtement, la glaçure, complété par un individu recouvert d'engobe. Considéré comme un embellissement plutôt qu'un revêtement, l'engobe est ici appliqué en couche primaire d'une glaçure jaune et verte. Il n'est donc pas considéré comme un revêtement indépendant, comme peuvent en être recouvertes certaines cruches du XIV<sup>e</sup> siècle.

La glaçure : à l'instar de l'engobe, la présence de la glaçure dans les couches us **1000** et **1010** dans le **Sondage 2**, ainsi que dans les us **1002**, **1011**, **1012** et **1017** dans le **Sondage 3** interdit une activité antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, date actuellement évoquée pour le développement de la glaçure. Rappelons toutefois que cette dernière est présente en Auvergne dès l'époque carolingienne sous une forme particulière, où le fondant s'avère très pauvre.

L'inventaire du mobilier comptabilise l'existence de 10 faces internes pourvues d'une couverture alors que seules 6 autres sont observées en face externe. Si aucune interprétation ne peut être évoquée pour les moins initiés, la proportion de la glaçure en face interne — pour les formes fermées— tend à considérer une chronologie d'une évolution certaine de son emploi. En effet, durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et une partie du XIV<sup>e</sup> siècle, la glaçure n'est utilisée que pour ces qualités esthétiques/ostentatoires, alors qu'à l'approche du XV<sup>e</sup> siècle, la transition étant encore mal cernées, c'est pour ses qualités protectrices qu'elle

devient fortement appréciée. Ainsi, sur ces seuls indices, une chronologie à partir du XIV<sup>e</sup> siècle peut être évoquée, mais pas attestée. Quoiqu'il en soit, à l'exception de l'individu moderne qui est pourvu d'engobe en couche primaire, les teintes observées sont toutes inscrites au sein du répertoire des bruns. Notons que les deux individus qui arborent le profil habituellement repéré dans le corpus du haut Moyen Âge sont associés à plusieurs récipients glaçurés de la couche us **1002** du **Sondage 3**.

L'engobe : dans ce présent cas, la couche primaire sous glaçure résulte d'une production tardive à l'occupation castrale identifiée ici. Sans parler d'apparition puisque durant l'Antiquité l'engobe est omniprésent sur certains groupes techniques en commençant par les sigillées, son développement tardif s'organise autour du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour devenir courant durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'individu considéré est recueilli de la couche us **1002** du **Sondage 3**. Il présente une glaçure jaune sur engobe en face interne et une glaçure verte sur engobe en face externe. L'adéquation de ces teintes et de la présence d'engobe en couche primaire envisage une occupation/activité du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### **3.1.2.5 Décorations sur les parois**

Si parfois le mobilier reçoit de multiples décorations, le lot ne compte qu'un seul décor, en l'occurrence des incisions. Deux Individus-vases ( $\pm 1,03\%$ ) en arborent. Le premier est collecté dans la couche us **1010** du **Sondage 2** et le second provient de l'us **1001** du **Sondage 3**. Il s'agit respectivement d'un fragment de panse qui porte trois incisions horizontales faites au tour alors que l'autre est une anse. Dans les deux cas, un outil fin a été utilisé par poinçonnement.

#### **3.1.2.6 Relations stratigraphiques par le biais des céramiques**

La mise en évidence de certaines relations dans la strate n'a que peu été possible, puisqu'une seule exception est identifiée. Trois raisons à cette indigence peuvent être envisagées : la pauvreté du mobilier au sein des couches, la réalisation de trois sondages distincts et espacés, ainsi que la topographie du site qui favorise la dispersion du matériel. Malgré tout, les couches us **1011** et **1017** du **Sondage 3** peuvent être assimilées. Le recollement n'est pas physique mais résulte probablement d'une même céramique ou à défaut d'une même production. Une contemporanéité des deux couches est donc fortement probable.

### 3.1.3 Exploitation chrono-typologique du mobilier identifiable

#### 3.1.3.1 Présentation du vaisselier

L'examen ci-après considère exclusivement les récipients identifiés parmi la masse de tessons. La détermination des formes et plus particulièrement l'établissement du tableau typologique permet à l'aide de comparaisons d'admettre des relations chronologiques par le biais des corrélations morphologiques d'individus découverts sur d'autres sites datés. Les céramiques proches ou identiques sont classées par forme, induisant en conséquence leur description sommaire d'une part et leur présence dans les couches du sous-sol d'autre part.

Tableau 3 : inventaire et caractéristiques des formes.

**Tableau 3 : inventaire & caractéristiques des formes**

Forme	Description	Us	Oxy/oxy	Réd/oxy	Oxy/réd	Réd/réd
<b>FORMES FERMÉES</b>						
<b>Pot 1 - oule</b>	Lèvre arrondie ; rebord en bandeau de première génération avec carène pendante ; col court évasé ; partie supérieure d'une panse à profil globulaire	1002 (2)	-	-	-	2
<b>Pot 2 - oule</b>	Lèvre arrondie ; rebord renflé plat en partie supérieure ; col court évasé	1002 (2)	-	-	-	2
<b>Pot 3 - oule</b>	Lèvre arrondie ; rebord en longue collerette galbée, renflée en partie supérieure, soulignée en extérieur par une petite gorge ;	1002	1	-	-	-
<b>Pot 4 - oule</b>	Lèvre arrondie ; rebord en collerette curviligne faiblement pentue ; col absent mais carène interne à l'ouverture ; partie supérieure d'une panse à profil globulaire	1002 1014	1	-	-	1
<b>Pot 5 - oule</b>	Lèvre arrondie ; rebord en double bourrelet à l'extrémité d'une collerette curviligne ; col absent	1000	1	-	-	-
<b>Marmite 1</b>	Lèvre arrondie ; rebord dans la continuité du col avec un petit bourrelet externe ; col très légèrement évasé vertical ; anse de section plate ourlée en console, attachée à la lèvre, au rebord et au col	1001	-	-	-	1
<b>Cruche 1</b>	Lèvre arrondie ; rebord triangulaire interne à gorge sommitale ; col évasé court ; anse en console en section plate cannelée, attachée au rebord & au col	1002 1012	2	-	-	-
<b>Cruche 2</b>	Lèvre arrondie renflée ; rebord en bandeau externe à l'extrémité d'une collerette curviligne, saillie à l'ouverture ; col absent	1016	-	-	-	1
<b>Cruche 3</b>	Lèvre arrondie ; rebord externe plat ; col faiblement évasé long	1002	1	-	-	-
<b>Fichet-cruche 1</b>	Lèvre plate ; rebord en bourrelet interne externe aplati ; col légèrement évasé, voire biconique ; partie supérieure d'une panse à profil globulaire	1002 1010	1	-	-	1
<b>Fichet-cruche 2</b>	Lèvre arrondie saillante ; rebord en petite collerette curviligne, saillie à l'ouverture ; partie supérieure d'un col galbé ; panse à profil globulaire	1002	-	-	-	1
<b>Fichet-cruche 3</b>	Lèvre arrondie ; rebord en bourrelet interne & externe ; col galbé, évasé en partie inférieure ; partie supérieure d'une panse à profil globulaire ; arachement d'une anse attachée au col	1014	-	-	-	1
			<b>7</b>	-	-	<b>10</b>

Le précédent classement permet l'élaboration de l'étude typo-chronologique du mobilier. Celui-ci reprend l'ordonnement établi par le réseau *Information sur la Céramique Médiévale et Moderne* (ICéramm), dirigé par Philippe Husi (Laboratoire Archéologie et Territoires, Umr 6173 de l'Université de Tours).

Le corpus présenté se compose de 12 formes réparties au sein d'un seul répertoire, les



formes fermées. Au total, 17 individus sont catalogués au sein d'un volume de 194 Individus-vases et 23 NMI, soit près des 74 % des éléments remarquables sont identifiés. Parmi les récipients catalogués, la fragmentation certaine de quelques récipients ne permet pas d'apprécier de manière assurée leur terminologie. Dans ce dessin et selon les méthodologies actuelles, le terme "pot" a été appliqué à cinq d'entre eux, relevant, semble-t-il, du service de la cuisson, comme les oules en l'absence de préhension.

Au sein de ce catalogue, aucune différenciation chronologique n'est abordée comme le veut la méthodologie choisie. Les repères chronologiques seront évoqués à la synthèse.

### **3.1.3.2 Catalogue des récipients**

#### **3.1.3.2.1 *Les formes fermées***

Les formes fermées sont les plus abondantes puisqu'exclusives dans cet ensemble céramique. Elles reprennent en conséquence l'entièreté du mobilier, soit les 12 formes, composées des 17 individus. Parmi elles, 5 récipients sont désignés "pots" *a priori* issus du vaisselier du service de la cuisson, tout comme la marmite, tandis que 3 cruches et 3 pichets-cruches composent le corpus du service de la conservation et/ou celui de la table.

**LE POT** (... de cuisson) : récipient fermé globulaire servant traditionnellement à la cuisson des aliments, mais une fonction polyvalente doit être envisagée. Le pot possède une lèvre arrondie, un rebord en bourrelet ou en bandeau parfois proéminent, un col évasé parfois considéré comme absent, une panse, un pied courbe, un fond convexe, quelquefois lenticulaire —interne et externe— et plat. La forme est changeante suivant les périodes rencontrées. Elle est habituellement pourvue d'un rebord large ou en bourrelet, permettant l'assise d'un éventuel couvercle, d'une panse globulaire et d'un fond plat ou concave. Le récipient est posé à même la braise ou sur un rehausseur. Il ne possède en revanche aucun élément verseur ni de préhension, exception faite pour les individus inidentifiables (Quelques exceptions supplémentaires, notamment en présence de profils identiques adoptés par plusieurs formes). Cette absence contraint à potentiellement classifier des récipients autres que ceux voués à la cuisson, les cruches ou les pichets fragmentaires par exemple.

**Pot 1** : ce type de profil ne se remarque que dans des contextes du haut Moyen Âge, ce qui n'est visible pas le cas ici, puisque le mobilier connexe est plus volontiers inscrit au bas Moyen Âge.

Plusieurs gisements sont décelés en Auvergne mais le mieux cerné est celui de l'impasse Boudonnet à Lezoux (Puy-de-Dôme ; Guyot, 2003) qui a fait l'objet d'un radiocarbone sur du charbon de bois. Les datations obtenues confirment les propositions chronologiques établies avec le mobilier, soit entre 661 et 774 (1310 ±30BP) avec des pics de probabilité autour de 688, 705 et 755, soit du milieu du VII<sup>e</sup> siècle au dernier tiers du VIII<sup>e</sup> siècle. Les deux récipients sont donc hors de leur contexte, inscrits dans celui castral de 800 ans plus tardif.

**Pot 2** : plusieurs comparaisons avec du mobilier auvergnat ont été décelées.

Des récipients ont été découverts à l'îlot Neyron-Papin à Clermont-Ferrand et à Meymont à Olliergues (Puy-de-Dôme ; Hettiger, 1993 ; Fournier, 1974). Sur ce premier site, plusieurs analyses par le radiocarbone (<sup>14</sup>C) ont été pratiquées lors du doctorat sur des strates connexes de celles contenant ces individus —couches us 211 et 248. Ces dernières s'avèrent postérieures à l'us 247, située entre 1282 et 1397, mais contemporaine à l'us 226, située entre 1326 et 1435 (Guyot, 2004a : 291-294. Couche 247, code laboratoire attribué : Ly-11804 : âge calibré de 1282 à 1397 ap. J.-C. (660 ±40BP) ; maximum de dates les plus probables : 1299, 1355, 1374 et 1376. Couche 226, code laboratoire attribué : Ly-11803 : âge calibré de 1326 à 1435 ap. J.-C. (540 ±30BP) ; maximum de probabilité : de 1330 à 1350 et de 1390 à 1430 ; dates les plus probables : 1335, 1365 et 1410). Sur le deuxième site, plusieurs pièces de monnaie à l'effigie de Charles VII (1422-1461), de Louis XII (1498-1515) et de François I<sup>er</sup> (1515-1547) permettent de dater les céramiques entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> et celle du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi une chronologie assez tardive qui marque les deux individus de la place Sembat à Montferrand (Puy-de-Dôme ; Guyot, 2006), puisqu'ils appartiennent au XVI<sup>e</sup> siècle sans exclure la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs éléments lyonnais, proches mais non identiques, dans des contextes du XVI<sup>e</sup> siècle (Arlaud *et alii*, 2000 : 236-237 ; Vicard, 1996).

Ainsi, grâce aux analyses par <sup>14</sup>C et à la découverte de monnaies, nous pouvons affirmer que cette céramique est attestée en Auvergne dès l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Pot 3** : la fragmentation du récipient ne permet pas d'obtenir suffisamment d'analogie avec un autre récipient.

**Pot 4** : le profil de la marmite à rebord curviligne est bien connu en Auvergne, notamment sous la désignation de rebord à "oreille de cochon". La terminologie de cette forme comprend deux potentialités, une oule ou une marmite selon la présence ou non de moyen de préhension. Les nombreux gisements sont répertoriés depuis une dizaine d'années en Basse Auvergne, mais la production semble principalement s'orienter vers le Bourbonnais. Jusqu'à présent les limites méridionales étaient établies à Clermont-Ferrand. Seuls quelques individus épars étaient décelés plus au Sud. Dunières devient ainsi l'un des rares gisements à en être doté. Dans l'ensemble, l'intervalle de sa présence s'inscrit entre le XIII<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le profil est répertorié pour l'Allier à Bellerive-sur-Allier (Fiche descriptive du S. R. A. Auvergne, +une annexe, 3 p. ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 719-732), à Saint-Rémy-en-Rollat (site non recensé ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 733-748) et à Aubière (Hettiger, 1994 ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 780-801) ; et pour le Puy-de-Dôme à Busséol (Prospection effectuée en 1973 par F. Malacher ; prospection effectuée en 1974-1975 ; prospection effectuée en 1976 par J.-M. Lefebvre ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 810-824), à Clermont-Ferrand —îlot Neyron-Papin : <sup>14</sup>C 1326-1435 (Hettiger, 1993 ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 940-986 ; Guyot, 2003)—, à Lezoux (Fournier, 1963-1964 ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 1059-1076), à Riom (Sauget, Sauget, 1985 ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 1278-1320) et à Saint-Myon (Arnaud, 1994 ; Guyot, 2004a : vol. 2 : 1346-1351). Il est aussi à Billezois, entre le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et le deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle (Gaime, 2000), au château de Chareil-Cintrat (Fourvel, Liégard, 2003) au XV<sup>e</sup> (?)—milieu XVI<sup>e</sup> mais aussi milieu XVI<sup>e</sup>-fin XVIII<sup>e</sup> siècle, à Domérat au XIII<sup>e</sup> siècle (Guyot, 1999), à Diou au bas Moyen Âge (Gaime *et alii*, 1998), à Saint-Menoux aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Fourvel, Liégard, 2000), à Toulon-sur-Allier durant les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (Baucheron, 1999 : 19-23) et à Trévol (Allier) durant les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Goy *et alii*, 1999-2000). Dans le Puy-de-Dôme, ce rebord est également présent durant le XIII<sup>e</sup> siècle au quartier Fontgiève (2 opérations) à Clermont-Ferrand et à Puy Guillaume (Alfonso *et alii*, 2005 ; Gauthier, 2000 ; Guyot, 2013). Les prémices de cette forme sont relevées sur les récipients "Type 1", découverts à Diou (Allier). Ils sont datés par T. Vicard du IX<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle (Gaime *et alii*, 1998). D'autres sites mal datés du département de l'Allier ont également recueilli cette

forme : les sites fortifiés de Billy, Montgilbert, Ferrières-sur-Sichon et Montaigu-le-Blin, mais aussi en milieu urbain du quartier thermal de Vichy (Maerten, 1994 : 104-108). La fouille de la motte de Chevagnes (Allier) a permis de dater l'occupation par plusieurs dendrochronologies de 1359-1360 (Guyot, 2008). Un intervalle similaire est également considéré à Combronde (Puy-de-Dôme ; Guyot, 2010). Plus récemment, à Charbonnières-les-Vieillies (Puy-de-Dôme), dans le "souterrain-refuge" de Chauviat, une bulle papale fixe l'occupation vers 1281-1285 et un radiocarbone entre 1050-1260 (Guyot, 2010). La fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle sont également considérés dans le mobilier de l'Oratoire à Clermont-Ferrand (Guyot, 2011).

Au regard de ces datations, notamment celles archéométriques, un intervalle chronologie de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle peut être apprécié. Enfin, il faut également signaler la présence d'un rebord identique dans le mobilier de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle de la chartreuse du Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme ; Guyot, 1998 : 134).

**Pot 5** : les morphologies comparées sont proches sans être similaires. Elles sont recensées dans le mobilier des fouilles menées de 1972 à 1974 à Olliergues (Fournier, 1972). Si les résultats archéologiques sont limités, la découverte de pièces de monnaie —dans les niveaux concernés— de Charles VII (1422-1461), de Louis XII (1498-1515) et de François I<sup>er</sup> (1515-1547) permet d'apprécier une chronologie entre la fin du XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Outre cet intervalle, une autre céramique corrobore avec les profils. Elle a été mise au jour sur le site de Chassenard (Allier). Cependant, la datation émise à l'aide du radiocarbone (<sup>14</sup>C) est assurément exclue : des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Plus tardif, un autre profil est décelé dans le matériel de la place Sembat à Montferrant (Puy-de-Dôme ; Guyot, 2006).

Les données permettent de circonscrire un intervalle chronologique autour des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, sans exclure le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

**LA MARMITE** : le récipient est grossièrement similaire à l'oule. La marmite est cependant pourvue de deux ou plusieurs anses visibles contrairement à cette dernière. Le vase s'avère davantage glaçuré en face interne de teintes habituellement kaki ou brun. D'autres couleurs sont également remarquées. Les marmites rencontrées en Basse Auvergne disposent de dimensions généreuses en comparaison aux oules.

**Marmite 1** : ce profil est observé à deux reprises en Auvergne (Puy-de-Dôme), dans le souterrain-refuge de Saint-Gervais-sous-Meymont (Sauget, Sauget, 1984a : 76-93) et à Lezoux (Frère, Hartley, 1966 : 557-563). Lors de la fouille des galeries, l'occupation est datée entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Cet intervalle sera maintenu, mais non réduit lors du nouvel examen du mobilier (Guyot, 2004a : vol. 2 : 1323-1343). Son étude permet en revanche de comparer avec un individu de Lezoux(Puy-de-Dôme), identifié entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle (Frère, Hartley, 1966 : 557-563). Il est aussi présent à Alleyrac (Haute-Loire), mais identifié comme un pichet-cruche, ce qui n'est *a priori* pas le cas de celui de Dunières (Guyot, 2012). Il est alors inscrit vers le XIV<sup>e</sup> siècle sans exclure la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs radiocarbones confirment cette attribution mais s'avèrent nettement plus vastes chronologiquement (1275-1385 ; 1160-1270). Hors Auvergne, deux autres profils sont répertoriés dans un horizon des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles quartier des Jacobins à Limoges (Haute-Vienne ; Vallet, 2001 : 85-94) et au château de Peyrepertuse (Aude ; Bayrou, 2000 : 176).

Au regard des comparaisons, il est possible que les Pichets-cruches 4 soient attribuables aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Cette fourchette chronologique peut être réduite en excluant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque la glaçure est observée sur plusieurs individus.

**LA CRUCHE** : récipient fermé globulaire de taille moyenne pourvu d'une ou de plusieurs préhensions et d'un élément verseur —unité discriminante pour l'identification d'une cruche. Le récipient est affecté le plus souvent au transport ou à la conservation des liquides —eau, vin, huile, etc— ainsi qu'au service de la table. Elle est munie d'une lèvre arrondie ou plate, d'un rebord en bourrelet, rectiligne ou en collerette, d'un col parfois absent mais le plus souvent évasé, d'une panse globulaire, souvent à *extremum* centré. Les pieds sont angulaires ou arrondis et les fonds plats ou convexes. Les becs verseurs sont exclusivement tirés-pincés. Aucune préhension n'est associée par collage physique à un bec verseur.

**Cruche 1** : cette forme de cruche est présente dans le mobilier de plusieurs fouilles menées en Auvergne.

On les retrouve ainsi à Bellerive-sur-Allier (Allier ; Rapport final d'opération non déposé : Guyot, 2004a : vol. 2, 719-732) ; dans le Puy-de-Dôme : boulevard Léon-Jouhaux (Vernet, 1990),

quartier du Changil (Sauget, 1987), à l'église et au marché Saint-Pierre (Fournier, 1951 : 74-95) ainsi qu'à l'îlot Neyron-Papin à Clermont-Ferrand (Hettiger, 1993), à l'ancienne abbaye Saint-Austremoine à Issoire (Sauget, Sauget, 1983), place du Pilori à Lezoux (Fournier, 1963-1963), à la chapelle de Pessat à Riom (Sauget, Sauget, 1985) et enfin au lieudit La Crépille à Saint-Gervais-sous-Meymont (Sauget, Sauget, 1984a : 76-93).

Dans la majeure partie de ces sites, les chronologies sont estimées entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle en général, et de manière plus particulièrement à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, sans exclure le début du XV<sup>e</sup> siècle (Guyot, 2004a : vol. 2, 714-1447).

**Cruche 2** : un individu proche mais non similaire est récolté à Changy (Loire ; Guyot, 2004b). Celui-ci est mis au jour dans un milieu d'habitat rural, dont les chronologies établies s'orientent vers les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles sans autre précision.

**Cruche 3** : la fragmentation du récipient ne permet pas d'obtenir suffisamment d'analogie avec un autre récipient.

**LE PICHET-CRUCHE** : récipient fermé globulaire de taille moyenne. Le récipient n'est pas assurément identifié mais correspond à la morphologie d'un pichet ou d'une cruche. La présence de l'élément verseur ne peut cependant être affirmée ou infirmée. À défaut, il est répertorié comme un pichet-cruche, non voué à la cuisson des aliments comme le pot. Le pichet-cruche est composé d'une lèvre, d'un rebord, d'un col et d'une panse très variables. Le pied peut être angulaire ou arrondi et le fond plat ou concave —interne et externe. L'anse est attachée en partie supérieure au rebord et au col et en partie inférieure à la panse.

**Pichet-cruche 1** : un récipient assez proche est décelé à Alleyrac (Haute-Loire) dans un contexte du XIV<sup>e</sup> siècle, sans écarter la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup> siècle (Guyot, 2012). Deux radiocarbones confirment cette proposition mais s'avèrent plus vastes, le premier étant fixé entre 1275-1385 et le second entre 1160 et 1270. D'autres récipients sont également issus d'occupations de la fin du Moyen Âge de l'îlot Neyron-Papin à Clermont-Ferrand qui ont pour axe central le XIV<sup>e</sup> siècle (Hettiger, 1993). Un modèle légèrement différent est aussi repéré Centre-Bourg à Marsat (Richard, 1995), dans une occupation du XIII<sup>e</sup> siècle. Hors Auvergne, des profils voisins proviennent de strates du XIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Martin de Brive (Haute-Vienne ; Cantie, 1989) et à Brives (Corrèze ; Audouy *et alii*, 1979 : 64). Un individu

proche, mais non daté, est aussi répertorié en Alsace (Collectif, 1990 : 456).

Après ce tour d'horizon, une datation de présente vers le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle est, semble-t-il, la plus appropriée.

**Pichet-cruche 2** : le Pichet-cruche 2 adopte une forme très proche de deux autres individus recueillis dans le Puy-de Dôme boulevard Léon-Jouhaux à Clermont-Ferrand (Vernet, 1990 ; Guyot, 2004a : vol. 2, 837-861) et à Saint-Gervais-sou-Meymont (Sauget, Sauget, 1984a : 76-93 ; Sauget, Sauget, 1984b : 300-302 ; Sauget, Sauget, 1985 : 24-34). Les profils sont cependant répertoriés dès le XI<sup>e</sup> siècle dans le Bourbonnais comme le montrent plusieurs individus. D'autres plus fragmentaires mais appartenant au même répertoire sont recueillis sur la motte castrale de Cours sur la commune d'Arlanc (Puy-de-Dôme ; Gagnaire, 1983 : 24-27) et dans le jardin de l'Hôpital de Lezoux (Frère, Hartley, 1966 : 557-563). Lors de cette dernière fouille, les deux responsables, S. Frère et B. R. Hartley, avaient saisi l'opportunité de réaliser une mesure archéométrique qui avait permis de dater l'occupation entre le XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Quant au matériel de la motte castrale, aucune datation précise n'est mentionnée dans le compte rendu. D'après notre bibliographie, seul un individu découvert à Douai (Nord) est morphologiquement proche. Cependant, la datation de ce dernier ne concorde pas avec les précédentes, puisque le vase est daté entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle (Demolon, 1999 : 93-97). Cependant, les datations émises le mobilier du boulevard Léon-Jouhaux s'orientent vers les XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles alors que celle de Saint-Gervais-sou-Meymont sont fixées vers XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

Il est donc difficile de discerner une chronologie par ces quelques datations. La seule période commune est le XIV<sup>e</sup> siècle, sans exclure la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle, même si l'un ou les autres des intervalles décelés ne peuvent être écartés puisque ce profil est déjà présent en Auvergne dès le XI<sup>e</sup> siècle.

**Pichet-cruche 3** : aucun profil similaire n'a été décelé dans le mobilier auvergnat.

### **3.1.4 Propositions et synthèse chronologiques**

Comme annoncé en préambule, la Haute-Loire s'avère relativement déficiente en ce qui concerne l'établissement des chrono-typologies de son mobilier céramique. À l'issue de l'étude, cette remarque n'est pas démentie. Les comparaisons établies relèvent essentiellement du vaisselier de la Basse Auvergne et dans une moindre mesure du Velay.

L'indigence des études céramologiques maintes fois évoquée ne permet en effet pas d'appréhender de manière sereine les datations des occupations, même si dans un passé assez proche, l'étude du mobilier découvert dans le souterrain d'Alleyrac (Haute-Loire) s'est avérée conforme aux radiocarbone qui ont émis des intervalles plus vastes que ceux émis par le seul biais céramologique. Dans le cas de Dunières, les difficultés sont similaires avec en plus un volume nettement moins élevé. Quoi qu'il en soit, plusieurs stratigraphies sont cernées comme le montre le tableau chronologique n°4.

Tableau 4 : tableau chronologique du mobilier céramique.

Tableau 4 : tableau chronologique du mobilier céramique<sup>68</sup>

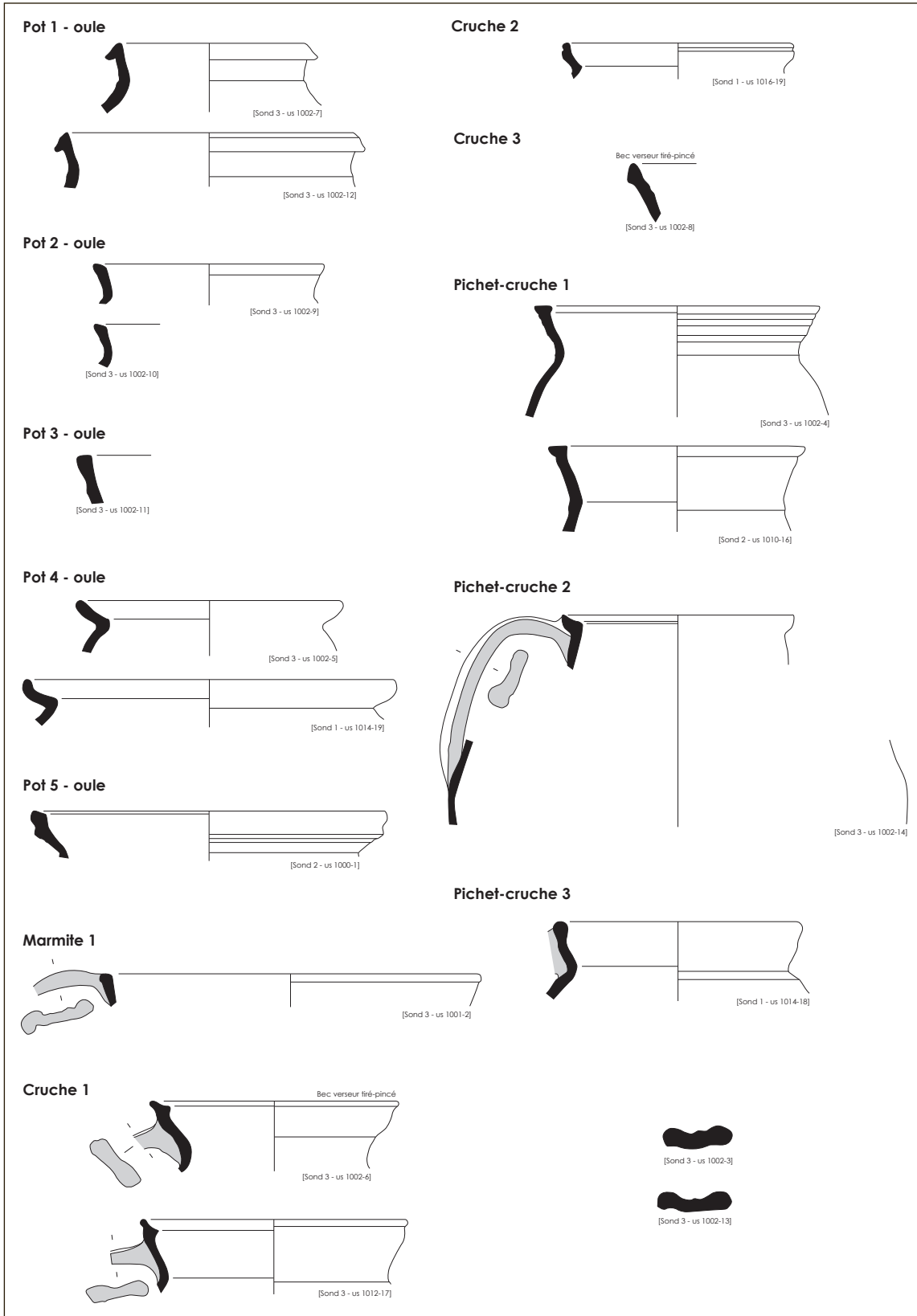
Sond.	Us	V <sup>e</sup> s.	VI <sup>e</sup> s.	VII <sup>e</sup> s.	VIII <sup>e</sup> s.	IX <sup>e</sup> s.	X <sup>e</sup> s.	XI <sup>e</sup> s.	XII <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> s.	XIV <sup>e</sup> s.	XV <sup>e</sup> s.	XVI <sup>e</sup> s.	XVII <sup>e</sup> s.	XVIII <sup>e</sup> s.	
1	1001															
	1004															
	1013															
	1014															
	1015															
	1014															
	1018															
2	1000															
	1005															
	1010															
3	1000															
	1001															
	1002															
	1011															
	1012															
	1017															

(correction 1<sup>ère</sup> ligne : Sond.1 : US 1001 => Sond.1 : US 1000)

(68) Les propositions chronologiques sont émises en fonction des indices collectés par les examens techniques de la masse informe des tessons et/ou des résultats établis par les comparaisons morphologiques. La lecture du tableau s'effectue en fonction de la densité de la plage de couleur. Plus cette dernière est foncée, plus la convergence des données, techniques et morphologique, s'avèrent manifeste et synonyme de précision chronologique.

Dans l'ensemble, les datations évoquées s'orientent principalement autour du XIV<sup>e</sup> siècle, comprenant aussi les franges antérieures de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et une partie du XV<sup>e</sup> siècle, sinon la totalité. C'est notamment des couches us **1001**, **1014** et **1016** du **Sondage 1**, de l'us **1010** du **Sondage 2** ainsi que des us **1000**, **1002** et **1012** du Sondage 3. La présence de ce mobilier de la fin du bas Moyen Âge ne doit cependant pas caractériser systématiquement ses mêmes couches. Seule l'étude des relations stratigraphiques et de leur chronologie relative doit être considérée. C'est notamment le cas de l'us **1002** du **Sondage 3** qui contient du matériel du haut Moyen Âge, incohérent avec activité castrale. Enfin, il faut aussi mentionner un tesson du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la couche us **1000** du **Sondage 3**. Quoi qu'il en soit, une occupation du site vers le XIV<sup>e</sup> siècle, sans exclure ses marges peut être considérée par le mobilier.





<b>Mobilier céramique</b>	<b>PLANCHE</b>
0  50 mm Dessin : St. Guyot, SGI Investigations Archéologiques, 2013	DUNIERES (Haute-Loire) La Tour - fouille 2012

Fig. 28. Planches des formes céramiques identifiées (S.G.)

## **3.2 Autre mobilier du site**

### *3.2.1 Quelques observations sur les ossements animaux (J. Hahn)*

Le corpus d'ossements présente une bonne conservation des éléments et des surfaces osseuses (ce qui facilite normalement la détermination et l'observation des traces de découpe). Aucune trace de rubéfaction n'est à noter.

L'essentiel des informations sont issus des ossements du sondage 2.

Les espèces en présence : du grand mammifère (surtout du bœuf, peut-être du cheval mais aucun indice pour l'assurer), du porc, du capriné (mouton ou chèvre) et présence de plusieurs restes de coq domestique, plus représenté en restes que le porc et les caprinés.

Les os ne présentent pas de trace de découpe visible exceptés sur un reste non identifié qui semble avoir été tailladé (US 1010).

Au niveau des éléments de squelettes présents, on remarque peu d'os longs, plutôt des vertèbres, des os du pieds ou de petits fragments pour lesquels on ne peut pas assurer le caractère de consommation de l'ensemble mais celui-ci reste faible et probablement peu représentatif.

Aucun indice ne renseigne sur les âges d'abattage sauf pour deux restes de jeunes porc (épiphyses non soudées) mais une fois encore peu représentatif.

### *3.2.2 Éléments de constructions*

Les mortiers ont fait l'objet d'un échantillonnage systématique (1L) : murs construits et remblais. Ils sont peu friables, riche en chaux et gros silicate, blanchâtre à jaunâtre.

La terre cuite architecturale (TCA) était très représentée dans les 3 sondages. Elle a été systématiquement pesée, échantillonnée et jeté sur site.

Ces TCA informent sur la couverture des bâtiments disparus. On note trois grandes production de tuiles : orangée peu épaisse (1 cm), rougeâtre peu épaisse (1 à 1,5 cm) et rougeâtre épaisse (2 cm) à gros dégraissant (silicate importants). Le corpus est fragmentaire.

Une tuile est presque complète. Elle est d'une largeur de 0,15 m pour une longueur dépassant les 0,20 m et d'une faible épaisseur (0,1 m). Quelques fragments de tuiles blanchies par le mortier attestent de leur seconde utilisation dans le mortier liant les

constructions à une époque indéterminée.

Une mention renseigne sur une des toitures d'un bâtiment du site en 1469 : « la toiture d'une des constructions du site est refaite de lauze (Ploton, 1991 : 72, source non citée) ». Nous n'avons pas retrouvé de schiste sur le site et dans les sondages sur la plateforme.

Enfin, un seul élément lapidaire sculpté a été mis au jour dans le sondage 3. Les moellons de constructions sont tous issus du site : un front de taille de la roche granitique avec les traces d'extractions de la roche est visible sur le rocher affleurant entre les deux tours.



Fig. 29. Terre cuite architecturale toutes US.

### 3.2.3 Petit Mobilier

Peu d'éléments ont été mis au jour.

Les sondages 1 et 3 ont fourni des fragments de verres à vitre et verre à vaisselle (potassique). Deux clous représentent le seul mobilier métallique du site avec une bille de plomb (cf. Inventaires) corroborant l'hypothèse de fouilles sauvages au détecteur à métaux.

## 3.1 Topographie et morphologie du site

Le MNT au pas de 1m (fig. 32) et le profil nord-sud (fig. 30-31) permettent d'émettre des hypothèses quant à l'organisation spatiale du *castrum*.

Seule la partie la plus basse de la crête rocheuse a été relevé en profil.

Les vestiges connus se concentrent sur cette partie de la crête qui connaît un fort dénivelé. Le site castral dépasse l'enceinte de la parcelle AY115. Il s'étend vers le nord jusqu'à la route (altitude 890 m) et vers le sud, également jusqu'à la route, avec une limite encore imprécise au-delà du muret.

Le *castrum* semble s'organiser ainsi : du sud au nord :

- Une grande levée de terre ferme le site. Il forme une courbe est-ouest. Il est précédé d'un fossé qui le sépare d'une motte (Fossé 1 : largeur : env. 15 m entre les sommets,

profondeur : env. 4 m). Au sommet de cette motte, les sondages 1 et 3 ont été pratiqués.

- Cette motte est le résultat d'un apport de sédiment sur le socle rocheux. Sa pente est sans doute renforcée par les éboulis de matériaux provenant de la destruction d'un bâtiment présent à son sommet (identifiés dans les remblais des sondages). Elle conclue l'extrémité sud de la plateforme centrale.

- La plateforme centrale forme un replat irrégulier de forme rectangulaire (différents cônes d'éboulis et dépressions identifiables). Deux forts dénivelés rocheux la délimitent à l'est et l'ouest.

- L'extrémité nord est fermée par la tour circulaire identifiée dans le sondage 2, construite adossée au socle granitique de la plateforme.

- En contrebas de la tour au sud, un replat semble avoir potentiellement accueilli un bâtiment. Une petite dépression marque la séparation avec la tour (Fossé 2 : largeur env. 15 m, profondeur : env. 2 m).

- La tour encore en élévation est sise sur un socle rocheux granitique présent en contrebas de l'autre tour (dénivelé : env. 4 m).

- Éloigné de la tour d'env. 15 m vers le sud, un bâtiment ruiné de forme quadrangulaire conserve quelques assises d'élévation encore visible (env. 1m. pour une surface indéterminée, env. 10m<sup>2</sup> envisageable).

- Hors de la parcelle ceinte par le muret, l'espace compris vers le nord en allant vers la route est un espace à intégrer complètement au site. Il comprend des aménagements importants dont une forte levée de terre formant un fossé en chicane (Fossé 3 : largeur : env. 25 m, profondeur : env. 5 m).

La partie est située hors de la parcelle ceinte par le muret connaît un fort dénivelé. Une habitation a été construite avant une nouvelle rupture de pente vers le hameau vers l'est.

La partie est de la parcelle, très broussailleuse n'a pas été explorée. Ce côté du site connaît un pendage vers l'ouest.

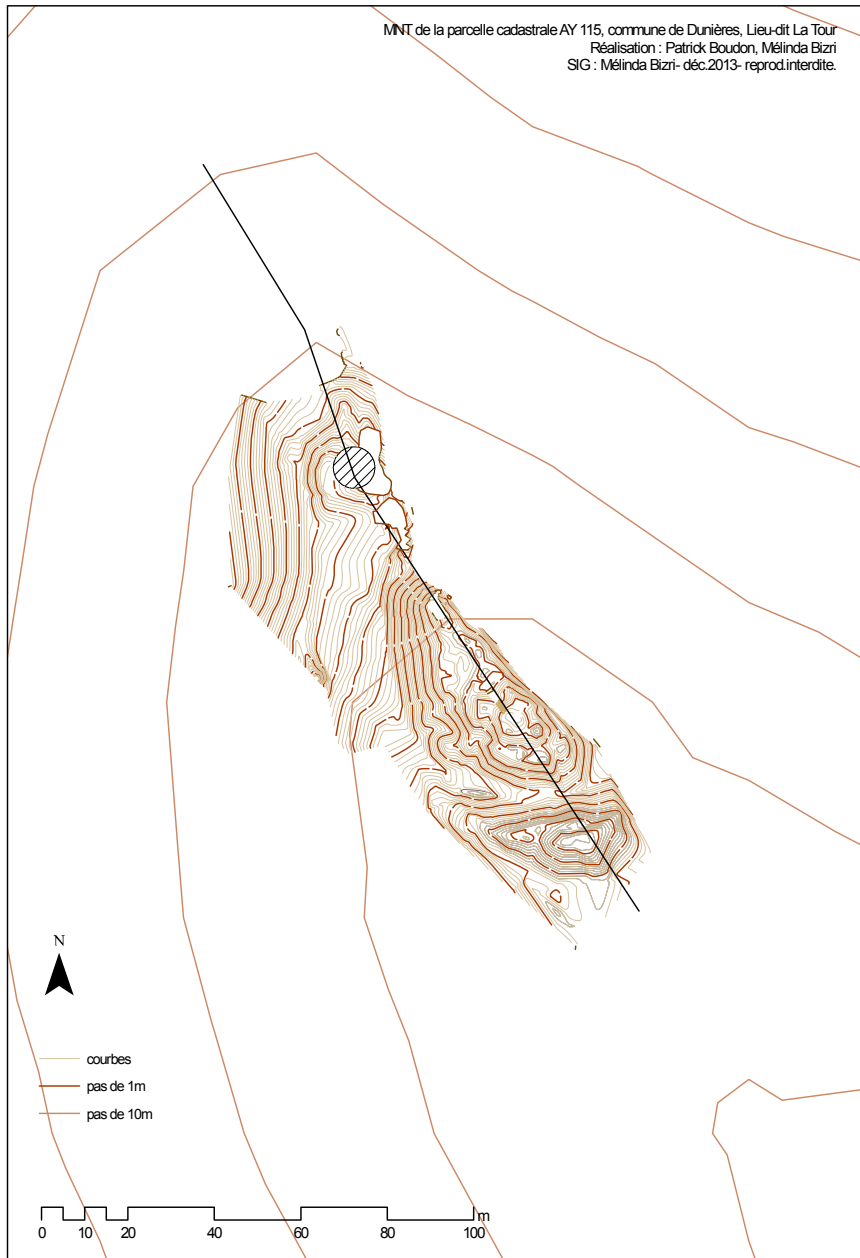


Fig. 30. Emplacement du profil de site.

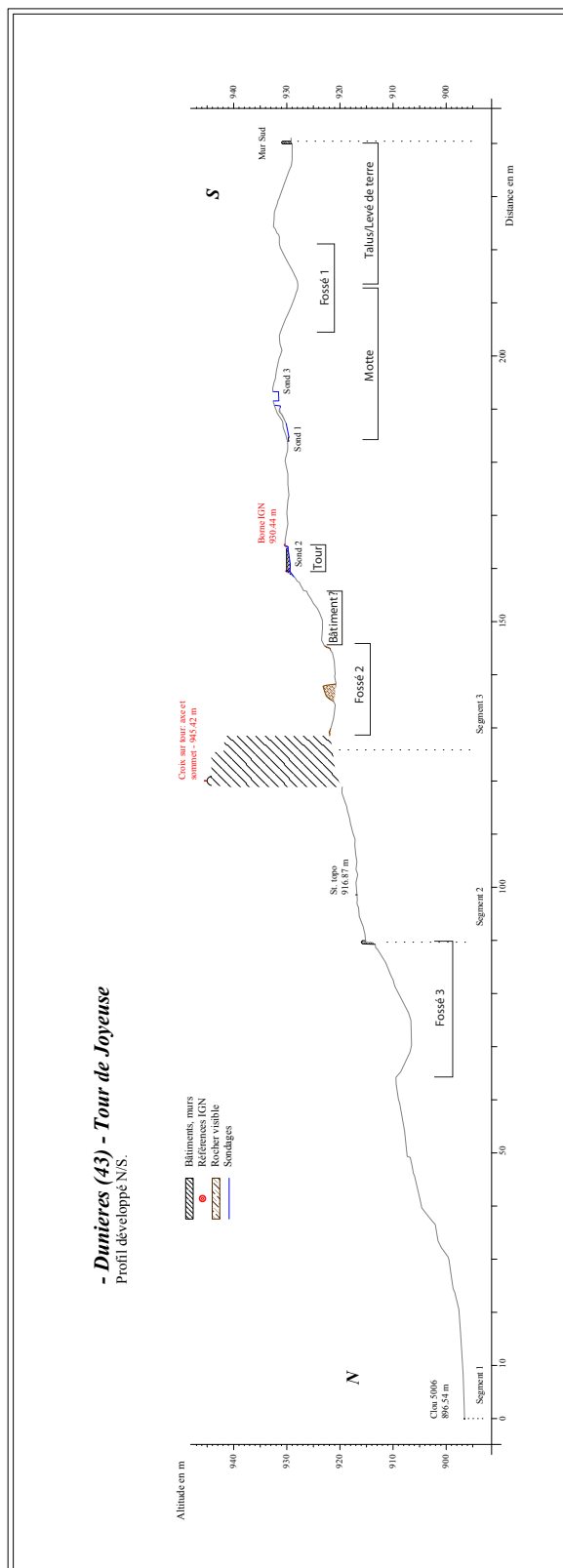


Fig. 31. Profil du site interprété.

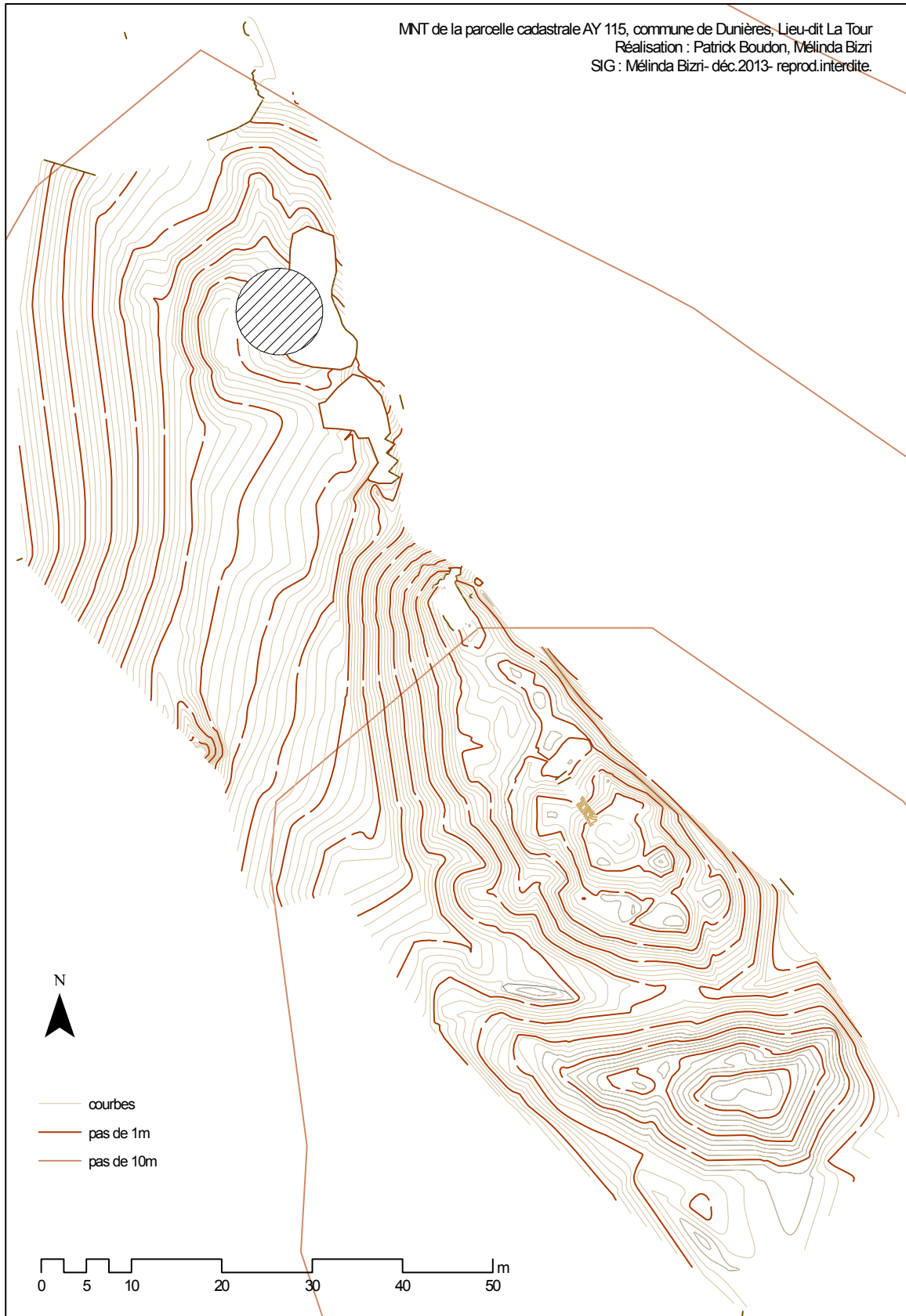


Fig. 32. Modèle numérique de terrain.

## Conclusion et intérêt du site

La campagne d'étude menée de 2011 à 2013 permet de mieux cerner l'occupation multipolaire du site castral de Dunières.

L'installation exploite les dénivelés naturels du terrain en les renforçant par endroit afin de fortifier le site. C'est le cas des extrémités nord et sud, qui comportent des levées de terre aménagées pour freiner l'entrée dans le site. En revanche, la clôture originelle du site (murs de courtines) n'a pas pu être identifiée, ni même un tracé suggéré.

La relation entre les différentes zones du site reste encore indéfinie. La présence dans les textes d'un castrum inférieur et un supérieur suppose peut-être un cloisement plus fort des différents espaces perçus, qu'aujourd'hui seuls des fossés séparent. Enfin, il est tentant de voir le castrum supérieur entre le fossé 1 et 2 et le castrum inférieur entre le fossé 2 et 3.

La stratigraphie du site est positive aux trois sondages ouverts qui se concentrent sur la plateforme haute. Elle est comprise entre le XIII<sup>e</sup> s. et le XVIII<sup>e</sup> s. avec une forte représentation de l'occupation des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. Des tessons des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. ont été aussi trouvés mais leur présence reste difficilement interprétable (cf. résultats du sondage 3). Enfin, une occupation domestique se profile avec l'observation des ossements animaux recueillis.

La mise au jour d'une seconde tour circulaire médiévale sur cette plateforme, d'une typologie du XIII<sup>e</sup> s. renforce la question de la bipolarité du *castrum*.

Le site soulève plusieurs interrogations relatives à la morphologie des sites castraux co-seigneuriaux et de la répartition spatiale des pouvoirs impartis.

L'ensemble des sites fortifiés observés en Velay ne comportent qu'une seule et même famille les occupant et les co-seigneuries intra-site sont rares et curieusement présentes seulement aux marges du diocèse (Pradelles : diocèse de Viviers/ Mende) comme ici, à Dunières (diocèse de Velay / Viviers / Vienne). Les co-seigneuries castrales existent donc en Velay mais leur configuration spatiale ou monumentale n'est pas identifiée (hôtels et maisons fortes castrales ?). Leur particularité n'est pas aussi bien établie qu'en Limousin (Rémy, 2005-2006).

Si l'on connaît pour le Velay certaines guerres privées (Polignac / La Roue lors de la succession Solignac par exemple), elles n'ont pas laissé de trace dans l'occupation castrale montrant cette dualité privée. Pour le site de Dunières, deux seigneurs rivaux pour deux



tours sont identifiés. Il reste cependant de nombreuses zones d'ombres pour la caractérisation de l'habitat de la crête rocheuse : l'identification de l'habitat associé (logis, autres bâtiments, chapelle, bourg castral ? point d'eau ?), des circulations (chemins, entrées fortifiées) et la précision de la chronologie d'occupation antérieure au XIII<sup>e</sup> s.

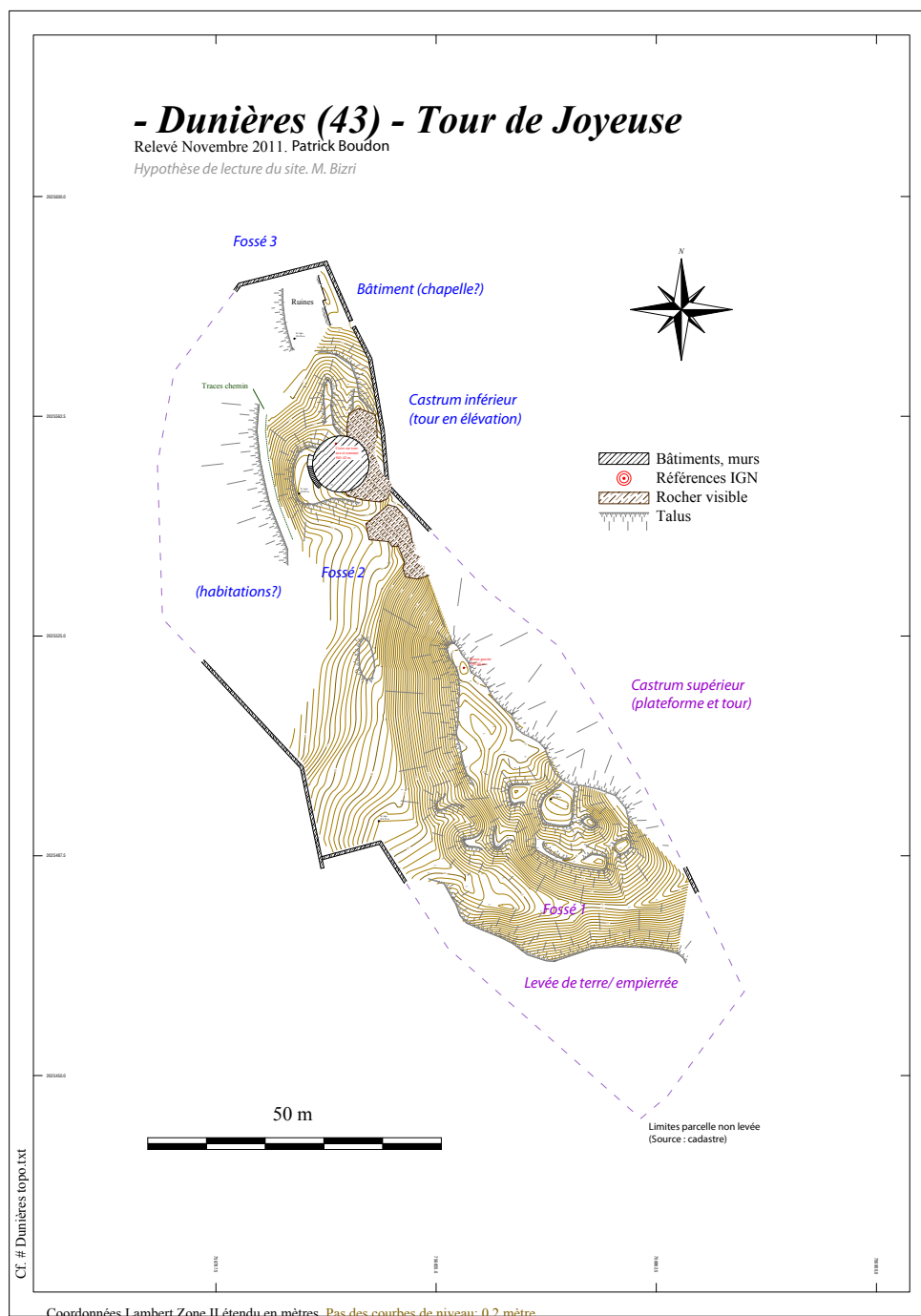


Fig. 33. Topographie interprétative du site.

## Liste des figures et tableaux

- Fig. 1. Extrait de la carte géologique (brgm.infoterre.fr).  
Fig. 2. Vue zénithale (google.maps) et profil altimétrique.  
Fig. 3. Dunières dans le diocèse du Puy. Fig. 3. Dunières dans le diocèse du Puy.  
Fig. 5. Cadastre de 1825.  
Fig. 6. Les *castra* de Dunières et les autres attestations de *castrum* du XIII<sup>e</sup> s.  
Fig. 7. Photographie avant 1895 (Thomas, 1993 : 135).  
Fig. 8. Tour vue de l'est.  
Fig. 9. Repérage du site avant sondages.  
Fig. 10. Localisation des sondages.  
Fig. 11. Sondage 1. Coupe 1.  
Fig. 12. Vue du sondage 1 vers le sud.  
Fig. 13. Sondage 1. Coupe 1.  
Fig. 14. Vue de la tour du sondage 2 vers le nord.  
Fig. 15. Sondage 2. Maçonnerie de la tour.  
Fig. 16. Sondage 2. Parement intérieur de la tour.  
Fig. 17. Sondage 2. Plan de la tour.  
Fig. 18. Vue générale du sondage 2 vers le sud.  
Fig. 19. Sondage 2. Coupe 2.  
Fig. 20. Vue générale du sondage 3 vers le nord.  
Fig. 21. Sondage 3. Détail du Foyer 101.  
Fig. 22. Sondage 3. Vues des coupes 3 et 4.  
Fig. 23. Sondage 3. Coupes 3 et 4.  
Fig. 24. Vue de la tour depuis le nord-est.  
Fig. 25. Croquis dressé par le service de l'Inventaire.  
Fig. 26. Intérieur de la tour.  
Fig. 27. Couronnement de la tour.  
Fig. 28. Planches des formes céramiques identifiées (S.G.)  
Fig. 29. Terre cuite architecturale toutes  
Fig. 30. Emplacement du profil de site.  
Fig. 31. Profil du site interprété.  
Fig. 32. Modèle numérique de terrain.  
Fig. 33. Topographie interprétative du site.

Tableau 1 : inventaire et caractéristiques des fragments de céramique médiévale.

Tableau 2 : inventaire et caractéristiques de l'argile.

Tableau 3 : inventaire et caractéristiques des formes.

Tableau 4 : tableau chronologique du mobilier céramique.

## Bibliographie et sources

Abréviations :

A.D.H.L. Archives départementales de la Haute-Loire

A.D. Loire Archives départementales de la Loire

A.D. Rhône Archives du Rhône

Dossiers du recensement de l'Inventaire : *Recensement des Monuments Anciens de la France, Centre de documentation du Service de l'Inventaire, Conservation régionale des Monuments Historiques d'Auvergne.*

UBP : Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II.

**Alfonso et alii, 2005** : ALFONSO (G.) *et alii* – Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose, Document final de synthèse, SRA Auvergne, Inrap, 2005

**Arlaud et alii, 2000** : ARLAUD (C.) *et alii* – Lyon, *les dessous de la presqu'île, Bourse-République-Célestins-Terreaux*, 2000, Lyon, 236-237.

**Arnaud, 1994** : ARNAUD (P.) – Saint-Myon : *Eglise*, document dactylographié, Clermont-Ferrand 1994, 33.

**Arsac, 1991** : ARSAC (J.) – *Toponymie du Velay : origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits*, Les Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy : 1991, 461.

**Audouy et alii, 1979** : AUDOUY (M.) *et alii* – « Les fouilles de l'ancienne église Saint-Sernin de Brive, le four », *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, t. 101, 1979, 64.

**Baucheron, 1999** : BAUCHERON (F.) – Toulon-sur-Allier, *lieu-dit : Le Pré-des-Dames (03 286 032 AH)*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1999, 19-23.

**Barry, 1953** : BARRY (F.) – *Aurec et la maison de la Roue, une guerre privée au XIV<sup>e</sup> s. et ses suites*, Paris 1953, 161. Bibliothèque Municipale du Puy, Fonds Patrimoine local, tapuscrit, ms 120.

**Barry, 1972-1973** : BARRY (F.) – « Aurec et la maison de la Roue : Autour de la Roue », *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré publié par la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire*, t. 48 : 1-70 ; t. 49 : 1-41.

**Bayrou, 2000** : BAYROU (L.) – *Peyrepertuse. Forteresse Royale*, supplément n° 3 Archéologie du Midi Médiéval, Carcassonne, 2000, 176.

**Bizri, 2004** : BIZRI (M.) – *Le château de Beaufort à Goudet (43), son rôle dans l'organisation du territoire au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise histoire de l'art médiévale, dir. N. Reveyron, Université Lumière Lyon 2, 2002-2004, 2 vol.

**Bizri, 2006** : BIZRI (M.) – « Pouvoir et territoire en Velay : l'exemple de Goudet au Moyen Âge », *Cahiers de la Haute Loire*, Le Puy : 2006, 83-102.

**Bizri, 2008** : BIZRI (M.) – *Les aménagements défensifs des villages et*

*châteaux, Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> s. Rapport de prospection thématique annuelle, S.R.A. Auvergne, 2008 : 200*

**Bizri, 2011** : BIZRI (M.) – « Polignac en Velay, relecture de l'origine et de l'évolution du site. Entre tradition, célébrité et réalité archéologique », 93-107 in *Naissance et métamorphose du château*, actes du colloque des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, tenu les 24, 25, 26 septembre 2010 à Périgueux, Université Bordeaux III, Ausonius.

**Bollon, Framond 1993** : BOLLON (G.), FRAMOND (M. de) – « Dunières, La Tour de Joyeuse » 135-136, in THOMAS (R.) dir. *Châteaux de Haute-Loire. Dix siècles d'Histoire*, éd. Watel, 1993.

**Boudartchouk, 1998** : BOUDARTCHOUK (J.-L.) – *Le Carladez de l'Antiquité au XIII<sup>e</sup> siècle : terroirs, hommes et pouvoirs*, dir. P. Bonnassie, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II le Mirail, 1998, 6 vol.

**Campèch et alii, 2004** : CAMPÈCH (S.) et alii – *DFS de fouille programmée, Forteresse de Polignac, commune de Polignac (Haute-Loire)*, S.R.A. Auvergne, Hadès – Bureau d'Investigations Archéologiques, 2004, 2 vol.

**Cantie, 1989** : CANTIE (G.) – « Saint-Martin de Brive : céramiques médiévales et modernes », *Travaux d'Archéologie Limousine*, Limoges, 1989, t. 10, 83.

**Chassaing, 1869-1874** : CHASSAING (A.) éd. – *Livre de Podio ou Chroniques d'Etienne de Médicis, bourgeois du Puy*, impr. Marchessou : Le Puy, 1869, t. 1 : 564 ; 1874, t. 2 : 664.

**Chassaing, 1875** : *Mémoires de Jean Burel, Journal d'un bourgeois du Puy à l'époque*

*des Guerres de Religion*, éd. Saint Vidal : Centre d'Etude de la Vallée de la Borne, 1875 rééd.1983, annoté par Augustin Chassaing, t.1 : 202, t.2 : 584. numérotation continue

**Chassaing, Jacotin, 1907** : CHASSAING (A.), JACOTIN (A.) – *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris : Imprimerie Nationale, 1907, réimpr. 2003, Presses universitaires de Saint-Etienne, 393 : art. Dunières, art. Les Châteaux.

**Chavarot, 1986** : CHAVAROT (M.-C.) – « Mentalités nobiliaires en Vivarais au XIV<sup>e</sup> s. : la succession de Briand de Retourtour », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 144, 1986, 87-143.

**Chenevoy, Ledru, Feybesse, Jauffret, Étlicher, 1998** : CHENEVOY (M.), LEDRU (P.), FEYBESSE (J.-L.), JAUFFRET (D.), ÉTLICHER (B.) – *Notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille Annonay (769)*. Orléans : BRGM, 83. infoterre.brgm.fr

**Chenevoy, Sahuc, Serran, Sillan, 1998** : CHENEVOY M., SAHUC S., SERRANO J.J., SILLAN J. (1998) – *Carte géol. France (1/50 000), feuille Annonay (769)*. Orléans : BRGM. infoterre.brgm.fr

**Clément, 2011** : CLÉMENT (N.) - *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche) entre le V<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, dir. D. Menjot, Université Lumière Lyon 2, 2011.

**Collectif, 1998** : *La Vie au Moyen Âge dans la région de Saugues*. Saugues : Club archéologique de Montchauvet, 1998, 60.

**Collectif, 1990** : *Vivre au Moyen Age, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, Strasbourg, 1990.

**D'Agostino et alii, 2008** : D'AGOSTINO (L.) dir. Bizri (M.), Gascuel (G.), Kurzaj (M.-C.), Tissot (M.) – *Forteresse de Polignac (Polignac, Haute-Loire). La « Seigneurie » et la cour d'honneur, Études de bâti et sondages*, Fondation de Polignac, Rapport final d'opération, S.R.A. Auvergne, 2008, 2 vol.

**Demolon, 1999** : DEMOLON (P.) – *Douai, rue F. Cuvelle*, D. F. S. de fouille de sauvetage, 1999, 93-97.

**Desbat, Schmitt, 2003** : DESBAT (A.), SCHMITT (A.) – « Techniques et méthodes d'étude », *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*, collection Archéologique, Paris, 2003, 7-84.

**Dumalle, 2006** : DUMALLE (B.) – *Les châteaux de l'orbite des Polignac en Velay, (XIII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup>s.)* Thèse de l'École Nationale des Chartes, 2006, 2 vol.

**Dupuis, 2010** : DUPUIS (M.) – « Saint-Rémy-de-Blot (Puy-de-Dôme) : nouvelles observations sur l'évolution architecturale de la forteresse de Château Rocher (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], t. 49, 2010, mis en ligne le 01/01/2011, URL : <http://racf.revues.org/1458>.

**Ferdière et alii, 2003** : FERDIÈRE (A.) et alii – *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*, Paris, 2003, 286.

**Fock Chow Tho, 2003** : FOCK CHOW THO (C.) – *Les fiefs de la baronnie d'Apcher*, Mémoire de maîtrise, dir. N. Reveyron, Université Lyon 2 Lumière, 200 », 2 vol.

**Fournier, 1951** : FOURNIER (P.-F.) – « La fouille du Nouveau Marché Saint-Pierre à Clermont », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*,

Clermont-Ferrand, 1951, 74-95.

**Fournier 1962** : FOURNIER (G.) – *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen Âge*, Paris : Presses universitaires de France, 1962, 680.

**Fournier, 1963-1964** : FOURNIER (G.) – *Fouille de la place du Piloni*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1963-1964, 7.

**Fournier, 1972-1974** : FOURNIER (G.) – *Meymont*, D. F. S. dactylographié, Clermont-Ferrand, 1972, 19 +3 pl. ; 1973, 13 +1 pl. ; 1974, 7 +3 pl.

**Fournier, 1978** : FOURNIER (G.) – *Le château dans la France médiévale, essai de sociologie monumentale*, Paris : Aubier Montaigne, 1978, 397.

**Fournier, 2004** : FOURNIER (G.) – « Forteresses du haut Moyen Âge en Auvergne », *Revue de la Haute-Auvergne* t. 66, 105e année, déc. 2004, 387-389.

**Fournier et alii, 2001** : FOURNIER (G.), LAPEYRE (O.), BOUDARTCHOUK (J.-L.), BIRON (C.), GARGAM (C.) – « La forteresse du "Puy de Menoire" commune de Menet (Cantal), X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. *Archéologie médiévale*, t. 30-31, 2001, 85-107.

**Fournier et alii, 2006** : FOURNIER (G.), LAPEYRE (O.), BOUDARTCHOUK (J.-L.) – « La Forteresse du Puy de Menoire, Cantal », *Bulletin du groupe de recherche historique et archéologique de la vallée de la Sumène*, 66, 2006, 45.

**Fourvel, Liégard, 2000** : FOURVEL (A.), LIEGARD (S.) – *Saint-Menoux (Allier) – Centre Bourg. Potager– parcelle 825 B*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 2000, 64.

**Fourvel, Liégard, 2003** : FOURVEL (A.), LIEGARD (S.) – *Chareil-Cintrat (Allier). Cour du château de Bas-Chareil*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 2003, 87.

**Fraisse, 1872-1873** : FRAISSE (abbé H.) – « Baronnies de Saint-Didier », *Tablettes Historiques du Velay*, t. 3. 1872-1873, 495-527.

**Framond, 2008** : FRAMOND (M.) – « À l'origine du réseau castral des évêques du Puy » 21 - 45 in *Châteaux du Moyen âge de l'étude à la valorisation : Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*, Actes du colloque du Puy-en-Velay (3-5 juin 2004), éd. Société académique du Puy, 2008.

**Frère, Hartley, 1966** : FRERE (S.), HARTLEY (B. R.) – « Fouille de Lezoux (Puy-de-Dôme) en 1963 », *Cahier de civilisation médiévale*, Poitiers, 1966, 557-563, +3pl.

**Gagnaire, 1983** : GAGNAIRE (J.) – « Les mottes castrales dans l'arrondissement d'Ambert », *Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement*, Ambert, 1983, 24-27.

**Gaime, 1995** : GAIME (S.) – *Dunières (Haute-Loire) : Eglise Saint-Martin (43 087 002 AH), surveillance de travaux*, S.R.A. Auvergne, 1995, 24.

**Gaime et alii, 1998** : GAIME (S.) et alii – *Route-Centre-Europe-Atlantique (R. C. E. A.), section Dompierre-Est / Molinet. Diou (Allier) "Bois-Prat"*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1998, 39+pl.

**Gaime, 2000** : GAIME (S.) – *Billezois (Allier). Falconnière : les dépendances d'une maison forte au XIV<sup>e</sup> siècle*,

document dactylographié, Clermont-Ferrand, 2000, t. 1, 58 t. 2, 61 +pl.

**Gauthier, 2000** : GAUTHIER (F.) – *La Cabane, Puy Guillaume (Puy-de-Dôme) site n° 63 291 007 AH*, D. F. S. dactylographié, Clermont-Ferrand, 2000, 17 +pl.

**Goy et alii, 1999-2000** : GOY (M.) et alii – *Les sites médiévaux de la Petite Perche. Route Nationale 7. Trévol "La Petite Perche" (03 290 034 AH) (Allier)*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1999-2000, 66 +pl.

**Grasset, 2006** : GRASSET (A.) – *Étude du site d'Arlempdes et d'une partie du maillage castral du sud-est du Velay*, Mémoire de Master 2, dir. B. Phalip, UBP Clermont-Ferrand, 2006, 3 vol.

**Guyot, 1998** : GUYOT (S.) – *La céramique en milieu cartusien. Approche historique et archéologique*, Saint-Laurent-la-Roche, 1998, 313.

**Guyot, 1999** : GUYOT (S.) – « Etude céramologique », *Rapport de fouille de sauvetage : Domérat, place Bacchus*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1999, 17.

**Guyot, 2003** : GUYOT (S.) – *La céramique médiévale de l'îlot Neyron-Papin à Clermont-Ferrand et de l'impasse Boudonnet à Lezoux*, document dactylographié, étude programmée, Ministère de la Recherche et de la formation-Afan, Clermont-Ferrand, 2003, 101.

**Guyot, 2004a** : GUYOT (S.) – *La céramique médiévale en Basse Auvergne*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, directeurs de mémoire Madame Françoise

Piponnier et Monsieur Etienne Hubert, Lons-le-Saunier, 2004, vol. I : Synthèse, 713, vol. 2 : Catalogues céramologiques, 714-1447.

**Guyot, 2004b** : GUYOT (S.) – « Etude céramologique », *Fouille de sauvetage au lieudit le Rossignole sur la commune de Changy (Loire)*, document dactylographié, fouille préventive, Inrap, Clermont-Ferrand, 2004, 39.

**Guyot, 2006** GUYOT (S.) – *Étude céramologique du mobilier recueilli place M. Sembat à Montferrand (Puy-de-Dôme)*, document dactylographié, fouille préventive, Hades (sous la dir. L. d'Agostino), Arbois, 2006, 50.

**Guyot, 2008** : GUYOT (S.) – *Etude céramologique du mobilier de Chevagnes (Allier)*, document dactylographié, fouille préventive, Inrap, Vilette-les-Arbois, 2008, 45.

**Guyot, 2010a** : GUYOT (S.) – *Combronde (Puy-de-Dôme), Z. A. C. de l'Aize, étude du mobilier céramique*, document dactylographié, fouille préventive, Hadès, Vilette-les-Arbois, 2010, 24.

**Guyot, 2010b** : GUYOT (S.) – *Charbonnières-les-Vieillies (Puy-de-Dôme), étude du mobilier céramique découvert dans le "souterrain-refuge" de Chauviat*, doc. dactylographié, SGInvestigations Archéologiques, Vilette-les-Arbois, 2010, 15.

**Guyot, 2011a** : GUYOT (S.) – *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Oratoire. Étude du mobilier céramique*, document dactylographié, fouille préventive, Hadès (sous la dir. J. Ollivier), Vilette-les-Arbois, 2011, 26.

**Guyot, 2011b** : GUYOT (S.) – *Alleyrac*

*(Haute-Loire), Choumazel. Étude du mobilier céramique découvert dans le souterrain-refuge* (sondage 2007 ; sous la dir. J.-L. Voruz), document dactylographié, SGInvestigations Archéologiques, Vilette-les-Arbois, 2012, 26.

**Guyot, 2012** : GUYOT (S.), *Alleyrac (Haute-Loire), Choumazel. Étude du mobilier céramique découvert dans le souterrain-refuge* (sondage 2007 ; sous la dir. J.-L. Voruz), document dactylographié, SGInvestigations Archéologiques, Vilette-les-Arbois, 2012, 26.

**Guyot, 2013** GUYOT (S.) – *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue Fontgiève. Étude du mobilier céramique*, document dactylographié, fouille préventive, Hadès (sous la dir. D. Martinez), Vilette-les-Arbois, 2013, 76.

**Hettiger, 1993** : HETTIGER (S.) – *Clermont-Ferrand : îlot Neyron-Papin*, D. F. S. dactylographié, Clermont-Ferrand, 1993, t. 1, 177 ; t. 2, +82 pl.

**Hettiger, 1994** : HETTIGER (S.) – *Aubière : Z. A. C. du Centre-Bourg/Place de la Libération*, D document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1994, 71.

**Jourda de Vaux, 1911-1918** : JOURDA DE VAUX (G. de) – *Les châteaux historiques de la Haute-Loire, castels, maisons fortes, manoirs*, Le Puy : Peyrellier, t. 1 - 1911, Notice Dunières.

**Jourda de Vaux, 1924-1933** : JOURDA DE VAUX (G. de) – *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy*, Le Puy : Lyon, 1924-1933, 7 vol.

**Laffont, 1999** : LAFFONT (P.-Y.) – « Le château du Mézenc, histoire et archéologie d'un site controversé, 2<sup>e</sup> partie : les résultats des fouilles

archéologiques » *Les Cahiers du Mézenc*, n°11, juillet 1999, 73-93.

**Laffont, 2004** : LAFFONT (P.-Y.) – *Atlas des châteaux du Vivarais (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)*, DARA n°25, Lyon, 2004, 284.

**Laffont, 2009** : LAFFONT (P.-Y.) – *Châteaux du Vivarais : pouvoirs et peuplement en France méridionale, du haut Moyen âge au XIII<sup>e</sup> s.* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, 340.

**Laffont, Framond, Sanial 2008** : LAFFONT (P.-Y.), FRAMOND (M. de), SANIAL (B.) dir. – *Châteaux du Moyen Âge, de l'étude à la valorisation, Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*, Actes du colloque du Puy-en-Velay (3-5 juin 2004), éd. de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire, Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay : 2008, 227.

**Lascombe, 1882** : LASCOMBE (A.) – *Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy (1154 – 1741)*, éd. Le Puy : Bérard-Rousset, 1882, 432, article Dunières et Saint-Didier.

**Maerten, 1994** : MAERTEN (M.) – « Note de céramologie médiévale. Etude sommaire d'un ensemble céramique découvert à Thionne (Allier) », *Revue de la Physiophile*, n° 121, 1994, 104-108.

**Mathevot, 2005** : MATHEVOT (C.) – « Les espaces castraux en Forez aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. : état de la question », 101 – 122, *in Histoire et archéologie du Forez médiéval*, vol. 1, LIGER, LA DIANA, GRAL, 2005, 123.

**Mathevot, 2011** : MATHEVOT (C.) – « Étude de la Haute-cour du castrum de Couzan (bilan de cinq ans d'investigations archéologiques) », 88 – 111, *Bulletin de la Diana*, t.70, Montbrison, 2011.

**Mathieu, 1991** : MATHIEU (R.) – « Châteaux oubliés en pays craponnais » *Cahiers de Craponne et de sa région*, t. 12-13, 1990-1991, 39-58.

**Mestre, 1990-1991** : MESTRE (J.-R.) – « Habitats désertés dans le canton de Craponne : essai d'inventaire » *Cahiers de Craponne et de sa région*, t. 12-13, 1990-1991, 25-37.

**Millery, 2006** : MILLERY (C.) – *Genèse et implantation du site de Chalencon en Haute-Loire*, dir. A. Baud, Université Lumière Lyon 2, 2004-2006, 2 vol.

**Murat, Navetat et alii, 2012** : MURAT (L.), NAVETAT (M.), GUYOT (S.), BIZRI (M.), DIEULAFIT (F.), PALAZZO-BERTHOLON (B.) – *Le château de Domeyrat, (Haute-Loire), Rapport final d'opération archéologique*, suivi de travaux Monuments Historiques, Hadès- Bureau d'Investigations Archéologiques, 2012, 2 vol.

**Peyvel, 1972** : PEYVEL (P.) – « Aspects de la puissance féodale de l'évêché du Puy aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1972, 7-32.

**Phalip, 1990** : PHALIP (B.) – *Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s. Essai de sociologie monumentale*, sous la dir. d'Anne Prache, Thèse de doctorat, section histoire médiévale, histoire de l'art et archéologie, Université Paris IV, 1990, 6 vol.

**Phalip, 1993** : PHALIP (B.) – *Seigneurs et Bâisseurs, le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand : Institut d'Etudes du Massif central, 1993, 264.



**Ploton, 1991** : PLOTON (abbé J.) – *Dunières, Heurs et malheurs d'une communauté rurale*, Le Puy, Impr. Jeanne d'Arc, 1991, 284.

**Pradalier-Schlumberger, 1976** : PRADALIER-SCHLUMBERGER (M.) – « L'église de Dunières » 564-575, in *Congrès Archéologique de France, 133e session Le Velay 1975*, Société Française d'Archéologie 1976.

**Poble, 1994** : POBLE (P.-É.) – *Prospection-Inventaire sur les communes de Saint-Didier-en-Velay, La Séauve-sur-Semène, Saint-Victor-Malescours*, Rapport S.R.A. Auvergne, 1994, 131.

**Poble, 1996** : POBLE (P.-É.) – *Prospection-Inventaire sur les communes de Saint-Didier-en-Velay, La Séauve-sur-Semène, Saint-Victor-Malescours*, Rapport SRA Auvergne, 1996, 16.

**Poble, 1997a** : POBLE (P.-É.) – *Prospection thématique sur les châteaux antérieurs au XIV<sup>e</sup> s. dans l'arrondissement d'Yssingaux (Haute-Loire)*, Rapport S.R.A. Auvergne, 1997, 55.

**Poble, 1997b** : POBLE (P.-É.) – *La citadelle Royaliste du Velay « de la les bois » Saint Didier la Séauve dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s.* 1997, 271.

**Poble, 1999** : **POBLE (P.-É.)** – *Prospection thématique sur les châteaux antérieurs au XIV<sup>e</sup> s. dans l'arrondissement d'Yssingaux (Haute-Loire)*, Rapport S.R.A. Auvergne, 1999, 19.

**Poble, 2007** : POBLE (P.-É.) – *Yssingaux-Saussac- Fouilles programmée*, notice dans « Archéologie de la France – Informations- Une revue Gallia », 2007 : <http://www.adlfi.fr/SiteAdfi/document?ba>

se=base\_notices&id=N2007-AU-0058 consulté le 12 décembre 2011.

**Provost, Rémy, 1994** : PROVOST (M.), RÉMY (B.) – *Carte Archéologique de la Gaule, La Haute-Loire*, 43, Paris 1994, 192.

**Raymond, Sermet, 1996** : RAYMOND (J.), SERMET (C.) – « Le site de Montchauvet (Saugues, Haute-Loire) ». *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, 1996, III, 119-127.

**Raymond, Sermet, 1997** : RAYMOND (J.), SERMET (C.) – *Inventaire des sites désertés de la région de Saugues, Résultats de la prospection archéologique*, Rapport S.R.A Auvergne, 1997, 117.

**Rémy, 2001** : RÉMY (I.) – « Le site castral du Tournel (Lozère) XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.: son analyse architecturale », *Archéologie du Midi Médiéval*, 2001, t.18, 41-67.

**Richard, 1995** : RICHARD (V.) – *Marsat : Centre-bourg*, D. F. S. dactylographié, Clermont-Ferrand, 1995, 17.

**Salardon, 2008** : SALARDON (C.) – « La frontière Forez-Auvergne au Moyen Âge. Étude de l'implantation castrale dans les monts du Forez » 47 - 53 in *Châteaux du Moyen âge de l'étude à la valorisation : Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*, Actes du colloque du Puy-en-Velay (3-5 juin 2004), éd. Société académique du Puy, 2008.

**Sauget, 1987** : SAUGET (J.-M.) – *Rapport de sauvetage, 63-Clermont-Ferrand, Quartier du Changil*, D. F. S. dactylographié, Clermont-Ferrand, 1987, 25 +pl.

**Sauget, Sauget, 1983** : SAUGET (J.-M.), SAUGET (B.) – *Issoire-Centre Culturel Municipal Pomel*, D. F. S. dacty.,

Clermont-Ferrand, 1983, 13 +3 pl.

**Sauget, Sauget, 1984a** : SAUGET (J.-M.), SAUGET (B.) – « Les galeries souterraines et l'habitat de surface de "la Crépille", Saint-Gervais-sous-Meymont (Puy-de-Dôme) », *Subterranea, Bulletin de la société française d'étude des souterrains*, n° 50, 1984, 76-93.

**Sauget, Sauget, 1984b** : SAUGET (J.-M.) et SAUGET (B.), "Chronique de fouilles médiévales", *Archéologie Médiévale*, t. 14, 1984, 300-302.

**Sauget, Sauget, 1985** : SAUGET (J.-M.), SAUGET (B.) – *Riom, chapelle de Pessat, sauvetage programmé A71, rapport de fouille*, document dactylographié, Clermont-Ferrand, 1985, t. I, 131.

**Raux, 1998** : RAUX (S.) – « Méthode de quantification du mobilier céramique. Etat de la question et piste de réflexion", *La quantification des céramiques. Conditions et protocole*, Glux-en-Glenne, 1998, 12-14.

**Rémy, 2005-2006** : RÉMY (C.) – *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin* : 1. Le temps du *castrum*, X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., 2005 : 159 ; 2. La naissance du château moderne XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., 2006 : 157. Publication Limoges : Culture & patrimoine.

**Thiollier, 1900** : THIOLLIER (N.) – *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, éd. Le Puy : impr. R. Marchessou ; Paris : A. Picard et fils, 1900.

**Thomas et alii, 1993** : THOMAS (R.) dir. – *Châteaux de Haute-Loire. Dix siècles d'Histoire*, éd. Watel, 1993, (2<sup>e</sup> éd. 1998), 467.

**Vicard, 1996** : VICARD (T.) – « Pour une typologie des récipients », *Pots et potiers en Rhône-Alpes, Epoque médiévale, Epoque moderne*, Lyon, 1996, 188.

**Vallet, 2001** : VALLET (C.) – « Un dépotoir du bas Moyen Age, place des Jacobins à Limoges », *Travaux d'archéologie limousine*, Limoges, 2001, t. 21, 85-94.

**Vernet, 1990** : VERNET (G.) – *Clermont-Ferrand, fouille archéologique de l'ancienne caserne Battesti à Montferrand, implantation d'une communauté religieuse dans le quartier urbain*, D. F. S. dactylographié, Clermont-Ferrand, 1990, 81.

**Victoire, 2010** : VICTOIRE (V.) – *L'église de Dunières : un édifice paroissial et prieural en Velay*, Mémoire de Master 2, dir. B. Phalip, UPB Clermont-Ferrand 2010, 3 vol.

### Section III – Inventaires

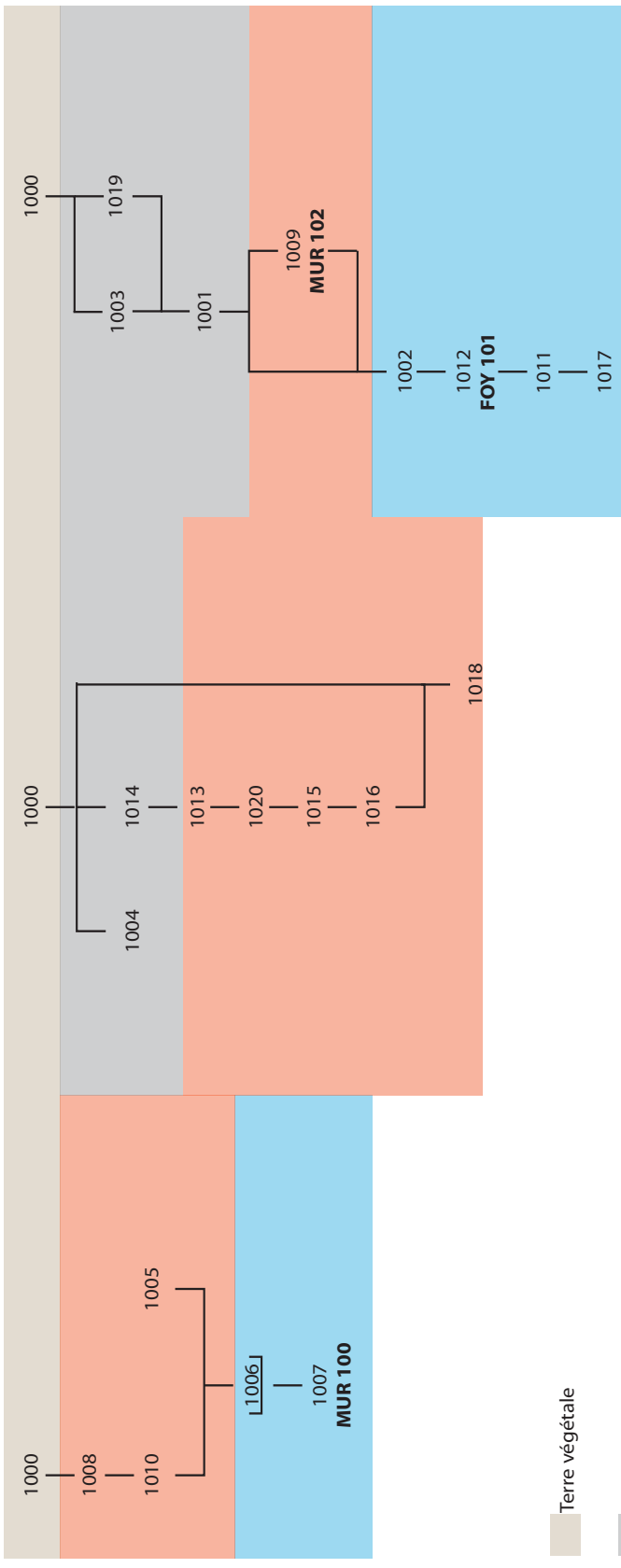
- Diagramme stratigraphique
- Inventaires Unités Stratigraphique
- Inventaires des Faits
- Inventaire des coupes
- Inventaire de la céramique
- Inventaire des ossements animaux
- Inventaire de la terre cuite architecturale
- Inventaire du petit mobilier
- Inventaire des isolats/ prélèvements
- Tableau récapitulatif du mobilier par US
- Charte couleur des dessins

DUNIÈRES. La Tour. 2012. Diagramme stratigraphique phasé par sondage.

Sondage 2

Sondage 1

Sondage 3



## Inventaire des Unités Stratigraphiques (US)

N°Sondage	N° d'US	Identification	Interprétation	Description	Composants culturels	Chronologie relative	Liés au(x) fait(s)	N° Coupe
Tous	1000	Terre végétale	Abandon	Couvert végétal: aupébine, pin, mousse, herbe	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, charbons de bois	Postérieure à 1001 (Sond 1); 1008 (Sond 2); 1004 (Sond 3)		1 à 4
3	1001	Remblai	Destruction	Sédiment sableux blanchâtre, mortier de chaux, gravier et pierre calcaire, quelques granits	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, mortier de chaux	Antérieure à 1000; postérieure à 1002		3 et 4
3	1002	Altération	Occupation	Sédiment limoneux-sableux brunâtre à noirâtre, charboneux, gravillons de chaux	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, charbons de bois, mortier de chaux (enduit), fer (clou), verre (vitrail)	Antérieure à 1001; postérieure à 1009 et 1011		4
3	1003	Altération	Abandon	Sédiment limoneux-sableux, humus plus induré, matériel remonté par les lombrics? Prisonnières du racinaire	terres cuites architecturales, ossements animaux	Antérieure à 1000; postérieure à 1001; équivalente 1000 (Sond 3)		
1	1004	Remblai	Destruction située à l'intérieur du parement	Sédiment sableux, blocs de mortiers de chaux, liant avec scorie, blocs granitiques	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, mortier de chaux (enduit), verre (vaisselle?)	Antérieure à 1000, équivalente à 1001		1
2	1005	Remblai	Destruction	Sédiment sableux meuble blanchâtre à beigeâtre, blocs granitiques, schiste gris	terres cuites architecturales, céramiques, mortier de chaux (enduit : badigeon blanc)	Antérieure à 1000; postérieure à 1006		plan
2	1006	Arasement	Destruction	Arasement de la tour suite à son abandon pour récupération des matériaux, une partie a glissé dans la pente		Antérieure à 1005; postérieure à 1007	MUR 100	plan
2	1007	Maçonnerie	Construction	Moellons de granit liés au mortier de chaux		Antérieure à 1006	MUR 100	plan
2	1008	Remblai	Destruction située à l'extérieur du parement	Sédiment sableux, blocs de granit	terres cuites architecturales, ossements animaux, mortier de chaux blanchâtre, mortier de chaux jaunâtre (construction MUR 100)	Antérieure à 1000; postérieure à 1010		2
3	1009	Remblai	Destruction, tranchée de récupération d'une maçonnerie?	Sédiment sableux	terres cuites architecturales, mortier de chaux, lapidaires (isolats)	Antérieure à 1001 et 1003; postérieure à 1011	MUR 102	3

2	1010	Remblai	Destruction : démolition toiture de la tour?	Sédiment sableux compact rosâtre avec nodule de mortier de chaux jaunâtre, schiste	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, verre, métal, mortier de chaux	Antérieure à 1008	MUR 100	2
3	1011	Remblai	Destruction : démolition	Sédiment sableux jaunâtre	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, mortier de chaux, balle de plomb	Antérieure à 1002; synchrone de 1009	(MUR 102)	3 et 4
3	1012	Dépôt aménagé	Occupation : foyer	Sédiment limoneux noirâtre	ossements animaux, céramiques, verre, charbons de bois	Antérieure à 1002; postérieure à 1011	FOY 101	3
1	1013	Remblai	Occupation: temporaire de chantier (piétinement) ou autres (fouilles sauvages?)	Sédiment limoneux- sableux brunâtre, blocs de granit, pierre et graviers	terres cuites architecturales, céramiques	Antérieure à 1014; postérieure à 1020		1
1	1014	Remblai	Destruction : abandon, démolition	Sédiment sableux jaunâtre, blocs de granit, basalte	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, mortier de chaux (enduit)	Antérieure à 1000; postérieure à 1013		1
1	1015	Remblai	Occupation: temporaire de chantier (piétinement) ou autres (fouilles sauvages?)	Sédiment limoneux- sableux grisâtre à brunâtre	ossements animaux, céramiques, verre, charbons de bois	Antérieure à 1020; postérieure à 1016		1
1	1016	Remblai	Destruction : abandon, démolition	Sédiment sableux jaunâtre à brunâtre, graviers calcaires, granit	terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique	Antérieure à 1015; postérieur à 1018		1
3	1017	Remblai	Destruction	Sédiment sableux compact beigeâtre à brunâtre, cailloux, pierre granitique	charbons de bois, céramique (versée par erreur dans 1002 pour partie est)	Synchrone de 1011		3 et 4
1	1018	Remblai	Terrain Naturel?	Amas rocheux granitique	ossements animaux (= à reverser dans 1016)	Antérieure à 1000		1
3	1019	Altération	Abandon	Sédiment sableux compact jaunâtre, granit (inf. à 0,02 m.) gravillons	terres cuites architecturales	Antérieure à 1000; postérieure à 1001; synchrone de 1003?		3
1	1020	Remblai	Destruction	Sédiment sableux brunâtre à jaunâtre	mobiliers versés dans 1014	Antérieure à 1013; postérieure à 1015		1

Inventaire des faits

Son dague	N° fait	US	Description	Dimension
S2	MUR 100	1006, 1007	Construction de moellons de granit (moyen à grand), parements redressés (intérieur, extérieur) à queue pénétrante dans le blocage composé de blocaille (déchets de tailles du granit liés à un mortier de chaux jaunâtre très sableux), alternance de rang de construction (A et B)	Largeur: 1,96 m. Hauteur d'assise : 0,20 m.
S3	FOY 101	1012	Foyer composé de charbons de bois	Largeur observée (incomplète) : 0,20 m. Longueur : 0,60 m. Epaisseur: 0,10 à 0,15 m.
S3	(MUR 102)	1009	Maçonnerie très perturbée: apparemment récupération partielle d'un mur construit en petit à moyen moellons de granit, liés au mortier de chaux sableux	ind.

Inventaire des coupes et plan

N° Coupe	Sondage	Description	US
1	S1	Coupe SSE-SSO, côté ouest du sondage	1000, 1014, 1004, 1013, 1020, 1015, 1016, 1018
2	S2	Coupe E-O, côté sud du sondage	1000, 1008, 1010
3	S3	Coupe N-E, S-E côté sud du sondage	1000, 1019, 1001, 1009, 1002, 1012, 1011, 1017
4	S3	Coupe N-O, S-E côté ouest du sondage	1000, 1001, 1002, 1011, 1017

Plan	S2	Relevé pierre à pierre de la tour	1006, 1007, 1005
------	----	-----------------------------------	------------------

Inventaire de la céramique

US	Faits	Tranchée / Sondage	Poids en grammes
1000		Décapage terre végétale toute zone	123
1001		3	32
1002		3	1210
1003		3	non ramassée
1004		1	25
1005		2	25
1010	<b>M100</b>	2	112
1011		3	105
1012	<b>FOY 101</b>	3	80
1013		1	10
1014		1	203
1015		1	118
1016		1	60
1017		3	38
1018		1	10

2151

Inventaire des ossements animaux

US	Faits	Tranchée / Sondage	Poids en grammes	Identification
1000		Décapage terre végétale toute zone	38	
1001		3	24	
1002		3	362	Volaille
1003		3	7	
1004		1	11	
1005		2	11	
1008		2	6	Volaille, micro-faune
1010	<b>M100</b>	2	19	
1011		3	45	Volaille
1012	<b>FOY 101</b>	3	non ramassé	
1014		1	125	
1015		1	95	
1016		1	21	
1017		3	non ramassé	
1018		1	10	

774

Inventaire du petit mobilier

US	Faits	Tranchée / Sondage	Nature	Description / Identification
1002		3	Métal	Clous (2) formant un crochet
1002		3	Verre à vitre	Vitrail - grisaille
1004		1	Vaisselle en verre	Pied de verre à vin
1010	<b>M100</b>	2	Métal	Anneau de ceinture?
1010	<b>M100</b>	2	Verre	
1011		3	Plomb	Balle de plomb pour mousquet? Diamètre : 0,01 m; trace de moulage
1012	<b>FOY 101</b>	3	Verre	
1015		1	Verre?	



Inventaire de la terre cuite architecturale (TCA)

US	Faits	Tranchée / Sondage	Poids en grammes	NR avant tri	NMI conseillé	Poids final	Identification
1000	Décapage terre végétale toute zone	1	2000	97	4	278	tuile marquée
1000	Décapage terre végétale toute zone	2	2500	77	1	384	tuile
1000	Décapage terre végétale toute zone	3	2000	119			
1001		3	2000	30	3	575	tuile dégraissant grossier : ép: 2 cm, rougeâtre; une autre à cuisson réductrice (intérieur noir)
1002		3	5500	151	5	935	tuiles ép. 1, 1,5 et 2 (gros silicate)
1003		3	2800	41	2	468	tuiles
1004		1	18500	402	3	665	tuile, TCA dans mortier
1005		2	11500	332	6	788	tuile marquée, TCA dans mortier
1008		2	5000	76	3	809	tuiles dont une ép. 2 cm, rougeâtre
1009	<b>M102</b>	3	2000	39	3	379	tuile
1010	<b>M100</b>	2	25500	549	3	980	tuile presque entière (D: largeur: 15cm, longueur 20 cm et plus, ép. 1 cm), TCA rubéfiée (noircie), digitée
1011		3	23500	510	8	1590	tuiles ép. 1, 1,5 et 2 (gros silicate) et gravée
1012		3			3	206	tuiles fragmentée fines ép. 1 à 1,5
1013		1	4500	111			
1014		1			5	785	tuiles rouges foncés, ép: 1,5
1015		1			1	45	carreau de pavement, grisâtre?
1016		1	4000	114	7	790	tuile, cuisson réductrice, fine ep 1,5, angle arrondis
1019		3					

111300 2648 57 9677

Inventaire des isolats et prélèvements

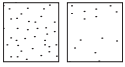
N° Isolat	US	Faits	Tranchée / Sondage	Nature	Description / Identification
1	1007	<b>M100</b>	2	Prél mortier	Blocage interne du mur
2	1002		3	Mortier ou enduit	Démolition / inclusion US
3	1001		3	Mortier de chaux	Démolition / inclusion US
4	1004		1	Mortier ou enduit	Démolition / inclusion US Dégraissant : scorie grise
5	1005		2	Mortier de chaux ou plâtre	Surface badigeonné : lait de chaux? Léger
6	1011		3	Enduit et mortier	Mortier jaunâtre; mortier blanchâtre compact avec traces de végétaux (paille?)
7	1014		1	Enduit	
8	1016		1	Mortier de chaux	
9	1009	<b>M102</b>	3	Lapidaire	Granit gris, formant arrondi : fragment de colonne?
10	1009	<b>M102</b>	3	Lapidaire	Granit blanc, bloc réticulé
11	1012	<b>FOY 101</b>	3	Prél charbon	Foyer 101 prélevé en vrac, 10 litres

## Répartition du mobilier par US

US	Céramique	Oss.anim.	TCA	métal	verre	Isolats
1000						
1001						mortier de chaux
1002						mortier ou enduit
1003						
1004						mortier ou enduit
1005						mortier de chaux ou plâtre
1006						
1007						Prél mortier
1008						
1009						lapidaire
1010						
1011						enduit et mortier
1012						Prél charbon
1013						
1014						enduit
1015						
1016						mortier de chaux
1017						
1018						
1019						
1020						

LEGENDE des relevés

TV terre végétale



mortier



granit



basalte



terre cuite architecturale (tuiles, etc.)



bois



*Merci!*



Corrections / Addenda.

Paragraphe 1.3.3.2.1.5

p. 31. Sur les réfections de 1895 toujours visibles aujourd'hui **ajouter à la suite des tirets** :

- les rambardes métalliques (sommets et rez-de-chaussée)

Les réfections effectuées en 1895 ont permis d'éviter l'effondrement de la tour. Le site appartient à la famille Malartre depuis 1928.

Paragraphe 1.4.1.1.

p. 31.

« Entre 1990 et 2000 » lire **entre 1998 et 2001**

« via une convention » lire via une **convention (bail)**

« (Florentin Malartre, le père Mme Sanoner) lire **(François Malartre, le père Mme Sanoner)**

« La mairie a effectué des travaux sur la tour » lire la mairie a effectué des travaux sur la tour **(interventions minimales)**

« animé par l'association des Amis du Château » lire animé par l'association des Amis du Château **et le propriétaire François Malartre.**

« Depuis quelques années, le site est fermé au public », lire Depuis **2001**, le site est fermé au public **suite à la résiliation du bail par la mairie.**

Le bail avec la mairie a duré 1998 à 2001, date à laquelle il a été résilié par la mairie.

Ce bail a été conclu à l'initiative de François Malartre, alors propriétaire du site, qui a également participé à l'animation de la Tour.

p.32. Sur les restaurations visibles, **supprimer** « et la mise en place des rambardes métalliques (sommets et rez-de-chaussée) ».

**Ajouter à la fin du premier retour à la ligne : L'installation de l'éclairage a été autorisée gracieusement par la famille Malartre dans les années 1980.**